



Sommaire du Plan d'entreprise

2024-2025 à 2028-2029

Budget d'exploitation

Budget des dépenses en capital

Plan d'emprunt

Canada 

bdc 

Table des matières

Sommaire.....	3
Aperçu de BDC	4
Environnement externe	8
Comment BDC entend soutenir les entrepreneures et entrepreneurs.....	10
Examen législatif de BDC (2010-2022).....	13
Objectif stratégique 1 : Accroître la portée et la pertinence de notre soutien aux entrepreneures et entrepreneurs	14
Objectif stratégique 2 : Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne.....	18
Objectif stratégique 3 : Aider les PME à faire face aux grands défis de notre temps	23
Objectif stratégique 4 : Offrir des expériences employé et client de classe mondiale	26
Aperçu des principaux risques.....	28
Aperçu financier.....	29
Résultats attendus et indicateurs de rendement	35
Annexes du Plan d'entreprise	
Annexe 1 : Gouvernance d'entreprise.....	37
Annexe 2 : Gestion du risque	43
Annexe 3 : Alignement sur les priorités du gouvernement	45
Annexe 4 : Partenariats principaux	47
Annexe 5 : Conformité à la réglementation.....	51
Plan financier, y compris les états financiers et les notes afférentes	
États financiers et notes afférentes	53
Budget d'exploitation	56
Plan relatif au capital 2024-2025 à 2028-2029	63
Plan d'emprunt.....	67

Le Sommaire du Plan d'entreprise de la Banque de développement du Canada (BDC) est fondé sur le Plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 de la BDC approuvé par le gouverneur en conseil le 21 mars 2024 sur la recommandation de la ministre de la Petite Entreprise.

Remarque : L'exercice financier de BDC commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars. Sauf indication contraire, les données indiquées portent sur l'exercice 2023.

BDC est la banque des entrepreneures et entrepreneurs du Canada. Nous sommes déterminés à les aider à concrétiser leurs ambitions en étant leur partenaire de confiance dans les bons comme dans les mauvais moments, partout au Canada. Nous sommes à leur écoute et leur fournissons du financement, des capitaux et des conseils adaptés à la réalité quotidienne de leur entreprise pour permettre à celle-ci de croître et de prospérer. Ainsi, nous soutenons maintenant plus de 100 000 propriétaires d'entreprise, directement et par l'entremise de partenariats.

À l'heure actuelle, les entreprises exercent leurs activités dans des conditions difficiles marquées par des coûts en hausse, des taux d'intérêt élevés et la nécessité de s'adapter aux changements climatiques tout en contribuant à la lutte contre ceux-ci. Dans un tel contexte, BDC continue de se consacrer pleinement à sa stratégie qui consiste à offrir un soutien essentiel à un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise, particulièrement dans les groupes moins bien servis, tout en faisant sa part aux fins de la réalisation des objectifs climatiques du Canada et en aidant les entreprises canadiennes à devenir plus concurrentielles et résilientes.

Dans un contexte économique incertain, BDC continuera de jouer son rôle anticyclique habituel, en agissant comme un amortisseur des chocs touchant les entreprises individuellement et l'économie dans son ensemble. Nous continuerons de faire preuve de souplesse et saurons nous adapter à l'évolution de la conjoncture économique.

Au cours de la période de planification, les mesures que nous prendrons demeureront fondées sur les quatre objectifs stratégiques présentés ci-après.

1. Accroître la portée et la pertinence de notre soutien aux entrepreneures et entrepreneurs — Nos études montrent qu'un grand nombre de PME ne reçoivent pas le soutien dont elles ont besoin, et que les propriétaires de nombre d'entre elles proviennent de groupes moins bien servis et de la diversité. Nous mettons en œuvre plusieurs initiatives pour répondre à leurs besoins. Nous augmentons notre soutien aux petites entreprises, reconnaissant les défis systémiques avec lesquels elles doivent composer pour obtenir du financement. Nous explorons également de nouveaux mécanismes de financement indirect et nous augmentons le nombre de partenariats avec lesquels nous collaborons afin d'élargir les réseaux qui nous permettent de joindre les propriétaires d'entreprise moins bien servis.

2. Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne — À l'échelle de BDC, nous mettons en œuvre des initiatives pour aider les entrepreneures et entrepreneurs à accélérer la croissance de leur entreprise et à accroître la productivité de celle-ci, à innover et à adopter davantage de technologies. Nous leur fournissons du financement, des capitaux et des conseils spécialisés pour aider leur entreprise à prospérer à chaque étape de son cycle de vie. Le Canada a besoin de plus d'entreprises championnes, et nous faisons notre part pour établir un réseau d'entreprises à forte croissance et concurrentielles à l'échelle mondiale qui génèrent d'énormes avantages pour notre pays. L'innovation jouant un rôle essentiel dans l'accroissement de la compétitivité du Canada, nous continuons d'appuyer fermement l'écosystème du capital de risque du pays.

3. Aider les PME à faire face aux grands défis de notre temps — Les entrepreneures et entrepreneurs se consacrent certes à bâtir leur entreprise, mais elles et ils doivent également prêter attention à des enjeux importants, comme les changements climatiques, les questions sociales et l'évolution démographique, et prendre des mesures à cet égard. BDC a pour objectif de leur fournir l'information et les outils qu'il leur faut pour contribuer à faire du Canada un pays plus équitable et plus durable et rendre leurs entreprises plus fortes et plus résilientes. À cette fin, nous améliorons et développons notre Centre d'action pour le climat, un carrefour en ligne où les propriétaires d'entreprise peuvent trouver des renseignements, des conseils et des options de financement qui les aideront à réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Nous aidons également les propriétaires d'entreprise à saisir les occasions créées par la transition énergétique et concevons des solutions de financement pour les aider à rénover leurs installations et à acheter ou construire des bâtiments certifiés LEED.

4. Offrir des expériences employé et client de classe mondiale — Pour atteindre ses objectifs stratégiques, il est essentiel que BDC soit de plus en plus axée sur sa clientèle et offre une expérience client de classe mondiale. Nous ne pouvons tout simplement pas joindre les propriétaires d'entreprise que nous voulons servir si nos processus ne sont pas conviviaux et adaptés à leurs besoins. Notre personnel joue un rôle clé à ce chapitre. Nous devons recruter et retenir des personnes exceptionnelles et les outiller pour qu'elles puissent se dépasser. Afin d'améliorer le service à la clientèle, nous continuons d'améliorer notre processus d'octroi de prêt en ligne afin d'en accroître la rapidité et la facilité d'utilisation. Nous adoptons également de nouvelles technologies numériques et des capacités de service omnicanal améliorées pour joindre les propriétaires d'entreprise là où elles et ils se trouvent.

Faits saillants financiers

Le présent Plan d'entreprise a été élaboré dans un contexte économique où l'incertitude sur les marchés demeure un important sujet de préoccupation. Des écarts importants par rapport à nos prévisions pourraient en résulter.

La demande à l'égard de l'offre de BDC a été solide au premier semestre de l'exercice 2024, mais elle a commencé à s'essouffler au second semestre en raison des taux d'intérêt élevés et du ralentissement de la croissance économique. Même si nous prévoyons que les niveaux d'activité demeureront modestes au début de la période de planification, les volumes devraient augmenter à un bon rythme pendant le reste de la période.

BDC s'attend à dégager un résultat net de 1,6 milliard de dollars d'ici l'exercice 2029, ce qui lui procurera des ressources financières accrues pour soutenir les propriétaires d'entreprise du Canada dans les années à venir.

L'augmentation prévue du résultat net de l'exercice 2025 à l'exercice 2029 découlera principalement de la croissance du portefeuille de Financement et d'une hausse du résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque au fur et à mesure que le contexte économique s'améliorera. La diminution de la perte nette liée aux initiatives du Programme d'accès au crédit et une croissance limitée des charges opérationnelles contribueront également à la hausse du résultat net.

À compter de l'exercice 2026, le montant des produits générés devrait dépasser celui du capital requis pour soutenir la croissance du portefeuille. Par conséquent, BDC prévoit disposer d'un capital au-delà du taux cible interne. Toutefois, la rentabilité de BDC pourrait varier grandement, surtout en raison de la volatilité de la juste valeur de ses investissements et de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Aperçu de BDC

Notre raison d'être

Paver la voie à celles et ceux qui imaginent et bâtissent un monde meilleur.

Notre mission

Appuyer les entrepreneures et entrepreneurs du Canada en leur fournissant du financement, des capitaux et des services-conseils en accordant une attention particulière aux PME.

Notre rôle d'intérêt public et notre approche

Dans le cadre de nos décisions indépendantes en matière de crédit, nous assumons davantage de risques pour offrir aux propriétaires d'entreprise un soutien complémentaire à celui du secteur privé, grâce à des modalités flexibles et patientes, mais d'une manière qui assure également notre viabilité financière.

Un vaste rayon d'action auprès des propriétaires d'entreprise qui proviennent de groupes moins bien servis et de la diversité

- ➔ Nous offrons nos services à un nombre croissant de propriétaires d'entreprise, soit à plus de **100 000** entrepreneures et entrepreneurs, directement et dans le cadre de partenariats.
- ➔ Nous atteignons les propriétaires d'entreprise dans chaque région, notamment grâce à nos canaux numériques, à une variété de partenaires et à notre réseau de près de **110** centres d'affaires.

- ➔ Nous travaillons avec plus de **140** partenaires et parties prenantes pour accroître notre portée et notre impact.
- ➔ Nous avons autorisé des prêts de **1,6 milliard de dollars** et nous avons fourni du financement à **17 505** femmes entrepreneures.
- ➔ Nous déployons la plateforme Excelles, une initiative de **500 millions de dollars**, pour soutenir les entreprises dirigées par des femmes.
- ➔ Nous atteignons un nombre croissant de propriétaires d'entreprise de la communauté noire au moyen d'initiatives comme le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires dans lequel nous nous sommes engagés à investir **14,4 millions de dollars** pour l'octroi de prêts directs, en plus d'aider l'organisme FACE à déployer un montant additionnel de **11,7 millions de dollars**.
- ➔ Nous avons engagé plus de **587 millions de dollars** pour soutenir plus de **1 000** clientes et clients autochtones partout au Canada et nous sommes un investisseur phare du Fonds de croissance autochtone.
- ➔ Nos clientes et clients emploient près de **1,2 million** de personnes et génèrent plus de **435 milliards de dollars** en revenus annuels.

Un rôle complémentaire à celui du secteur privé

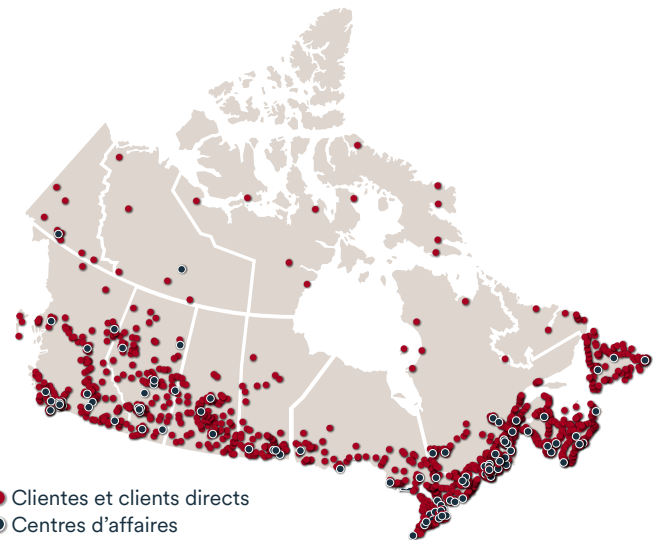
- ➔ Nous nous consacrons aux PME au profil de risque plus élevé, **87 %** des PME de notre portefeuille ayant un profil de risque de qualité inférieure, comparativement à **29 %** pour les banques à charte au Canada¹.
- ➔ Nous amortissons les chocs lors des ralentissements économiques en accroissant l'accès aux capitaux lorsque les conditions de crédit se resserrent.
- ➔ Tous nos placements de capital de risque sont effectués dans le cadre de syndicats d'investisseuses et d'investisseurs.
- ➔ Nous collaborons avec des consultantes et consultants du secteur privé pour réaliser la plupart de nos mandats de services-conseils.

Un catalyseur d'innovation et de croissance

- ➔ Nous sommes l'investisseur en capital de risque le plus actif au Canada, investissant dans plus de **700** entreprises technologiques en démarrage.
- ➔ Nous travaillons avec plusieurs programmes d'accélérateurs et d'incubateurs technologiques pour soutenir les entreprises en démarrage à un stade précoce.
- ➔ Nous aidons les entreprises à forte croissance à atteindre de nouveaux sommets, au Canada et à l'étranger, notamment par l'entremise de notre Programme direction croissance et des services offerts par Capital de croissance et transfert d'entreprise.
- ➔ Nous faisons plus que fournir du financement pour aider les PME à croître, à innover et à accroître leur productivité grâce aux services-conseils sur mesure que nous fournissons à près de **3 050** propriétaires d'entreprise.

Un acteur clé à l'appui d'une prospérité plus verte et plus inclusive

- ➔ Nous avons engagé plus de **2 milliards de dollars** dans des investissements axés sur l'environnement depuis 2010, et BDC compte parmi les investisseurs les plus importants et les plus actifs au Canada dans le secteur de la lutte contre les changements climatiques.
- ➔ Nous avons été la première banque au Canada à obtenir la certification B Corp⁶ en 2013, certification qui a été renouvelée en 2022.
- ➔ Nous contribuons à la réconciliation avec les peuples autochtones, notamment en offrant au public un cours sur l'histoire et l'identité des peuples autochtones et la nécessité de la réconciliation.



	Clientés et clients directs (nbre) ^{2,3}	Clientés et clients servis dans le cadre de partenariats (nbre) ²	Clientés et clients totaux (nbre) ⁴	Engagement en milliards de dollars ⁵
C.-B. et Nord	8 664			7,3 \$
Prairies	10 928			9,5 \$
Ontario	19 900			17,7 \$
Québec	21 293			15,3 \$
Atlantique	4 527			2,4 \$
Total	65 312	35 404	100 716	52,1 \$

- ➔ Nous aidons le Canada à atteindre ses objectifs aux termes de l'Accord de Paris en accompagnant les propriétaires d'entreprise dans leur transition écologique et en nous engageant à réduire l'empreinte carbone de nos propres activités.

Une expérience de classe mondiale pour la clientèle et le personnel

- ➔ Nous fournissons un excellent service client : nous affichons un taux de satisfaction de la clientèle de **93 %**.
- ➔ Nous avons reçu de nombreux prix décernés aux entreprises et figurons notamment parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada et les meilleurs employeurs pour la diversité au Canada.
- ➔ Nous avons obtenu la Certification Parité de La Gouvernance au féminin pendant de nombreuses années et atteint le niveau Argent en 2022, et la Chambre de commerce LGBT+ du Canada nous a décerné la Certification Arc-en-ciel ainsi que le Prix de l'entreprise de l'année.

¹ Se rapporte au portefeuille de prêts en cours de Financement. Les prêts au profil de risque de qualité inférieure ont une notation de BB+ ou moins. Les données sur les profils de risque de qualité inférieure des banques à charte sont en date du 30 avril 2023.

² Déduction faite des clientés et clients qui sont sortis du portefeuille au cours de la période.

³ Les clientés ou clients ayant reçu des services de plus d'un secteur d'activité ne sont comptés qu'une seule fois.

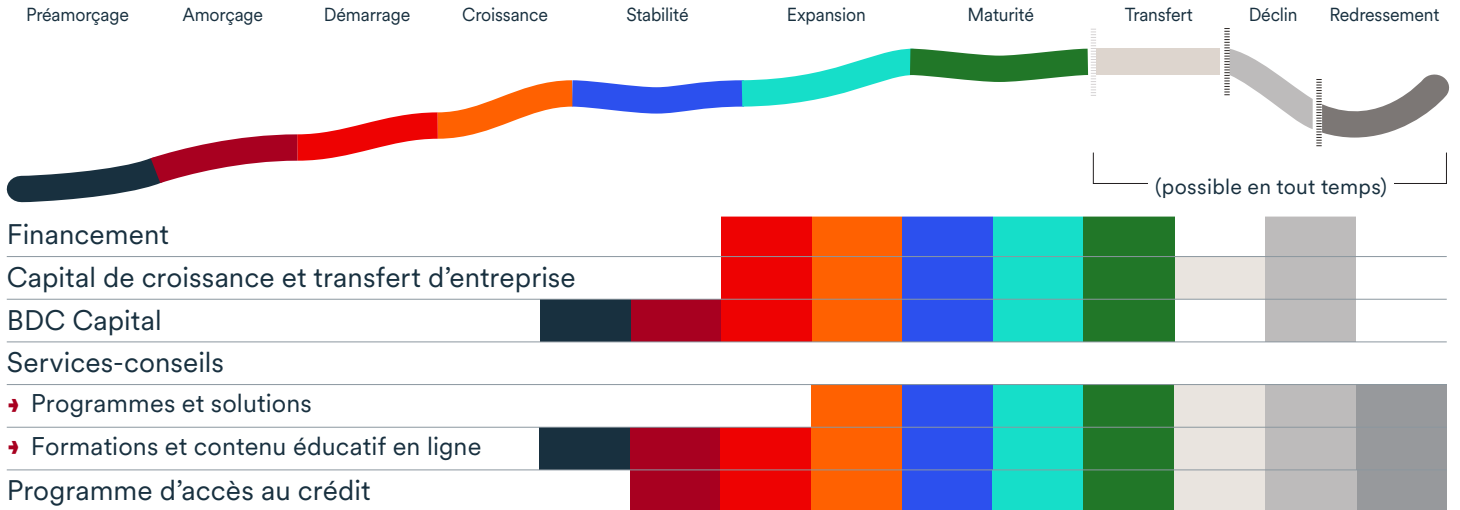
⁴ Les clientés et clients directs qui sont également des clientés et clients servis dans le cadre de partenariats sont comptés deux fois, car nous ne pouvons pas, à l'heure actuelle, identifier ces derniers pour supprimer les doublons.

⁵ « Engagement » s'entend de l'encours et des montants non décaissés, au coût, du portefeuille de prêts ou de placements de capital de risque de BDC.

⁶ La certification B Corp est accordée aux entreprises qui remplissent de façon rentable une mission servant l'intérêt général et qui respectent des normes rigoureuses sur le plan environnemental, social, de la gouvernance et du milieu de travail.

Secteurs d'activité de BDC

Nous appuyons les entrepreneurs et les entrepreneurs tout au long du cycle de vie de leur entreprise grâce aux solutions de nos différents secteurs d'activité.



Financement

Financement offre du financement à terme et collabore avec d'autres institutions financières pour accroître l'accès au crédit sur le marché.

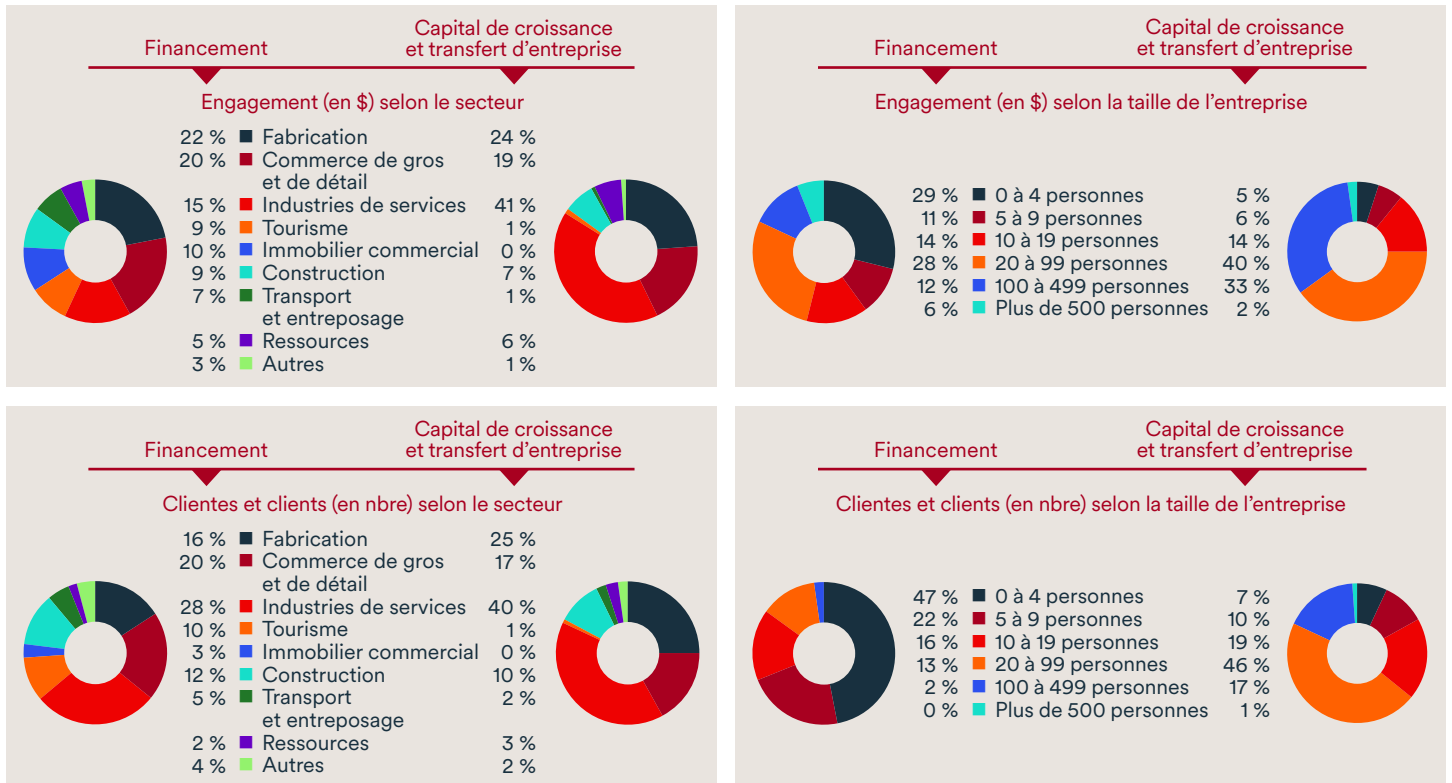
Engagement² envers les PME canadiennes

39,1 milliards de dollars

Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise offre des solutions de financement du fonds de roulement, de financement mezzanine et de financement par quasi-capitaux propres aux PME pour des projets de croissance et de transfert d'entreprise.

1,4 milliard de dollars



Secteurs d'activité de BDC (suite)

BDC Capital

BDC Capital comprend les activités de capital de risque, d'investissement de croissance, de technologies pour le climat et de financement sur actifs de propriété intellectuelle de BDC. BDC Capital investit directement et indirectement dans des entreprises de nombreux secteurs et à différentes étapes de leur cycle de vie.

■ Investissements directs	32 %
■ Investissements indirects	29 %
■ Programmes incitatifs pour le capital	39 %



Engagement²
envers les PME
canadiennes

4,2 milliards
de dollars

BDC Capital gère également les Programmes incitatifs pour le capital, qui englobent la Division des technologies propres, le Fonds de croissance autochtone, le Plan d'action pour le capital de risque et les Initiatives de catalyse du capital de risque.

Services-conseils

BDC investit pour offrir aux entrepreneures et entrepreneurs des connaissances, des informations et des possibilités de perfectionnement des compétences en leur proposant des services-conseils à forte valeur ajoutée à un prix abordable, ainsi que des formations et du contenu éducatif gratuits en ligne.

Nbre total
de mandats
2 491

Études en ligne, articles, livres numériques,
vidéos, matériel de formation, etc.
Plus de 1 800

Programme d'accès au crédit

Le Programme d'accès au crédit regroupe les initiatives visant à améliorer l'accessibilité des capitaux pour répondre aux besoins particuliers des PME, comme ceux liés à la COVID-19 et à l'adoption du numérique.

Engagement²
envers les PME
canadiennes

5,5 milliards
de dollars

BDC tient compte de l'environnement externe dans lequel elle exerce ses activités lors de la planification de ses activités et de ses investissements. Le Plan d'entreprise de BDC est fondé sur les conditions décrites ci-après.

Conditions économiques

L'activité économique mondiale s'est avérée résiliente en 2023, malgré la hausse rapide des taux d'intérêt. Après avoir affiché une solide progression de 3,5 % en 2022, la croissance de l'économie mondiale a ralenti en 2023, pour s'établir à environ 3 %, et devrait se poursuivre à ce rythme en 2024. D'un pays à l'autre, la croissance a été encore plus inégale qu'au cours des années précédentes; les États-Unis ont surpassé de nombreux autres pays, alors que la Chine a dû composer avec une détérioration de la conjoncture sur fond de crise du marché immobilier, de baisse des investissements étrangers et de consommateurs se montrant de plus en plus circonspects. Les prix des marchandises ont considérablement augmenté à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ce qui a contribué à une reprise de l'inflation à l'échelle mondiale. La poursuite de cette guerre et le nouveau conflit au Moyen-Orient font en sorte que les tensions géopolitiques demeurent vives. Toutefois, l'inflation a considérablement ralenti au cours de 2023 alors que les banques centrales ont haussé les taux d'intérêt afin de ralentir la demande.

Aux États-Unis, les assises de l'économie sont demeurées solides, et la croissance trimestrielle a atteint 4,9 % au troisième trimestre de 2023. Malgré la hausse des taux d'intérêt, le marché du travail aux États-Unis est resté tendu, avec environ 8,8 millions de postes à pourvoir en novembre, des taux de roulement toujours élevés et des salaires horaires moyens en hausse. Les Américaines et les Américains étant plus nombreux à travailler, les ménages ont continué de dépenser malgré l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt. Néanmoins, le déclin de la confiance des consommateurs donne à penser que les dépenses des ménages seront moins robustes à l'avenir. Ensemble, ces indicateurs économiques ont semblé indiquer qu'en dépit d'un ralentissement, l'économie américaine restait en bonne position pour éviter une récession.

En raison de la hausse rapide des taux d'intérêt, l'économie canadienne a commencé à ralentir en 2023. L'économie canadienne a même affiché une croissance négative au troisième trimestre, le PIB ayant reculé de 1,1 % sur une base annualisée. Les données préliminaires sur le PIB pour le mois de novembre laissaient entrevoir une croissance faible et une économie stagnante. Les taux d'intérêt élevés ont eu une incidence plus durable sur l'économie en pesant sur les dépenses de consommation discrétionnaires.

Même si la croissance vigoureuse des revenus des ménages a largement compensé la hausse des paiements d'intérêts, les perspectives de reprise des dépenses ne semblaient pas prometteuses au début du second semestre de 2023. Selon l'indice Bloomberg Nanos, la confiance des consommatrices et consommateurs est devenue négative. Enfin, signe de la prudence de plus en plus grande des consommatrices et consommateurs, l'épargne a atteint 5,1 % du revenu disponible.

La population du Canada a augmenté à un rythme rapide en 2023 en raison de la recrudescence de l'immigration après la pandémie, ce qui a contribué à la reprise de la demande des consommatrices et consommateurs et à l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre, atténuant par le fait même l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur l'inflation.

Le bassin de main-d'œuvre potentielle ayant connu une croissance plus rapide que le nombre d'emplois, le taux de chômage au Canada a augmenté en 2023, bien que le taux de 5,8 % enregistré en décembre demeure faible par rapport aux niveaux historiques.

La situation de l'inflation s'est nettement améliorée au premier semestre de 2023, mais l'indice des prix à la consommation (IPC) est demeuré supérieur à la cible de 2 % de la Banque du Canada, affichant une hausse de 3,1 % en novembre par rapport au même mois l'an dernier.

La Banque du Canada a rectifié le tir de façon marquée au début de juin en relevant son taux directeur pour la première fois depuis l'annonce d'une pause dans les hausses de taux d'intérêt en janvier. Les hausses ont ravivé l'incertitude et refroidi l'optimisme des entreprises. Cependant, nous prévoyons que les taux resteront à leur niveau actuel jusqu'au milieu de 2024, après quoi ils commenceront à baisser.

Les études de BDC montrent que la grande majorité des entreprises canadiennes sont en relativement bonne position pour faire face au ralentissement prévu de la demande des consommatrices et consommateurs. Un ralentissement économique plus prononcé pourrait toutefois rendre les conditions commerciales plus difficiles, car les propriétaires d'entreprise doivent déjà composer avec des coûts d'exploitation plus élevés.

Même si le cycle de hausse des taux par la Banque du Canada est probablement terminé, les hausses précédentes continueront de peser sur l'économie. Cependant, la forte croissance démographique, les importants projets d'infrastructures et le ralentissement de l'inflation devraient permettre d'éviter une récession. Nous prévoyons une croissance au Canada de respectivement 1,1 % et 0,9 % pour 2023 et 2024.

Accès aux capitaux et aux conseils

Les entrepreneures et entrepreneurs du Canada ont semblé de plus en plus préoccupés par l'incidence des hausses des taux d'intérêt et la possibilité d'une récession. Par conséquent, la demande globale de financement de la part des PME a diminué. De plus, cette demande visait davantage l'obtention de prêts d'un montant moins élevé et de crédit à court terme plutôt que de financement lié à des projets d'investissement d'envergure.

La détérioration de la conjoncture économique a incité les institutions financières du secteur privé à restreindre la disponibilité du financement des entreprises et à donner la priorité aux entreprises plus grandes et plus rentables. Les taux plus élevés et l'incertitude économique accrue pourraient faire en sorte que, dans les mois à venir,

les institutions financières se mettent à refuser encore plus de demandes de prêts soumises par des entreprises plus petites et présentant plus de risques.

En 2023, les taux d'intérêt ont continué d'augmenter, tant pour les nouveaux prêts que pour les soldes impayés. Le taux d'intérêt pour les nouveaux prêts a atteint 6,94 % en juillet. Dans l'ensemble, nous prévoyons que le resserrement des conditions de financement des entreprises se poursuivra à court terme et que les entreprises plus petites et présentant plus de risques seront probablement les plus durement touchées. De manière générale, la croissance des prêts commerciaux devrait ralentir légèrement sous l'effet des conditions économiques.

Dans le secteur des services-conseils aux entreprises, les PME ont eu davantage besoin de services de consultation pour pouvoir composer avec l'incertitude actuelle. En plus des défis opérationnels habituels, comme la gestion financière et la productivité, les propriétaires d'entreprise ont également fait face à de nouveaux problèmes, dont l'inflation, la pénurie de main-d'œuvre et la nécessité de lutter contre les changements climatiques. Toutefois, ces enjeux ont également limité leur capacité à investir temps et argent dans les services de consultation. Du côté de l'offre, de plus en plus d'entreprises spécialisées fournissent des conseils dans des domaines comme l'adoption des TI et l'amélioration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Du côté du capital de risque, les difficultés économiques ont eu une incidence négative sur le marché. Les perspectives macroéconomiques toujours incertaines ont pesé sur la valeur des portefeuilles de fonds et réduit les possibilités de générer des liquidités en liquidant des placements. Conjugué aux taux d'intérêt élevés, ce contexte a incité les investisseurs institutionnels à revoir leurs stratégies de répartition de l'actif et à investir dans d'autres actifs que ceux du marché du capital-investissement. De plus, les investisseurs jouent de prudence dans le déploiement de leur capital afin d'avoir suffisamment de fonds disponibles pour soutenir les portefeuilles existants. Ainsi, nous avons observé un ralentissement des activités de mobilisation de fonds, tant du côté des gestionnaires de fonds de longue date que de celui des nouveaux gestionnaires. Nous nous attendons à ce que le niveau des capitaux déployés demeure inférieur à celui de 2021-2022 à court et moyen terme. Dans ce contexte, il est difficile de déterminer avec certitude à quel moment et de quelle manière les gestionnaires de fonds généreront des produits, déploieront des capitaux et tenteront de renouveler leurs fonds. Compte tenu de ces tendances, le marché s'attendra à ce que BDC continue de jouer un rôle de chef de file et de rassurer les parties prenantes. Le déploiement de l'Initiative de catalyse du capital de risque s'avérera utile à cet égard.

Tendances importantes ayant des répercussions sur les PME canadiennes

Pour maintenir leur capacité concurrentielle et soutenir leur croissance, les propriétaires d'entreprise doivent adapter leurs activités pour tenir compte du ralentissement de la croissance économique et d'une conjoncture de plus en plus incertaine. Voici les principales tendances qui prévaudront au cours de la période de planification.

- ➔ **Hausse des coûts d'exploitation** : Même si l'inflation devrait se rapprocher de la cible de 2 % de la Banque du Canada, le vieillissement de la population, la transition énergétique et l'évolution des modèles commerciaux mondiaux continueront d'exercer une pression sur les coûts d'exploitation des entreprises.
- ➔ **Pénurie de main-d'œuvre et de compétences** : Les entreprises étaient déjà aux prises avec un marché de l'emploi tendu avant la pandémie, et la COVID-19 a exacerbé ce problème. Le ralentissement de l'économie et la reprise de l'immigration ont quelque peu atténué la pénurie de main-d'œuvre à court terme. Toutefois, la population vieillit, et il existe un décalage entre les compétences de la main-d'œuvre disponible et les besoins futurs des secteurs.
- ➔ **Technologie** : L'adoption des technologies est essentielle pour accroître la souplesse, réduire les coûts, rationaliser les activités et stimuler la productivité des entreprises. Toutefois, l'adoption de technologies s'avère souvent coûteuse et complexe. Les entreprises canadiennes doivent relever ces défis et utiliser davantage les technologies numériques pour améliorer leur service à la clientèle et commercialiser leurs produits, en plus de tirer parti des capacités de l'intelligence artificielle afin de créer beaucoup de valeur pour leur entreprise. Il leur faut également investir massivement pour protéger leurs activités et leur clientèle contre les cybermenaces.
- ➔ **Développement durable** : Partout dans le monde, les entreprises font face aux pressions grandissantes exercées par les consommatrices et consommateurs, les investisseuses et investisseurs ainsi que les gouvernements pour qu'elles améliorent leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Sur le plan de l'environnement, les gouvernements mettent en place des cibles ambitieuses de réduction des émissions pour respecter leurs engagements aux termes de l'Accord de Paris. Toutes les entreprises devraient revoir leurs pratiques commerciales afin de demeurer concurrentielles, tout en aidant le Canada à atteindre la carboneutralité. Ce sera une source de possibilités d'affaires et l'occasion de créer des entreprises novatrices, mais l'adaptation aux changements climatiques et la transition vers une économie sobre en carbone engendreront également des coûts plus élevés pour les entreprises.

Comment BDC entend soutenir les entrepreneures et entrepreneurs 10

BDC demeure fidèle à son engagement à soutenir les entrepreneures et entrepreneurs au Canada dans leurs efforts pour bâtir des entreprises solides et résilientes et, ce faisant, contribue à accroître la prospérité et à créer une économie plus équitable, inclusive et durable pour l'ensemble de la population canadienne.

Nous mettons en œuvre un plan ambitieux afin de servir un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise qui sont actuellement moins bien servis. Nous entendons également contribuer au développement d'une nouvelle génération d'entreprises championnes et novatrices au Canada, capables de rivaliser sur la scène mondiale, compte tenu de leur grande incidence sur l'économie canadienne. De plus, nous sommes déterminés à fournir notre part d'efforts pour aider les propriétaires d'entreprise à s'adapter et à faire face à la crise climatique. Qui plus est, nous nous engageons à le faire tout en offrant une expérience de calibre mondial à notre personnel et à notre clientèle. Nous mettons en place des stratégies bien définies sur tous ces fronts, et continuons sur notre lancée en vue d'atteindre nos objectifs.

La liste ci-dessous présente nos plus récentes initiatives et celles que nous envisageons. BDC fera preuve de souplesse pour s'adapter à l'évolution de la conjoncture économique, consciente que celle-ci demeure incertaine, et s'assurer d'offrir aux propriétaires d'entreprise du Canada des solutions efficaces et de grande qualité.

1. Accroître la portée et la pertinence de notre soutien aux entrepreneures et entrepreneurs

BDC vise à servir beaucoup plus de propriétaires d'entreprise au Canada au cours des prochaines années en se concentrant sur ceux et celles qui proviennent de la diversité et de secteurs moins bien servis. Elle entend agir directement et par l'entremise de partenariats en offrant un soutien conçu pour répondre aux besoins particuliers de chaque propriétaire d'entreprise.

Initiatives complémentaires à nos activités courantes

- Nous nous employons à accroître notre soutien aux petites entreprises, car nous reconnaissons leur importance pour l'économie canadienne et les défis systémiques avec lesquels elles doivent composer pour obtenir du financement.
- Nous nous efforçons de servir un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise en Ontario et dans l'Ouest, des marchés à croissance rapide comptant beaucoup d'entrepreneures et d'entrepreneurs issus de la diversité et de groupes moins bien servis, tout en continuant à soutenir les régions de l'Atlantique, du Québec et du Nord.
- Nous investissons pour développer des méthodes de prestation et des produits novateurs afin de nous assurer de demeurer pertinents pour les propriétaires d'entreprise dans une économie en constante évolution.
- Nous avons lancé une nouvelle solution de garanties de prêts en collaboration avec des institutions financières, afin d'offrir un meilleur accès à du capital aux entrepreneures et aux entrepreneurs issus de groupes moins bien servis.
- Nous avons récemment lancé le Fonds de démarrage, un fonds de capital de risque axé sur les entreprises de logiciels qui vise à aider les jeunes entreprises canadiennes émergentes, tout en accordant une attention particulière aux propriétaires d'entreprise issus de groupes moins bien servis et aux régions où cette catégorie d'actifs est moins présente.
- Nous avons mis sur pied un projet pilote en partenariat avec Postes Canada afin de joindre les propriétaires d'entreprises issus de groupes moins bien servis, particulièrement dans les régions rurales.
- Nous déployons la première phase du Lab Excelles qui s'articulera autour d'un modèle de coinvestissement avec des partenaires axés sur le soutien aux entreprises dirigées par des femmes qui en sont aux tout premiers stades de leur développement.
- Nous avons créé de nouvelles enveloppes de placements directs afin de soutenir les propriétaires d'entreprise issus de la communauté autochtone et de la communauté noire.
- Nous étudions de nouveaux mécanismes de financement indirect et augmentons le nombre de partenaires avec lesquels nous collaborons afin d'accroître le capital disponible pour les petites et moyennes entreprises (PME) et de répondre aux besoins des entrepreneures et des entrepreneurs issus de groupes moins bien servis.

2. Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne

Nous entendons stimuler le développement d'entreprises de classe mondiale, championnes canadiennes de leur secteur, en leur fournissant le financement et les services-conseils dont elles ont besoin pour prendre de l'expansion, devenir plus productives et créer des innovations de classe mondiale.

Initiatives complémentaires à nos activités courantes

- ➔ Nous renouvelons le mandat de nos fonds d'investissement de croissance, de nos fonds de propriété intellectuelle et de certains fonds de capital de risque, ce qui témoigne de notre soutien continu à l'innovation, à la croissance et à la compétitivité des PME.
- ➔ Nous procédons au déploiement du programme d'optimisation pour la croissance, récemment lancé, qui vise à aider les entrepreneures et entrepreneurs et leur entreprise à se préparer à la prochaine étape de croissance en comblant les lacunes organisationnelles et en matière de leadership tout en établissant une vision claire pour l'avenir.
- ➔ Nous envisageons de lancer un fonds pour le secteur des sciences de la vie afin de combler une lacune du marché.
- ➔ Nous mettons au point des offres de services-conseils pour aider les entrepreneures et entrepreneurs à améliorer leur productivité, notamment par l'utilisation de la robotique et de l'automatisation, l'adoption de modèles d'affaires, de pratiques et de technologies à faibles émissions de carbone, et l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle.

3. Aider les PME à faire face aux grands défis de notre temps

Les PME doivent participer à la lutte contre les changements climatiques et se montrent disposées à faire leur part. Nous nous engageons à les outiller afin que cela soit possible.

Initiatives complémentaires à nos activités courantes

- ➔ Nous menons des activités de sensibilisation auprès des propriétaires d'entreprise pour les aider à participer aux chaînes d'approvisionnement associées aux possibilités créées par la transition énergétique et les nouvelles constructions au Canada.
- ➔ Nous lançons des projets pilotes visant à offrir des solutions de financement pour aider les entreprises à rénover leurs installations et à acheter ou à construire des bâtiments certifiés LEED.
- ➔ Nous améliorons et élargissons le Centre d'action climatique récemment lancé, une plateforme en ligne qui permet aux propriétaires d'entreprise de trouver des renseignements, des conseils et des options de financement en vue de réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).
- ➔ Nous fournissons à notre personnel de première ligne de l'information sur les principaux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans des secteurs d'activité particuliers afin que nous puissions aider les propriétaires d'entreprise à relever les défis et à repérer les possibilités.
- ➔ Nous développons une trousse d'information, de conseils et de modèles en ligne afin que les entrepreneures et entrepreneurs puissent adopter des politiques et des pratiques de qualité en matière de diversité, d'équité et d'inclusion dans leur entreprise.
- ➔ Nous mettons au point une nouvelle offre de services-conseils pour aider notre clientèle à élaborer et à adopter des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.
- ➔ Nous réduisons les émissions de GES de nos propres activités dans le but d'atteindre la carboneutralité d'ici 2028.
- ➔ Nous lançons de nouveaux programmes pour soutenir la santé mentale des entrepreneures et entrepreneurs, y compris l'accès à des services professionnels de counseling et de soutien en ligne gratuits ou à bas coût.

4. Offrir des expériences employé et client de classe mondiale

Nous devons avoir une approche de plus en plus axée sur la clientèle, non seulement en rendant les transactions plus faciles et rapides, mais aussi en établissant des relations globales qui soutiennent la réussite à long terme des propriétaires d'entreprise. Et l'atteinte de ces objectifs repose sur un effectif engagé et responsabilisé.

Initiatives complémentaires à nos activités courantes

- Nous adoptons de nouvelles technologies numériques et améliorons nos capacités de service omnicanal afin de renforcer le service à la clientèle offert par le Centre d'affaires virtuel, notre Centre de contact clients et l'Espace client, notre portail client.
- Nous continuons d'améliorer notre processus d'octroi de prêts en ligne afin d'en accroître la rapidité et la facilité pour la clientèle.
- Nous élargissons la portée de notre programme de fidélisation de la clientèle par courriel afin de joindre plus d'entreprises clientes et établissons un nouveau cadre de contact avec la clientèle dans le but d'apporter plus de valeur, en particulier lors des étapes importantes du développement d'une entreprise.
- Nous renforçons notre engagement à l'égard de la lutte contre le racisme, de l'inclusion et de la réconciliation en offrant des formations obligatoires sur le leadership inclusif et le concept d'alliée ou d'allié, ainsi que des formations sur la réconciliation avec les peuples autochtones et la sensibilisation à l'accessibilité.
- Nous poursuivons la mise en œuvre de notre programme de diversité des fournisseuses et des fournisseurs.

Examen législatif de BDC (2010 à 2022)

La ministre de la Petite Entreprise a déposé son rapport sur l'examen législatif de BDC le 29 novembre 2023. Le rapport porte sur la période s'étendant de 2010 à 2022, et révèle que, au cours de cette période, BDC a connu un bon rendement, jouant un rôle important dans le soutien aux PME, en période de prospérité comme en période de ralentissement, et dans la réalisation des objectifs d'intérêt public. Le rapport contient les recommandations suivantes :

- ➔ renforcer l'accès au soutien pour les entrepreneures et entrepreneurs provenant de groupes sous-représentés et accroître la visibilité de ce soutien ;
- ➔ accroître le rayon d'action de BDC dans les régions et les collectivités rurales moins bien servies partout au Canada ;
- ➔ renforcer la collaboration avec les partenaires et veiller à ce que les services soient complémentaires à ceux du secteur privé ;
- ➔ faciliter un meilleur partage de l'information et une plus grande transparence avec le public, les parties prenantes et les partenaires, et améliorer l'appétit de BDC pour le risque afin de soutenir les propriétaires d'entreprise qui en ont le plus besoin.

Le rapport constitue une confirmation importante du fait que les résultats de l'examen stratégique de BDC, réalisé au cours de l'exercice 2022, et notre stratégie d'entreprise actuelle, visant à aider plus d'entrepreneures et d'entrepreneurs à créer et à faire croître leur entreprise, sont alignés sur les priorités du gouvernement.

Nous continuerons de mettre davantage l'accent sur notre rôle en matière de développement, en veillant à ce que plus d'entrepreneures et d'entrepreneurs de partout au Canada aient accès au financement, aux conseils et aux capitaux dont ils ont besoin pour assurer la croissance de leur entreprise et maximiser leur contribution à l'économie. Ce faisant, nous travaillerons en collaboration avec le gouvernement, les partenaires et d'autres parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial pour accélérer ou développer d'autres initiatives visant à appuyer les recommandations formulées dans l'examen législatif.

Il est important que BDC continue d'améliorer sa transparence vis-à-vis du gouvernement et du public en développant une stratégie renforcée qui augmente la fréquence et la profondeur de son partage de données et de ses rapports, en assurant un langage clair et simple dans sa communication, et en adaptant ses messages et ses canaux de communication pour atteindre un public varié.

En plus de l'examen législatif, l'Énoncé économique de l'automne de 2023 a annoncé que le gouvernement examinera les rôles des sociétés d'État à vocation financière, y compris la BDC, afin de s'assurer qu'elles continuent d'offrir un soutien efficace aux Canadiens. La BDC travaille en étroite collaboration avec le gouvernement dans le cadre de cette revue.

Représentant près de 88 % des emplois du secteur privé et plus de 53 % du PIB du Canada, les PME contribuent de façon importante à la prospérité économique du Canada et jouent un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs de durabilité sociale et environnementale du pays⁵. Pourtant, nos recherches montrent qu'un nombre important de PME ne reçoivent pas le soutien dont elles ont besoin. C'est particulièrement vrai pour les entreprises appartenant à des entrepreneures et des entrepreneurs qui sont issus de groupes moins bien servis et de la diversité.

C'est pourquoi BDC s'efforce d'accroître sa portée et de joindre un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise partout au Canada afin de les soutenir dans leurs efforts pour créer et faire croître des entreprises rentables et résilientes. Dans ce contexte, nous voulons particulièrement accroître notre capacité à servir davantage de petites entreprises. Celles-ci sont d'une importance capitale pour l'économie canadienne, mais elles ont souvent du mal à obtenir le financement et les conseils dont elles ont besoin. Nous sommes également résolus à accroître notre rayon d'action en Ontario et dans l'Ouest, des marchés à croissance rapide où bon nombre d'entrepreneures et d'entrepreneurs issus de la diversité et de groupes moins bien servis choisissent de lancer leur entreprise, tout en continuant à soutenir les régions de l'Atlantique, du Québec et du Nord.

Nous insistons davantage sur l'importance d'être à l'écoute des propriétaires d'entreprise pour non seulement comprendre les défis et les possibilités auxquels elles et ils font face, mais aussi leur fournir un soutien novateur, complet et pertinent qui va au-delà du financement pour inclure des conseils et de l'encadrement.

Soutenir les propriétaires d'entreprise provenant des groupes moins bien servis et de la diversité

BDC veille à ce que les propriétaires d'entreprise provenant des groupes moins bien servis et de la diversité disposent des mêmes ressources et des mêmes possibilités que les autres propriétaires d'entreprise. Nous avons élaboré une stratégie intégrée de diversité de la clientèle dans le but de nous assurer que les propriétaires d'entreprise provenant de la diversité ont accès à du financement, à des conseils et à du mentorat afin de faire croître leur entreprise avec succès. Plus de 200 employées et employés de BDC se sont portés volontaires pour faire la promotion de la diversité, et les objectifs en matière de diversité font maintenant partie des objectifs de rendement de chaque région.

Pour améliorer encore davantage notre soutien, nous demandons à notre clientèle de faire une déclaration volontaire confidentielle, relativement à un éventail de facteurs démographiques. Nous recueillons ces renseignements pour évaluer l'efficacité de BDC quand il s'agit de servir groupes particuliers. Bien que nous collectons des données depuis de nombreuses années sur le nombre de femmes

entrepreneures et d'entrepreneures et entrepreneurs autochtones que nous servons, nous n'avons que récemment commencé à recueillir des renseignements sur la clientèle issue des minorités visibles et de la communauté LGBTQ2+, dans le but de pouvoir éventuellement fixer des cibles pour accroître également notre présence au sein de ces groupes.

Selon les données disponibles au 31 mars 2023, nous avons plus de 7 milliards de dollars en engagements de prêts à des propriétaires d'entreprise membres de groupes moins bien servis, et 840 millions de dollars dans des enveloppes de placements directs ou par l'intermédiaire de nos partenaires.

L'un des principaux moyens que nous avons mis de l'avant pour joindre plus de propriétaires d'entreprise de la diversité et de groupes moins bien servis consiste à élargir nos partenariats avec d'autres organisations. Ainsi, nous faisons équipe avec plusieurs institutions financières pour mettre sur pied un projet pilote en vue d'offrir une solution de garantie de prêt qui nous permettrait d'atteindre notre objectif de joindre un plus grand nombre d'entrepreneurs de groupes moins bien servis. Dans le cadre de ce projet pilote, nous mettons à l'essai des options de conception de la garantie de prêt afin de nous assurer qu'elle est complémentaire aux garanties déjà sur le marché, qu'elle fournit des capitaux supplémentaires aux PME et qu'elle répond aux besoins des propriétaires d'entreprise des groupes moins bien servis. Si le projet pilote est concluant, nous évaluerons la possibilité d'étendre cette initiative à un plus grand nombre de participantes et participants dans les prochains Plans d'entreprise.

De plus, nous avons récemment lancé un Fonds de démarrage de 50 millions de dollars. Ce fonds de capital de risque axé sur les entreprises de logiciels vise à fournir aux entreprises canadiennes en démarrage des capitaux afin de leur permettre de prendre leur envol et qu'ils puissent concrétiser leurs idées et créer des entreprises de calibre mondial. Le Fonds viendra particulièrement en aide aux propriétaires d'entreprise issus de groupes moins bien servis et aux régions où cette catégorie d'actifs est moins présente.

Soutenir les femmes entrepreneures

En 2015, BDC a inscrit parmi ses priorités de soutenir la réussite des femmes entrepreneures, reconnaissant qu'elles font face à des difficultés particulières pour démarrer et faire croître leur entreprise, comme des préjugés sexistes et un accès moindre au financement et au mentorat. À l'exercice 2023, nous avons autorisé des prêts de 1,6 milliard de dollars et servi 17 500 femmes entrepreneures. Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif de hausser le nombre de femmes entrepreneures que nous servons à 19 000 d'ici la fin de l'exercice 2024.

Dans cette perspective, nous avons lancé, au cours de l'exercice 2023, la plateforme Excelles, la plus importante plateforme d'investissement du genre au monde. Cette initiative de 500 millions de dollars s'appuie sur le succès du Fonds pour les femmes en technologie de BDC lancé

⁵ Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Principales statistiques relatives aux petites entreprises – 2022

en 2017 afin de réaliser un double mandat, soit soutenir les entreprises technologiques dirigées par des femmes tout en aidant à créer un écosystème dynamique pour les femmes entrepreneures en technologie. Excelles fournit aux entreprises canadiennes dirigées par des femmes les capitaux dont elles ont besoin pour réaliser tout leur potentiel et devenir des leaders au Canada et à l'échelle mondiale.

La plateforme Excelles s'appuie sur une approche complète pour éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes entrepreneures par le biais des trois initiatives suivantes :

- ➔ un fonds d'investissement direct de 300 millions de dollars dont l'objectif est de s'associer, aux stades de l'amorçage et des séries A et B, avec des entreprises technologiques canadiennes dirigées par des femmes qui se démarquent;
- ➔ le Lab Excelles, doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars, qui met des capitaux propres et des instruments financiers similaires à la disposition d'entreprises dirigées par des femmes qui présentent des modèles d'affaires et un potentiel de croissance prometteurs, et qui cherchent à créer un changement social positif en lien avec les objectifs de développement durable des Nations Unies. En juillet 2023, BDC a annoncé l'octroi de 35 millions de dollars pour la première phase du Lab Excelles;
- ➔ une enveloppe d'investissement indirect de 100 millions de dollars qui est affectée à des fonds de capital de risque dirigés par des femmes et axés sur les femmes partout au pays.

Bien que les femmes entrepreneures ont besoin d'avoir accès aux capitaux, leurs besoins vont au-delà du soutien financier. C'est pourquoi BDC collabore avec des organisations qui leur offrent des programmes de mentorat, d'apprentissage entre paires, de formation, de réseautage et d'accès à des possibilités d'affaires.

Soutenir l'entrepreneuriat de la communauté noire

Depuis 2020, BDC s'efforce d'accroître le soutien offert aux entrepreneures et entrepreneurs de la communauté noire, reconnaissant qu'ils se heurtent à des défis particuliers pour démarrer et assurer l'expansion de leur entreprise, tels les préjugés envers les personnes noires et un accès moindre au financement et au mentorat. Nous avons conclu une série d'ententes de partenariat visant à rehausser le soutien financier et les conseils fournis aux entrepreneures et entrepreneurs de la communauté noire, et nous souhaitons en conclure d'autres. Parmi ces ententes, mentionnons les initiatives suivantes :

- ➔ Nous nous sommes associés à la Chambre de commerce du Canada pour produire la première étude sur l'entrepreneuriat de la communauté noire au Canada.

- ➔ Nous avons établi un partenariat avec FACE, une organisation nationale à but non lucratif dirigée par des personnes de la communauté noire, pour l'octroi de prêts à des propriétaires d'entreprise admissibles de cette communauté dans le but de leur permettre de lancer des entreprises et de les faire croître. Dans le cadre du Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires, En date de mars 2023, BDC avait consenti 14,4 millions de dollars en prêts directs à 100 clientes et clients et aidé FACE à déployer 11,7 millions de dollars supplémentaires afin de soutenir 213 propriétaires d'entreprise de plus.
- ➔ Nous avons créé, en collaboration avec l'organisation BKR Capital, le Fonds d'innovation pour entrepreneures et entrepreneurs noirs et agissons en tant qu'investisseur phare dans le fonds grâce à un engagement de 4 millions de dollars. Il s'agit du tout premier fonds de capital de risque axé sur les entreprises technologiques fondées par des entrepreneures et entrepreneurs de la communauté noire au Canada.
- ➔ BDC est un partenaire clé dans la croissance du Groupe 3737, un organisme national qui encourage et appuie les propriétaires d'entreprise et les leaders de la communauté noire et qui, combiné avec le Africa Centre, forme le plus grand organisme communautaire au service des entrepreneures et entrepreneurs noirs en Alberta.
- ➔ Nous avons établi un partenariat avec Futurpreneur Canada et RBC pour la mise sur pied du programme de démarrage pour entrepreneures et entrepreneurs noirs. Destiné aux jeunes entrepreneures et entrepreneurs de la communauté noire, ce programme offre des prêts de démarrage allant de 10 000 \$ à 100 000 \$, jusqu'à deux ans de mentorat, des possibilités de réseautage, ainsi que l'accès à divers outils de gestion et autres ressources. BDC avait octroyé 2,7 millions de dollars en prêts au titre de cette initiative en date de mars 2023.

Au cours de la période de planification, BDC mettra en place une nouvelle enveloppe de 100 millions de dollars ayant pour but d'encourager l'émergence d'un plus grand nombre d'entrepreneures et d'entrepreneurs de la communauté noire. Bien que notre soutien actuel à cette communauté moins bien servie repose en grande partie sur des ententes de partenariat, l'accroissement de notre soutien direct nous permettra d'établir des liens avec les propriétaires d'entreprise, d'avoir une meilleure compréhension de leurs besoins et de mieux cibler les offres qui leur sont destinées. En outre, cela nous permettra d'innover dans la façon dont nous déployons les fonds, comme nous l'avons fait avec Excelles, et de jouer un rôle de premier plan en encourageant d'autres intervenantes et intervenants du marché à soutenir l'entrepreneuriat de la communauté noire.

Soutenir les propriétaires d'entreprise autochtones

Les propriétaires d'entreprise autochtones constituent la catégorie qui connaît la plus forte croissance au Canada. Ces entrepreneures et entrepreneurs font bénéficier les entreprises qu'ils bâtissent de leurs connaissances traditionnelles et transforment des vies en valorisant à la fois la prospérité communautaire et individuelle. À la fin de l'exercice 2023, l'engagement de prêts de BDC auprès d'entreprises autochtones s'élevait à 587 millions de dollars, et le nombre d'entreprises que nous servons s'élevait à plus de 1 060 à l'échelle du Canada.

Pour améliorer l'accès aux capitaux, nous avons augmenté le montant maximal de notre Prêt aux entrepreneures et entrepreneurs autochtones, le faisant passer de 125 000 \$ à 350 000 \$ au cours de l'exercice 2021. Nous sommes aussi devenus un investisseur phare dans le Fonds de croissance autochtone (FCA) de 153 millions de dollars. En collaboration avec le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA), ce fonds fournit des prêts aux entreprises autochtones par l'entremise du réseau d'institutions financières autochtones. En date du 30 septembre 2023, le FCA s'était engagé à verser 44,2 millions de dollars à cinq institutions financières autochtones. En outre, nous nous sommes engagés à verser 7,5 millions de dollars à Raven Indigenous Capital Partners, une société de capital de risque privée nord-américaine de premier plan, dirigée et détenue par des Autochtones.

BDC a également établi un partenariat avec SOAR, une initiative menée par des organisations autochtones et des partenaires sectoriels visant à aider les entrepreneures et entrepreneurs autochtones dans leurs efforts pour bâtir des entreprises florissantes. SOAR offre aux propriétaires d'entreprise d'aujourd'hui et de demain des programmes et des ressources fondés sur les enseignements autochtones.

De plus, BDC est un partenaire de premier plan de l'École des dirigeants des Premières Nations (EDPN), un programme de gestion à l'intention des cadres offert par HEC Montréal. Le programme vise à perfectionner les compétences des leaders des Premières Nations en combinant les connaissances traditionnelles avec les meilleures pratiques de gestion contemporaines.

Dans la même optique que la nouvelle affectation destinée aux propriétaires d'entreprise de la communauté noire, mentionnée précédemment, nous mettrons également en place une nouvelle enveloppe d'investissement direct de 100 millions de dollars pour favoriser l'émergence de plus d'entrepreneures et d'entrepreneurs autochtones.

Soutenir les jeunes propriétaires d'entreprise

Notre partenariat de longue date avec Futurpreneur vise à soutenir les jeunes propriétaires d'entreprise (de 18 à 39 ans) grâce à une entente de cofinancement dans le cadre de laquelle des prêts jusqu'à concurrence de 60 000 \$ sans garantie sont accordés aux entreprises en démarrage.

Parallèlement à ce financement, les jeunes propriétaires d'entreprise bénéficient d'un mentorat individuel au cours des deux premières années de leur parcours entrepreneurial, ainsi que d'un accès aux ressources et aux outils de Futurpreneur. Dans le cadre de ce partenariat, conclu il y a 15 ans, nous avons soutenu plus de 5 000 entreprises, dont plus de 40 % ont été fondées par des femmes entrepreneures. De plus, au cours des deux dernières années, des programmes adaptés à l'entrepreneuriat des communautés noires et autochtones ont aidé plus de 200 jeunes propriétaires d'entreprise de ces communautés de partout au Canada à lancer leur entreprise.

BDC et Futurpreneur ont une clientèle commune de plus de 2 225 jeunes propriétaires d'entreprise, représentant 47,7 millions de dollars de l'encours du portefeuille de BDC en date de mars 2023.

Soutenir les propriétaires d'entreprise dans les régions rurales

BDC a lancé un projet pilote avec Postes Canada pour joindre les propriétaires d'entreprise des groupes moins bien servis, en particulier dans les régions rurales où BDC est moins présente. Grâce au vaste réseau de Postes Canada, qui compte 6 000 emplacements de détail, y compris une importante présence en région, les entrepreneures et entrepreneurs sont dirigés vers notre plateforme de financement en ligne et nos cours d'apprentissage en ligne. Nous menons le projet pilote en Alberta et, selon les résultats, nous envisagerons de l'étendre à l'échelle nationale.

Accroître notre portée au moyen de canaux multiples

BDC s'efforce de soutenir les entrepreneures et entrepreneurs là où elles et ils se trouvent, au moyen du canal qui répond le mieux à leurs besoins et à leurs préférences : plateformes en ligne et mobiles, présence physique partout au Canada et nombreux partenariats avec des organisations des secteurs public et privé. Bien que nous servions toutes les régions du Canada, nous cherchons à percer davantage les marchés où nous sommes moins présents et où un plus grand nombre de besoins ne sont pas comblés. Cette démarche vise l'Ontario et l'Ouest, car ces régions comptent l'une des plus grandes concentrations de propriétaires d'entreprise provenant de la diversité au Canada ainsi que des entreprises importantes pour le tissu économique du Canada.

Au cours des dernières années, nous avons investi pour améliorer nos canaux numériques afin de nous assurer que les entrepreneures et entrepreneurs ont accès à nos solutions, peu importe où elles et ils vivent au Canada, au moment qui leur convient le mieux. Environ 80 % de notre clientèle utilise maintenant un ou plusieurs de nos canaux numériques, y compris le financement en ligne, notre centre bancaire virtuel, notre application mobile destinée à la clientèle et les solutions de services-conseils virtuels pour petites entreprises.

Nos activités de financement en ligne nous ont permis de servir un plus grand nombre de petites entreprises, et ce, de façon plus efficace. Bien que les petites entreprises (comptant de 1 à 99 employés) représentent 98 % de toutes les entreprises au Canada et 68 % des emplois dans le secteur privé, elles sont souvent moins bien servies par les banques du secteur privé et peinent à trouver les fonds dont elles ont besoin pour prendre de l'expansion. Par conséquent, leur fournir du financement est une dimension essentielle de notre mandat et est au cœur de nos priorités. L'offre de services numériques aux petites entreprises nous permet d'intensifier de manière efficace le soutien que nous leur fournissons tout en augmentant notre propre productivité. Au cours de la période de planification, nous examinerons la possibilité d'augmenter le montant maximal des prêts en ligne, qui est de 100 000 \$ à l'heure actuelle.

Pour servir les propriétaires d'entreprise dont les besoins en matière d'emprunt et de conseils sont plus complexes, nous comptons sur quelque 110 centres d'affaires à l'échelle du Canada. Des contacts en personne avec les propriétaires d'entreprise nous permettent d'établir un lien de confiance et de bâtir des relations durables tout en nous assurant de continuer à nous adapter et à demeurer pertinents pour elles et eux à mesure que leurs besoins évoluent. Nos directrices et directeurs de comptes utilisent les applications mobiles de BDC pour mieux évaluer et mieux comprendre une entreprise cliente et proposer des solutions appropriées.

Nous avons également établi des partenariats avec des organisations des secteurs privé et public afin de renforcer l'écosystème entrepreneurial canadien et de joindre un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise. Pour consulter une liste de nos partenariats, se reporter à l'annexe 4, à la page 47.

Nos canaux de distribution en partenariat représentent un volet important et croissant de nos activités grâce auquel nous pouvons :

- ➔ cofinancer ou garantir des prêts octroyés par des partenaires, ce qui nous permet de joindre plus de propriétaires d'entreprise;
- ➔ combler les lacunes dans le marché des prêts commerciaux et des prêts aux moyennes et grandes entreprises en fournissant du financement par créance de premier rang dans le cadre de transactions syndiquées menées par d'autres banques;

- ➔ consentir des prêts garantis par des portefeuilles d'actifs financiers, comme des prêts et des baux portant sur du matériel, ou assortis d'autres types de garantie, notamment des liquidités et des comptes clients.

BDC établit et entretient également des relations dans d'autres pays avec des banques de développement, des organismes non gouvernementaux et des spécialistes en matière de PME. Ces relations et les recherches que nous effectuons nous permettent de rester au fait des tendances en matière de soutien aux PME et d'explorer des approches novatrices pour soutenir efficacement ces dernières.

Au cours de la période de planification, nous étudierons de nouveaux mécanismes de financement indirect qui nous donneront la possibilité d'accroître le capital disponible pour les PME et de répondre efficacement aux besoins des propriétaires d'entreprise moins bien servis.

Conseils, outils de gestion et programmes de formation en ligne

Notre contenu de pointe inspire, mobilise et renseigne les propriétaires d'entreprise tout en augmentant la visibilité de BDC sur le marché, ce qui nous permet de joindre plus de propriétaires d'entreprise. Nous offrons gratuitement au-delà de 1 800 éléments de contenu sur le site bdc.ca afin d'aider les propriétaires d'entreprise à acquérir des connaissances et à affiner leurs compétences en affaires et financières. De plus, nous avons récemment lancé le Centre d'action climatique, lequel permet aux propriétaires d'entreprise de trouver en ligne de l'information, des conseils et des options de financement en vue de réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de GES (veuillez consulter la page 23 pour obtenir plus de renseignements).

À l'exercice 2023, notre site Web bdc.ca a enregistré 13,6 millions de visites de personnes à la recherche de financement, de conseils d'affaires, d'outils de gestion et de recherches économiques. Nos publications en ligne sont maintenant consultées par 500 000 abonnés et abonnés uniques. Au cours de cet exercice, BDC a également participé à plus de 750 commandites et événements partout au pays qui ont permis à plus de 100 000 entrepreneures et entrepreneurs d'assister à des présentations données par des conférencières et conférenciers de BDC, tant en mode virtuel qu'en mode présentiel.

Tout au long de la période de planification, nous continuerons d'élargir notre répertoire de contenu afin de répondre aux besoins en évolution des propriétaires d'entreprise. En outre, nous continuerons d'innover et de faire preuve d'une plus grande souplesse dans notre façon de fournir des conseils afin de joindre un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise, notamment au moyen de consultations ciblées avec des spécialistes de BDC.

Le Canada continue d'être à la traîne des autres économies dominantes au chapitre des mesures de compétitivité, notamment la productivité, l'innovation et les investissements en propriété intellectuelle.

Dans le cadre de notre stratégie, nous nous efforçons de soutenir une nouvelle génération d'entreprises championnes canadiennes. Ces entreprises hautement performantes contribuent à créer une économie plus forte qui profite à l'ensemble de la population canadienne.

Chacun de nos secteurs d'activité déploie des initiatives en vue de d'aider les entreprises à réaliser tout leur potentiel. Nous aidons leurs propriétaires à adopter et à intégrer les technologies numériques, à développer l'innovation, à entreprendre des projets de croissance internationale, à optimiser leurs processus d'affaires et à améliorer la productivité de leur entreprise en accroissant son efficacité opérationnelle.

Soutien à la croissance et à la transition

Nous offrons aux entreprises des prêts à terme pour renforcer leur fonds de roulement et financer des projets d'expansion, comme l'achat de biens immobiliers, d'équipements et de machines, et de technologies, et l'acquisition d'entreprises.

Nous servons également les entreprises à forte croissance dotées de modèles d'affaires et d'équipes de direction solides et qui ont peu d'immobilisations corporelles à offrir en garantie. Nous offrons du capital patient ainsi qu'un vaste éventail de modalités de remboursement adaptées et souples qui permettent aux entreprises de préserver leurs flux de trésorerie tout en favorisant leur croissance et permettent à leurs propriétaires de conserver leur participation.

De plus, nous répondons à la nécessité croissante d'appuyer les transferts d'entreprises, alors qu'un nombre de plus en plus grand de propriétaires d'entreprise de la génération des baby boomers partent à la retraite. Nous fournissons du financement pour les transactions ainsi que des conseils essentiels pour aider les nouvelles et nouveaux propriétaires à gérer les difficultés qui accompagnent souvent la phase d'intégration après une fusion ou une acquisition.

Prises de participation dans des entreprises en croissance

Pour aider les entreprises à accélérer leur croissance, à demeurer entre les mains d'intérêts canadiens et à devenir des championnes mondiales, BDC exploite deux fonds d'investissement de croissance dotés d'actifs sous gestion totalisant 425 millions de dollars. Nous gérons également un fonds en coinvestissement de 150 millions de dollars.

Ces fonds offrent aux entreprises canadiennes une prise de participation minoritaire directe et des coinvestissements en partenariat avec des fonds canadiens de capital-investissement et des fonds d'investissement de croissance. La participation peut varier de 3 millions à 35 millions de dollars et servir à renforcer le fonds de roulement des entreprises et à financer les améliorations de la productivité, l'innovation, les projets

de croissance et les transferts d'entreprise. Au cours de la période de planification, BDC a l'intention de renouveler le mandat des fonds d'investissement de croissance.

Soutien aux entreprises à forte croissance

Les entreprises à forte croissance représentent environ 5 % des PME canadiennes, mais elles contribuent de façon exceptionnelle à l'économie du Canada. En général, il s'agit de moyennes entreprises (effectif de 100 à 499 personnes), mais certaines peuvent être de plus petite taille, et elles se retrouvent dans tous les secteurs. Afin de les soutenir, BDC a créé le Programme direction croissance (PDC).

Le PDC aide un groupe choisi d'entreprises à réaliser une croissance forte de façon durable en leur offrant des conseils stratégiques, un coaching sur mesure et des compétences en matière de leadership. Dans le cadre de la participation de l'entreprise au programme, une équipe de BDC appuie la ou le PDG et l'équipe de haute direction de l'entreprise dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de croissance stratégique. Ce programme prévoit également des retraites destinées aux cadres qui sont organisées en collaboration avec des partenaires du milieu de l'éducation, notamment la Ivey School of Business.

Nous avons bâti grâce à ce programme une communauté de 300 entreprises à forte croissance. Bon nombre d'entre elles ont bénéficié du Service de croissance accélérée du gouvernement fédéral et certaines ont été sélectionnées en vue de participer à un autre programme fédéral, le Projet pour l'hypercroissance mondiale.

En plus du PDC, nous avons récemment lancé une nouvelle initiative, intitulée Programme d'optimisation pour la croissance. Conçu à l'intention des entreprises un peu plus petites, mais aux objectifs tout aussi ambitieux, ce programme aide les entrepreneures et entrepreneurs et leur entreprise à se préparer à la prochaine phase de croissance en comblant les lacunes en matière de leadership et d'organisation, tout en établissant une vision claire pour l'avenir.

Soutien aux entreprises orientées vers l'international

Nous soutenons la croissance internationale de nos clientes et clients en leur offrant du financement et des conseils et en les aidant à établir des liens avec nos partenaires spécialisés en expansion à l'international. Nous collaborons avec Exportation et développement Canada (EDC), le Service des délégués commerciaux (SDC) et d'autres organisations aux vues similaires, pour :

- ➔ accroître le nombre d'entreprises canadiennes qui exportent;
- ➔ accroître le nombre de marchés auxquels les exportations canadiennes ont accès;
- ➔ accroître la collaboration entre nos organisations afin de créer une expérience client harmonieuse pour les propriétaires d'entreprise et améliorer l'accès aux services complémentaires.

BDC et EDC coopèrent à la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives conjointes, notamment le Programme d'accélération du commerce international, un programme de formation qui aide les entreprises à se préparer en vue d'une expansion à l'international, par l'entremise duquel nous conseillons et soutenons plus de 500 PME chaque année. Nous accordons également du cofinancement et effectuons des investissements en collaboration avec EDC pour améliorer l'accès des entreprises exportatrices au capital. Les recommandations croisées entre nos deux organisations continuent d'être une partie importante de notre collaboration.

De concert avec le SDC, nous avons mis en place un processus afin de nous assurer que les entreprises qui reçoivent du financement dans le cadre du programme CanExport sont mises au courant des services offerts par BDC et ont l'occasion de discuter avec nous de leurs besoins en matière de prêts et de conseils d'affaires. En collaboration étroite avec le SDC, nous faisons également la promotion des missions commerciales et du programme Accélérateurs technologiques canadiens auprès de notre clientèle en plus de sensibiliser celle-ci aux avantages des accords de libre-échange du Canada.

En collaboration avec des partenaires fédéraux, nous faisons aussi partie de l'Équipe de la relance des entreprises, de l'économie et du commerce (REÉC), afin d'améliorer l'accès des entreprises aux services fédéraux de développement du commerce et des affaires alors qu'elles cherchent à croître sur les marchés mondiaux.

Soutien à l'adoption du numérique

En raison d'un sous-investissement dans le commerce électronique et d'autres technologies numériques, les entreprises canadiennes sont gravement désavantagées lorsqu'il s'agit d'attirer la clientèle, d'accroître leur productivité et de gérer efficacement leurs ressources. Cependant, la mise en œuvre de technologies numériques peut poser des défis, tout particulièrement pour les PME qui, bien souvent, n'ont pas les ressources financières ni l'expertise technique nécessaires.

Dans son budget de 2021, le gouvernement du Canada a annoncé le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) pour soutenir les efforts de transformation numérique des PME. Grâce à des subventions gouvernementales, les entreprises canadiennes admissibles peuvent avoir accès à des services-conseils spécialisés de provenances diverses, y compris de BDC, pour élaborer un plan d'adoption du numérique. Grâce au déploiement, par BDC seulement, de 2 800 mandats en date de décembre 2023, le plan d'adoption du numérique s'est avéré une ressource populaire et efficace pour les entrepreneures et les entrepreneurs.

Les entreprises qui ont élaboré un plan par l'entremise du PCAN, ou un plan équivalent, peuvent ensuite faire une demande auprès de BDC afin d'obtenir un prêt sans intérêt jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour la mise en œuvre

de leur stratégie. Le recours à ce prêt a augmenté de façon constante depuis le lancement du programme, dont les prêts totalisaient plus de 280 millions de dollars en décembre 2023.

Soutenir la réussite des entreprises innovantes

Les entreprises qui créent de nouvelles technologies, de nouveaux processus et de nouveaux produits sont essentielles pour améliorer la compétitivité de l'économie et résoudre les problèmes les plus urgents de la planète. BDC fournit des capitaux et des conseils aux entreprises canadiennes les plus innovantes afin de soutenir leurs efforts visant à concevoir, développer et commercialiser des technologies de pointe.

Capital de risque : investir dans les entreprises les plus innovantes du Canada

En tant qu'investisseur en capital de risque le plus actif au Canada, BDC a joué un rôle clé dans la croissance remarquable du secteur au cours de la dernière décennie. L'économie de l'innovation au Canada s'épanouit, tout particulièrement dans le secteur des technologies. Les entreprises canadiennes figurent maintenant parmi les chefs de file mondiaux dans les secteurs, notamment, de l'information, des sciences de la vie et de la technologie climatique. Toutefois, les entreprises canadiennes et le secteur du capital de risque font face à d'importantes difficultés économiques. La hausse des taux d'intérêt a eu des répercussions importantes sur l'évaluation des entreprises et a réduit le montant des capitaux disponibles pour les entreprises en démarrage. Face à cette situation, nous demeurons déterminés à jouer un rôle de premier plan dans le secteur.

Grâce à notre rayon d'action national, nous investissons du capital de risque à la fois directement dans les entreprises et également par l'intermédiaire de fonds externes du secteur privé. Nous avons comme de créer des entreprises championnes canadiennes et nous visons tout particulièrement à accroître la participation d'investisseuses et d'investisseurs d'ici dans les entreprises aux stades avancés de développement lorsqu'elles suscitent l'intérêt sur le marché, mais ont besoin de capitaux pour alimenter leur croissance jusqu'à la sortie.

Conformément à notre mission de soutenir les entreprises à tous les stades de leur développement, nous investissons également dans les entreprises au début de la chaîne de financement afin de favoriser l'entrepreneuriat et de répondre aux besoins non comblés dans les secteurs émergents clés.

Investissement direct : faire équipe avec des propriétaires d'entreprise dans des secteurs moins bien servis et d'importance stratégique pour le Canada

Notre stratégie en matière d'investissement direct vise à soutenir les secteurs innovants sous-capitalisés au Canada. Au cours des dernières années, nous avons lancé plusieurs fonds qui fournissent un soutien essentiel aux entreprises de certains des secteurs à forte croissance les plus prometteurs au Canada.

- Comme il est mentionné précédemment, notre **plateforme Excelles** de 500 millions de dollars fournit un soutien et des ressources essentiels pour permettre aux entrepreneures canadiennes de créer et de faire croître des entreprises canadiennes solides. (Pour plus de précisions, se reporter à la page 14.)
- Notre **Fonds pour les technologies profondes** de 200 millions de dollars investit dans des entreprises en démarrage qui élaborent des technologies fondées sur la recherche dans des domaines comme la technologie quantique, la photonique, l'électronique et l'intelligence artificielle fondamentale.
- Notre **Fonds Innovation industrielle** de 250 millions de dollars investit dans des entreprises des secteurs concurrentiels de base du Canada, dont l'énergie, les matières premières et l'agriculture. Il soutient des entreprises technologiques qui peuvent accroître la compétitivité des secteurs d'activité établis en mettant l'accent sur les applications de l'industrie 4.0 et les technologies des ressources.
- Notre **Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques** de 287 millions de dollars investit dans certaines des entreprises technologiques canadiennes les plus innovantes qui contribuent à la transformation numérique d'une vaste gamme de secteurs afin d'accroître l'efficacité des ressources. Forts du succès remporté par nos deux premiers fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques, nous avons adapté la stratégie afin qu'elle soit plus axée sur le développement durable. C'est pourquoi nous avons récemment lancé le **Fonds Avenir durable** de 150 millions de dollars. Ce fonds investit dans des entreprises qui mettent au point des technologies qui aident le Canada et le monde à atteindre les objectifs en matière de développement durable et de changements climatiques.
- Le **Fonds Technologies pour le climat** de 500 millions de dollars investit dans les entreprises canadiennes à impact élevé afin d'accélérer la mise au point et le déploiement de technologies à faibles émissions de carbone développées au Canada sur les marchés nationaux et internationaux. Cet engagement s'appuie sur la réussite de la division Technologies propres de 600 millions de dollars et confirme notre leadership dans la création d'entreprises championnes canadiennes de classe mondiale dans ce secteur.
- Notre **Fonds de croissance en coinvestissement par capital de risque** aide les entreprises à forte croissance à un stade de développement avancé à gagner en envergure pour réaliser leur plein potentiel et à attirer des investisseurs additionnels qui leur permettront de prendre de l'expansion grâce à des investissements directs et à des coinvestissements.
- Nous avons récemment lancé le **Fonds de démarrage** de 50 millions de dollars, un fonds de capital de risque axé sur les entreprises de logiciels qui vise à aider les entreprises en démarrage canadiennes émergentes.
- Notre **Fonds TI** et notre **Fonds Soins de santé** sont maintenant rendus au stade de la récolte et comptent sur des réserves destinées seulement aux transactions subséquentes.
- Conscients de l'existence de lacunes dans le **secteur des sciences de la vie**, nous allouons des capitaux au cours de la période de planification aux entreprises de ce secteur.

Au cours de la période de planification, nous créerons deux nouvelles enveloppes pour soutenir l'émergence de d'entrepreneures et entrepreneurs autochtones et noirs. Nous prévoyons aussi renouveler le mandat de bon nombre des fonds décrits précédemment, ce qui témoigne de notre soutien continu aux entreprises innovantes et aux secteurs à forte croissance.

Investissement dans des fonds externes : accroître notre impact sur l'économie de l'innovation

BDC soutient plus de 600 entreprises canadiennes grâce à ses investissements dans plus de 140 fonds externes œuvrant dans des secteurs technologiques comme l'information, les sciences de la vie et les technologies climatiques. Nous investissons dans un réseau de gestionnaires de fonds qui génèrent un flux constant d'investissements de grande qualité pour faire croître des entreprises technologiques championnes au Canada.

Concrétiser les initiatives du gouvernement fédéral axées sur le capital de risque

Au nom du gouvernement fédéral, BDC gère 390 millions de dollars pour le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), qu'elle investit dans des entreprises technologiques prometteuses par l'intermédiaire des fonds de capital de risque canadiens. Depuis son lancement en 2013, le PACR a mobilisé plus de 1,4 milliard de dollars, dont un milliard de dollars qui proviennent de caisses de retraite, de personnes à valeur nette élevée, de sociétés, d'institutions financières et des gouvernements de l'Ontario et du Québec.

Nous gérons aussi l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), dont l'enveloppe de 371 millions de dollars sert à soutenir les fonds de fonds, les groupes moins bien servis, y compris les femmes et les propriétaires d'entreprise provenant de la diversité, ainsi que les régions et les secteurs émergents. L'ICCR a été renouvelée et dispose de 450 millions de dollars additionnels afin de soutenir les fonds de fonds, les fonds des sciences de la vie et les fonds

de croissance inclusive. Le premier volet de l'ICCR a permis de mobiliser plus de 1,8 milliard de dollars, tandis que le nouveau volet devrait favoriser l'investissement de nouveaux capitaux d'environ 2,2 milliards de dollars dans l'écosystème du capital de risque au Canada.

Accélérer l'épanouissement de l'écosystème canadien du capital de risque

En plus de fournir du capital, BDC offre également des programmes éducatifs pour accélérer le développement de l'écosystème du capital de risque, notamment le Programme Commandités en action. Ce programme de formation vise à faire des gestionnaires de fonds du Canada des leaders du secteur en les aidant à améliorer leurs compétences et connaissances en matière d'investissement ainsi que leurs réseaux.

Maintenant reconnu comme l'un des meilleurs programmes de formation pour les gestionnaires de fonds, le Programme Commandités en action forme aussi d'autres participantes et participants clés de la communauté des entreprises en démarrage. D'ailleurs, le programme offre maintenant un volet axé sur les finances et les opérations à l'intention des associées et associés responsables des activités financières ou opérationnelles d'un fonds. Récemment, le programme Commandités en action a lancé un nouveau volet à l'intention des cheffes et chefs de la direction financière en raison de leur importance au sein d'une société de gestion de fonds.

Soutenir les investissements dans les actifs incorporels

Comme l'économie est de plus en plus propulsée par la connaissance et l'innovation, les entreprises investissent davantage dans les logiciels, la propriété intellectuelle et d'autres immobilisations incorporelles. Malgré l'importance stratégique des immobilisations incorporelles, leur financement est difficile parce qu'elles ne figurent pas au bilan d'une entreprise et que leur valeur à titre de garantie peut difficilement être établie par les institutions financières traditionnelles.

BDC a reconnu la nécessité d'offrir du capital patient et plus ciblé aux sociétés qui sont riches en propriété intellectuelle et a lancé un fonds de 160 millions de dollars au cours de l'exercice 2021. Bien qu'il s'agisse d'un fonds généraliste, il vise plus particulièrement les sociétés des secteurs riches en propriété intellectuelle comme ceux de la fabrication de pointe, des technologies médicales et des soins de santé, des semi-conducteurs, des produits de consommation et de la technologie de l'information. Le fonds effectue des investissements par emprunt et en capitaux propres, en fonction des besoins de chaque entreprise. Un deuxième fonds devrait être lancé au cours de la période de planification, lorsque le premier fonds aura été presque entièrement engagé.

Prêts spécialisés pour les entreprises technologiques

En plus de nos activités en capital de risque, nous soutenons la croissance des entreprises technologiques de toutes tailles en mettant à leur disposition une gamme complète de solutions de prêt par l'entremise d'équipes pancanadiennes spécialisées dans les technologies. En réponse à la demande du marché, des effectifs ont été ajoutés à cette équipe au cours des dernières années, et nous avons l'intention de continuer à accroître le soutien que nous offrons aux entreprises dans les grands marchés de Montréal, de Toronto et de l'Est et du Sud-Ouest de l'Ontario. Nous avons également élaboré une stratégie pour offrir du financement aux entreprises dans des régions d'excellence dans les technologies émergentes, comme Victoria, Kelowna, Saskatoon et Winnipeg.

Conseils de spécialistes d'expérience pour aider les propriétaires d'entreprise à relever les défis d'affaires

Les propriétaires d'entreprise font face à de nombreux défis, dont la hausse des coûts, la pénurie de main-d'œuvre compétente, et les pressions exercées pour que les changements technologiques soient plus durables et plus rapides. Ces entrepreneurs et entrepreneures ont besoin plus que jamais de conseils d'affaires de grande qualité pour pouvoir composer avec le contexte actuel, saisir les occasions et faire croître leur entreprise.

Nous offrons des services-conseils adaptés à la taille, à la complexité et aux ambitions de chaque entreprise, dans chaque région et secteur. Nous utilisons un réseau national de spécialistes internes et externes et des capacités en ligne pour leur fournir des conseils à prix abordable sur un vaste éventail de défis liés à la gestion. Nos services-conseils jouent un rôle important dans la réalisation de notre mission à titre de banque de développement, et ils sont complémentaires à ceux offerts sur le marché.

Selon une étude de BDC¹, appuyée par des données de Statistique Canada, la croissance des revenus des entreprises clientes de BDC ayant reçu à la fois du financement et des services-conseils se situait en moyenne, après un an, 6,8 points de pourcentage au dessus de celle des entreprises non-clientes (groupe de comparaison formé d'entreprises semblables). Les entreprises clientes de BDC ont également de meilleurs taux d'emploi, de croissance de la productivité et de survie lorsqu'elles bénéficient aussi de nos services conseils.

Aux petites entreprises, nous proposons sept solutions standardisées qui aident leurs propriétaires à s'attaquer à des problèmes d'affaires fondamentaux. Toutes ces solutions, qui sont livrées sous forme de coaching et reposent sur une approche de formation autonome, peuvent être offertes à distance.

¹ BDC, Mesurer l'incidence de BDC sur ses clients (2014-2018), mars 2022.

Aux propriétaires d'entreprises de plus grande taille et d'une plus grande complexité, nous fournissons des conseils spécialisés pour les aider à accroître leurs ventes, à améliorer leur présence en ligne, à accéder à de nouveaux marchés, à augmenter la productivité et à mieux gérer leurs finances et leurs ressources humaines. Nous offrons également du soutien à l'adoption du numérique par l'entremise de notre participation au PCAN du gouvernement fédéral, comme il est indiqué à la page 19.

Dans le cadre de nos activités visant l'amélioration de la productivité, nous avons mis au point un outil de comparaison de la performance qui permet de comparer les résultats à ce chapitre d'une entreprise à ceux d'autres PME canadiennes du même secteur. Cette information constitue une assise solide qui nous permet de discuter avec les propriétaires d'entreprise de stratégies d'amélioration de leur productivité et de l'aide que nous pouvons leur offrir.

Tout au long de la période de planification, nous nous consacrerons à aider plus d'entrepreneures et d'entrepreneurs à faire croître leur entreprise en cette période d'incertitude économique. Nous les aiderons également à rendre leur entreprise plus productive et à mieux se préparer à relever les défis émergents. Pour ce faire :

- ➔ nous élaborerons des services axés sur l'utilisation de la robotique et de l'automatisation;
- ➔ nous mettrons au point des solutions pour aider les entreprises à adopter des modèles d'affaires, des pratiques et des technologies durables à faibles émissions de carbone;
- ➔ nous aiderons les propriétaires d'entreprise à s'attaquer aux enjeux pressants, comme la hausse des coûts, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la pénurie de main-d'œuvre.

En outre, en nous appuyant sur le succès du PCAN, nous explorerons des façons d'aider les entrepreneures et entrepreneurs à utiliser l'intelligence artificielle de façon responsable dans leurs entreprises.

Les PME sont appelées à relever certains des plus grands défis auxquels notre monde fait face, et BDC est déterminée à être à leurs côtés à chaque étape. Nous avons élaboré une stratégie exhaustive pour mobiliser les propriétaires d'entreprise et les aider à adopter des pratiques durables qui leur permettront de bâtir des entreprises plus solides et plus résilientes, et ainsi contribuer à bâtir un avenir meilleur pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Nous sommes déterminés à maintenir des normes élevées de gouvernance, de production de rapports et de communication de l'information, alors que nous poursuivons nos initiatives axées sur le développement durable, dont la publication de notre premier rapport sur le développement durable au cours de l'exercice 2024 et la présentation d'une formation sur le développement durable à tout le personnel de BDC.

Comme toujours, nous continuerons à soutenir les entrepreneures et les entrepreneurs dans les bons comme dans les mauvais moments, en leur assurant un accès continu à des ressources même en période de catastrophe climatique, de crise et de récession.

Durabilité de l'environnement

La crise climatique est le défi le plus pressant de notre temps. Les PME sont forcées de s'adapter à un environnement naturel plus hostile, notamment en raison des inondations, des vagues de chaleur et des feux de forêt qui touchent de plus en plus souvent les collectivités partout au Canada. Parallèlement, les PME sont appelées à participer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Nous avons mobilisé des équipes à l'échelle de la Banque pour aider les PME à accroître leur efficacité énergétique et à réduire leurs émissions de GES. Nous voulons aussi aider les entrepreneures et entrepreneurs à participer aux chaînes d'approvisionnement associées aux possibilités créées par la transition énergétique et les nouvelles constructions au Canada. Par exemple, nous entrerons en contact avec les PME et les promoteurs de grands projets d'énergie propre et d'électrification pour les aider à tisser des liens. En outre, nous continuerons d'offrir aux PME du financement, des capitaux, des conseils et de l'information pour les aider à contribuer à une économie circulaire propre et faible en émissions de carbone.

À l'automne 2023, nous avons lancé des projets pilotes pour deux nouvelles solutions de financement vert. La première est une offre de prêts et de services-conseils aux propriétaires d'entreprise qui rénovent leurs bâtiments dans le but de réduire leur consommation d'énergie. La deuxième est destinée aux personnes qui investissent dans la construction ou l'achat d'un bâtiment répondant aux critères d'une certification environnementale reconnue, telle que Leadership in Energy and Environmental Design (LEED). Ces deux solutions auront la double mission de soutenir les objectifs d'affaires des propriétaires d'entreprise tout en réduisant les émissions de GES.

Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs climatiques, nous avons engagé, entre 2010 et l'exercice 2023, 2 milliards de dollars en investissements axés sur l'environnement. Nous investissons dans des entreprises de technologies propres et de technologies climatiques de calibre mondial par l'intermédiaire de nos fonds de technologies pour le climat et de notre Fonds Avenir durable (se reporter à la page 20 pour plus de précisions). Nous avons une excellente feuille de route pour ce qui est de réaliser des investissements dans les entreprises de ce secteur et d'y attirer les investissements du secteur privé. En fait, pour chaque dollar investi par BDC, le secteur privé a investi 7,30 \$ au moment de notre prise de participation ou à la suite de celle-ci.

Nous comprenons que certaines industries génèrent plus d'émissions de carbone que d'autres. Une partie de notre stratégie consiste à aider les entreprises de ces industries à réduire leurs émissions de GES et à devenir plus propres, notamment par l'entremise de notre Fonds Innovation industrielle qui aide les secteurs traditionnels à adopter des pratiques de développement durable.

En mai 2023, nous avons lancé le Centre d'action climatique de BDC, un carrefour en ligne où les propriétaires d'entreprise peuvent obtenir de l'information, des conseils et des liens vers d'autres entreprises spécialisées qui peuvent les aider à prendre des mesures de réduction des GES et d'adaptation climatique et à adopter d'autres initiatives bénéfiques pour l'environnement. Le centre offre du soutien et des conseils aux PME sur la façon d'adopter des pratiques durables, en entreprenant des projets comme la rénovation écoénergétique de bâtiments et la conversion à une flotte de véhicules électriques. Il offre aussi de l'information aux propriétaires d'entreprise qui cherchent à obtenir du financement pour mettre en œuvre leurs projets de durabilité.

Au cours de la période de planification, nous continuerons d'améliorer et d'enrichir le contenu qui est accessible dans le Centre d'action climatique. Nous élaborerons également une nouvelle offre de services-conseils pour aider les entrepreneures et entrepreneurs à adopter de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans leur entreprise.

En outre, dans le cadre de notre processus de prêt, nous mettons à jour et augmentons les questions de diligence raisonnable que nous posons à notre clientèle concernant la gestion des questions environnementales et sociales, dans le but d'améliorer notre compréhension de leurs défis et de leurs occasions d'affaires, au-delà des dimensions financières. Cela nous permettra également de suivre les tendances en matière de facteurs ESG et de mieux cibler le soutien que nous offrons pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux. Nous fournirons également à notre personnel de première ligne de l'information sur les principaux enjeux liés aux facteurs ESG dans des secteurs précis, afin que nous puissions aider efficacement les propriétaires d'entreprise à relever les défis auxquels ils font face et à repérer les possibilités.

Écologisation des activités de BDC

Pour faire preuve de leadership dans la lutte contre les changements climatiques et la pollution, BDC réduira fortement les émissions de GES de ses propres activités et de sa chaîne d'approvisionnement au cours des quatre prochaines années, avant d'acheter des crédits carbone pour éliminer toutes les émissions restantes de ses activités et atteindre la carboneutralité d'ici 2028. Nous prévoyons prendre les mesures suivantes au cours de la période de planification.

- **Obtenir plus de certifications LEED.** Nous aurons obtenu la certification LEED pour 14 de nos centres d'affaires d'ici la fin de l'exercice 2025 et nous appliquons les critères LEED à tous les nouveaux centres d'affaires.
- **Éliminer les émissions générées par les installations de BDC.** D'ici l'exercice 2026, nos installations utiliseront de l'électricité de sources d'énergie entièrement renouvelable ou non polluante.
- **Réduire les émissions associées à nos déplacements d'affaires** d'au moins 20 % d'ici l'exercice 2026.
- **S'attaquer aux émissions résiduelles.** BDC appliquera un prix interne du carbone à compter de l'exercice 2025 et utilisera les fonds pour créer un fonds de projets de réduction des GES.
- **Surveiller et encourager la réduction des émissions dans notre chaîne d'approvisionnement.** Nous travaillerons avec nos fournisseuses et fournisseurs et nos partenaires d'affaires pour réduire les émissions de GES dans la mesure du possible.
- **Atteindre la carboneutralité d'ici 2028** grâce à des initiatives opérationnelles et à l'achat de crédits carbone de haute qualité pour les émissions restantes.

Soutenir les chefs de file du développement durable

Dans le cadre de notre engagement à l'égard du développement durable, nous soutenons les entreprises certifiées comme étant des sociétés bénéfiques sur le plan social (certification B Corp). Ce sont des entreprises rentables qui respectent des normes rigoureuses sur le plan environnemental, social et de la gouvernance. Leurs objectifs et modèles d'entreprise correspondent à la volonté de leurs propriétaires de participer à la création d'une prospérité locale et durable.

BDC a été la première institution financière au Canada à obtenir la certification B Corp en 2013 et est le partenaire national du mouvement B Corp. BDC est aussi un membre fondateur de la plateforme de l'OCDE sur le financement des PME pour le développement durable, collaborant à l'échelle internationale pour s'assurer d'utiliser les meilleures pratiques pour aider les propriétaires d'entreprise à adopter des pratiques de développement durable.

BDC contribue à l'essor du mouvement B Corp en adoptant les mesures suivantes :

- En agissant à titre de partenaire officiel du mouvement B Corp
- En invitant des milliers de PME à des événements et à des ateliers de sensibilisation chaque année
- En conseillant de plus petits groupes d'entrepreneures et d'entrepreneurs sur l'évaluation « B Impact » et sur la façon d'obtenir la certification B Corp
- En soutenant ces PME grâce aux 265 millions de dollars en financement que nous leur offrons

De plus, nous encourageons toutes les entreprises à remplir le questionnaire d'évaluation B Corp. Il s'agit d'un questionnaire exhaustif gratuit qui permet de mesurer l'incidence des entreprises sur leur collectivité, leur personnel et l'environnement et qui s'inscrit dans le processus de certification B Corp.

Encourager les entreprises à adopter des pratiques de développement durable

Nous croyons que les entrepreneures et entrepreneurs doivent s'efforcer d'instaurer un milieu de travail où règnent la diversité et l'inclusion, afin de créer un environnement où toutes les personnes se sentent à l'aise et ont la possibilité de contribuer pleinement, grâce à leurs talents, à la réussite de l'entreprise. Cela est important non seulement pour les membres du personnel et les entreprises, mais aussi pour que le Canada devienne une société plus équitable, plus juste et plus prospère.

À l'appui à ces valeurs, BDC a été l'un des signataires fondateurs de l'initiative « Diversity in Action » de l'Institutional Limited Partners Association, et a depuis été reconnue comme un chef de file de la promotion de la collecte de données sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) et les facteurs ESG dans le secteur des marchés privés. Au début de 2023, BDC a lancé un modèle de rapport sur les facteurs ESG pour les entreprises de son portefeuille de capital de risque, tout en entamant une deuxième année de collecte de données sur la DEI. En novembre 2023, nous avons publié notre rapport annuel combiné sur la DEI et les facteurs ESG, qui servira de point de référence dans le secteur et permettra de voir où nous en sommes et quels sont les aspects à améliorer.

Dans le cadre de ses efforts pour soutenir une économie plus diversifiée, équitable et inclusive, BDC a été l'un des cofondateurs du Fonds d'innovation pour entrepreneures et entrepreneurs noirs avec BKR Capital; nous avons aidé à créer le premier fonds de capital de risque dirigé par une femme noire et axé sur les entreprises technologiques fondées par des personnes de la communauté noire au Canada. (Pour de plus amples renseignements sur le Fonds d'innovation pour entrepreneures et entrepreneurs noirs, se reporter à la page 15.)

Parmi les autres initiatives, notons un investissement dans Raven Indigenous Capital Partners, le premier fonds de capital de risque dirigé par des Autochtones; notre soutien au Fonds de croissance autochtone; la commandite de bourses d'études qui permettront à trois Autochtones de suivre le programme de formation de la Canadian Private Capital Investment School de la Ivey Business School; et le parrainage conjoint du programme de bourses de recherche de BKR Capital pour aider les professionnelles et professionnels de la communauté noire à progresser dans le secteur du capital de risque.

Nous avons également récemment lancé une boîte à outils DEI en ligne qui fournit de l'information, des conseils et des modèles pour aider les entrepreneures et les entrepreneurs à adopter des politiques et des pratiques de grande qualité en matière de DEI dans leur entreprise.

Nous formons aussi le personnel de BDC afin de mieux servir les propriétaires d'entreprise autochtones. En plus de la formation obligatoire sur le leadership inclusif et le concept d'alliée ou allié, tout le personnel de BDC doit dorénavant suivre le cours Les 4 saisons de la réconciliation qui porte sur l'histoire et l'identité autochtones et l'importance de la réconciliation au Canada. BDC a également décidé d'offrir ce cours gratuitement à tous les propriétaires d'entreprise au pays. Il permet d'acquérir des connaissances de base sur la réconciliation avec les peuples autochtones et fournit des conseils pour sa mise en application au quotidien.

Aider les entrepreneures et entrepreneurs au cours des périodes difficiles

L'un des rôles les plus importants de BDC, en tant que banque de développement, est de s'assurer que les PME ont un accès continu à des capitaux et à des conseils d'affaires spécialisés pour les aider à faire face aux grands défis de notre temps, notamment en période de crise, de catastrophe climatique et de récession.

L'importance de cette mission a été démontrée à maintes reprises au fil du temps. Par exemple, nous avons fourni du financement essentiel aux PME durant la crise financière et la récession de 2008-2009. Notre réponse rapide et exhaustive à la pandémie de COVID-19 constitue l'exemple le plus récent de notre rôle d'amortisseur des chocs qui touchent individuellement chaque propriétaire d'entreprise et l'économie dans son ensemble. Lorsque nos programmes d'aide liés à la COVID-19 ont pris fin, BDC avait accordé un montant total de 7,8 milliards de dollars de financement aux entreprises canadiennes.

Au cours des dernières années, les changements climatiques ont causé davantage d'inondations, de feux de forêt et d'autres catastrophes liées aux conditions météorologiques partout au Canada. BDC a offert un soutien particulier à la clientèle touchée et est prête à en faire davantage dans les années à venir, à mesure que les répercussions des changements climatiques s'intensifient. Par exemple, au cours du printemps et de l'été 2023, nous avons fourni de l'aide à notre clientèle qui a été touchée par des feux de forêt dans plusieurs régions du Canada. Nous avons offert aux propriétaires des entreprises admissibles la possibilité de reporter jusqu'à six mois le remboursement du capital.

Soutenir la santé mentale des entrepreneures et entrepreneurs

Depuis 2020, BDC sonde les propriétaires d'entreprise du Canada sur l'état de leur santé mentale et leur bien-être.

Les résultats recueillis indiquent que nombre d'entrepreneures et entrepreneurs ont de la difficulté à composer avec les responsabilités et les pressions liées à la propriété et à l'exploitation d'une entreprise. Par exemple, lors de notre plus récent sondage mené en février 2023, 35 % des propriétaires d'entreprise sondés ont déclaré avoir demandé de l'aide professionnelle pour un enjeu en matière de santé mentale au cours de l'année précédente, et près de la moitié (48 %) ont indiqué s'être sentis déprimés au cours des deux semaines précédentes. En tant que banque de développement du Canada, nous sommes déterminés à aider les propriétaires d'entreprise à se sentir bien dans tous les aspects de leur vie, entre autres en leur fournissant des ressources pour les aider à affronter leurs enjeux en matière de santé mentale.

Ainsi, nous publions une liste d'organisations de confiance partout au Canada auprès desquelles les propriétaires d'entreprise peuvent obtenir des ressources et des conseils qui les aideront à affronter leurs enjeux en matière de santé mentale. De plus, nous avons l'intention de lancer de nouveaux programmes au cours de la période de planification afin de répondre aux besoins des entrepreneures et entrepreneurs en matière de santé mentale, notamment en leur donnant accès à des services professionnels de counseling et de soutien en ligne gratuits ou à bas coût.

Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux afin de soutenir un nombre plus important d'entreprises au cours des prochaines années et de renforcer notre impact sur celles-ci. Pour atteindre ces objectifs, nous savons que nos produits et services doivent répondre aux besoins réels des entrepreneures et entrepreneurs et être offerts de manière à faciliter la tâche de celles et ceux qui font affaire avec nous. C'est pourquoi nous nous efforçons d'approfondir nos connaissances et notre information sur les activités de notre clientèle et d'améliorer continuellement nos canaux de prestation.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons également recruter et retenir des personnes talentueuses qui se soucient de la réussite de notre clientèle et leur fournir les outils nécessaires pour qu'elles puissent offrir un service exceptionnel aux entrepreneures et entrepreneurs. Pour embaucher et fidéliser les personnes les plus talentueuses, nous continuons de favoriser une culture et un milieu de travail hautement performants, flexibles, diversifiés, équitables, inclusifs et accessibles.

Expérience client

Offrir une expérience client exceptionnelle est au cœur des valeurs de BDC et constitue l'élément clé de l'atteinte de nos objectifs. Dans un contexte économique incertain et en constante évolution, nous devons rester à l'écoute des besoins et des attentes de notre clientèle et lui offrir des services de la plus haute qualité. Bien que le pourcentage de clientes et clients satisfaits de BDC soit élevé et stable à 93 %, le pourcentage de clientes et clients indiquant être « très satisfaits » a connu une baisse. Cela s'explique en partie par un contexte économique difficile, caractérisé par des taux d'intérêt élevés, mais aussi par le temps requis pour mettre en œuvre certains de nos processus autres que notre processus de prêt en ligne. Cela nous rappelle que nous devons déployer sans relâche des efforts pour offrir aux entrepreneures et entrepreneurs l'expérience client souhaitée et attendue.

Nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives importantes visant à améliorer l'expérience client.

- Nous avons mis en place de nouveaux paramètres et de nouveaux mécanismes de rétroaction afin d'avoir une meilleure compréhension de la satisfaction de la clientèle tout au long de notre relation et de déterminer les principaux éléments ayant besoin d'être améliorés.
- Nous avons amélioré nos capacités de service omnicanal afin de renforcer le service à la clientèle offert par le Centre d'affaires virtuel, le Centre de contact clients et l'Espace client, notre portail client. Nous offrons également, par l'entremise de notre application BDC Mobile, de nouvelles fonctionnalités qui permettent à notre clientèle actuelle et potentielle de faire le suivi des demandes de prêt ainsi que d'autogérer les prêts et les mandats de consultation.

- Nous avons amélioré notre processus d'octroi de prêt en ligne, afin qu'il soit plus rapide et plus facile pour un plus grand nombre de propriétaires d'entreprises d'obtenir le financement souhaité. Nous avons récemment lancé une nouvelle fonctionnalité qui nous permet de faire des offres de prêts préautorisés à des entreprises clientes. Grâce à cette fonctionnalité, les entreprises clientes peuvent obtenir des fonds plus rapidement, n'ayant plus à amorcer un nouveau processus de demande de prêt. En date de décembre 2023, 2 500 entreprises clientes avaient bénéficié de ce processus accéléré.
- Nous avons élargi la portée de notre programme de gestion des courriels de la clientèle afin de joindre plus d'entreprises clientes et d'établir un nouveau cadre de contact avec la clientèle. Au-delà des transactions financières, les conseils et les relations avec la clientèle sont au cœur de notre proposition de valeur. Nous visons à apporter plus de valeur aux clientes et clients en adoptant une approche uniforme et normalisée pour l'ensemble des régions et des interactions.

En outre, nous avons intégré des objectifs axés sur la clientèle aux objectifs de rendement individuels de tous les membres du personnel, en phase avec l'engagement de BDC à devenir une organisation toujours plus axée sur la clientèle.

Technologie et gestion des données

À l'appui de nos efforts constants pour devenir une organisation de plus en plus axée sur le numérique et la clientèle, nous continuons de faire des investissements dans la technologie et l'automatisation des processus.

Nous utilisons des données pour comprendre les besoins et les comportements de la clientèle, pour mieux la servir et pour soutenir notre prise de décisions. Nous continuons d'investir dans la modernisation des données et d'améliorer nos capacités à mieux utiliser les données et l'analytique. Nous explorons également la façon nous pourrions tirer parti de l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle pour servir notre clientèle plus efficacement.

De plus, nous renforçons constamment la cybersécurité de BDC dans un contexte de menaces en constante évolution. Nous travaillons à accroître l'agilité de BDC et à assurer le niveau de sécurité le plus élevé pour protéger nos systèmes de TI ainsi que les données de la clientèle et du personnel.

Expérience employé et culture

Nous mettons l'accent sur la création d'une expérience de travail exceptionnelle à BDC, car nous savons qu'il est essentiel d'attirer et de garder à notre emploi des personnes talentueuses, motivées et issues de divers milieux pour être en mesure de fournir le meilleur soutien possible aux propriétaires d'entreprise. En temps de pénurie de main-d'œuvre, alors que de nombreux secteurs de l'économie canadienne peinent à maintenir leur effectif, la fidélisation du personnel constitue aussi un défi de taille pour BDC. C'est particulièrement vrai pour le personnel de première ligne sur lequel nous comptons pour offrir un soutien de la plus haute qualité aux propriétaires d'entreprise.

BDC offre déjà un milieu de travail remarquable, comme en font foi les nombreux prix d'excellence que nous avons reçus ainsi que les commentaires provenant directement des membres du personnel. Cependant, nous pouvons toujours en faire plus.

Notre modèle de travail hybride offre à nos employées et employés la possibilité de travailler en personne (avec la clientèle ou à un bureau de BDC) et à distance à partir de leur domicile. Ce modèle s'aligne sur les tendances du marché.

En plus de notre modèle de travail hybride, nous sommes déterminés à offrir aux membres de notre personnel un milieu de travail positif, exempt de harcèlement et accessible, qui favorise leur bien-être. Par exemple, nous mettons en œuvre d'un plan d'action en matière d'accessibilité qui vise à améliorer l'accessibilité pour notre personnel et les propriétaires d'entreprise. En ce qui concerne le personnel, nous travaillons à améliorer nos espaces de travail physiques, nos processus de recrutement et les outils numériques que nous utilisons.

Notre engagement à l'égard de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et de l'accessibilité (DEIA) est constamment reconnu; en effet, BDC figure à nouveau au palmarès des meilleurs employeurs pour la diversité en 2022 en raison de ses nombreuses initiatives, de ses partenariats et de l'ensemble de ses programmes de soutien en matière de diversité et d'inclusion. Nous reconnaissons toutefois que nous nous devons d'être plus audacieux et de continuer à faire avancer notre stratégie et notre culture en matière de DEIA. Dans le cadre de nos efforts en ce sens, nous avons récemment célébré le premier anniversaire du réseau professionnel des personnes noires qui compte maintenant plus de 100 employées et employés noirs de BDC. Nous avons aussi mis en place l'écriture inclusive dans l'ensemble de notre organisation et l'utilisation des pronoms privilégiés par les membres du personnel en reconnaissance de la diversité des genres.

BDC continue de mettre l'accent sur l'égalité entre les sexes et s'engage à soumettre à une analyse comparative ses pratiques en matière de parité hommes-femmes. Nous avons obtenu la Certification Parité Argent de l'organisme La Gouvernance au féminin et nous entendons améliorer nos résultats en matière d'égalité chaque année. Nous sommes fiers d'annoncer qu'en 2022, la parité hommes-femmes a été atteinte dans notre conseil d'administration.

BDC reconnaît qu'elle a la responsabilité de contribuer à la réconciliation et à l'éducation, et d'offrir des possibilités d'emploi équitables aux personnes handicapées, aux membres de la communauté noire, aux Autochtones, aux personnes de couleur et aux personnes LGBTQ2+. Afin de continuer à soutenir le parcours d'apprentissage de notre personnel et de renforcer encore davantage notre engagement à lutter contre le racisme, nous donnons une formation obligatoire sur le leadership inclusif et le concept d'alliée ou allié ainsi que des formations de sensibilisation à la culture autochtone et à l'accessibilité. En outre, nous continuons de sensibiliser notre personnel aux groupes de propriétaires d'entreprise provenant de la diversité en maintenant les cours sur les préjugés inconscients dans le programme de formation continue de BDC.

À plus long terme, nous prévoyons réaliser une analyse des données sur la diversité et recueillir des commentaires de groupes de discussion afin de cerner et d'éliminer les barrières qui nuisent à la fidélisation et à l'avancement à BDC des personnes talentueuses issues de la diversité. De plus, nous poursuivons la mise en œuvre de notre programme de diversité des fournisseuses et des fournisseurs dans le but d'attirer un plus grand nombre de personnes appartenant à des groupes clés de propriétaires d'entreprise, comme les personnes noires, les Autochtones, les personnes de couleur, les personnes LGBTQ2+ et les femmes, ainsi que les entreprises certifiées B Corp. Enfin, en appui à l'engagement de BDC à promouvoir les langues officielles du Canada pour servir la population et dans ses lieux de travail, un nouveau plan d'action triennal a été approuvé et est maintenant mis en œuvre.

Le cadre de gestion du risque (CGR) de BDC, sous la direction de la cheffe ou du chef de la gestion des risques, permet d'assurer une surveillance de la gestion des risques et de la gouvernance des risques à l'échelle de l'entreprise. Il comprend la stratégie et les politiques de BDC en matière de gestion du risque conformément à l'appétit de BDC pour le risque et à sa stratégie d'affaires. Le principal objectif du CGR est d'établir une approche exhaustive et proactive de gestion du risque qui favorise une solide culture du risque à l'échelle de BDC.

L'équipe de gestion du risque travaille avec des membres des secteurs d'activité et des fonctions de l'entreprise pour établir des politiques, des procédures et des seuils qui reflètent l'appétit de BDC pour le risque. Elle surveille et documente les risques existants et émergents en plus de veiller au respect de l'énoncé sur l'appétit pour le risque.

Le CGR permet l'identification et l'évaluation continues des risques existants et émergents de BDC. BDC passe en revue et évalue les risques importants qui pourraient nuire à sa capacité à atteindre ses objectifs décrits dans le Plan d'entreprise. Compte tenu des objectifs stratégiques de BDC pour la période de planification, nous avons recensé les principaux risques indiqués ci-après que nous surveillerons sans interruption tout au long de la période de planification.

→ Risque découlant de l'évolution du contexte commercial, de la conjoncture économique et du marché

L'évolution de l'environnement commercial, de la conjoncture économique et du marché peut nuire à la performance des PME et, en conséquence, à la performance de BDC. Les principales considérations de BDC en ce qui a trait à l'économie et au marché comprennent le taux d'inflation, la possibilité d'une récession, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les fluctuations du prix de l'énergie, la pénurie de main-d'œuvre, le taux de chômage, la volatilité des prix de l'immobilier, les changements dans les évaluations d'entreprises, le taux d'endettement des ménages ainsi que la confiance en général des entreprises et des consommatrices et consommateurs. Parmi les autres facteurs influant sur les prêts et les placements, mentionnons les changements de politique monétaire, la volatilité des marchés financiers, la fluctuation des taux d'intérêt et les variations du prix des marchandises.

→ Risque lié à la cybersécurité

Il s'agit du risque lié aux cybermenaces complexes et en constante évolution, y compris la menace permanente que représentent les pirates informatiques expérimentés bien outillés et le contexte géopolitique. Il comprend aussi les risques liés à la sécurité des TI auxquels font face les fournisseuses et fournisseurs de BDC et les menaces possibles posées par l'inconduite du personnel en place. L'importance croissante accordée au caractère confidentiel et personnel de l'information ainsi que les récentes atteintes à la sécurité des TI dans le secteur des services financiers rappellent à BDC les menaces constantes qui pèsent sur ses systèmes de TI.

→ Risque de volatilité des portefeuilles

Le risque de volatilité des portefeuilles comprend les risques associés à la volatilité des portefeuilles de prêts et de placements de BDC découlant du rendement financier et de la demande en capital des PME, de l'incertitude du marché, de la liquidité du marché et de l'évaluation des actifs et des titres. Le risque de crédit se reflète dans les prêts en défaut, la perte de valeur des portefeuilles (remboursement des prêts ou radiations), une tarification qui ne correspond pas au profil de risque des entreprises clientes, une évaluation inappropriée des titres, une diminution de la juste valeur des placements de capital de risque et une augmentation du nombre d'entreprises clientes qui pourraient être exposées à des difficultés financières.

→ Risque lié aux tiers

Le risque de panne ou d'atteinte à la sécurité associé à l'utilisation et à la performance des fournisseuses et fournisseurs tiers ou de leur chaîne d'approvisionnement, pouvant entraîner pour BDC des interruptions de ses services essentiels, des mesures réglementaires à son égard, une atteinte à la protection des données personnelles, des pertes financières, des litiges ou une atteinte à sa réputation.

→ Risque lié aux changements climatiques

Le risque lié aux changements climatiques peut prendre la forme de risques physiques ou de risques de transition et est associé à l'incidence des changements climatiques sur BDC et sa clientèle. Les changements climatiques comprennent les événements météorologiques violents, la mutation des systèmes économiques et l'évolution des réponses gouvernementales et sociétales susceptibles d'engendrer un large éventail de risques, y compris le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque structurel, le risque de résilience et le risque lié au crédit. Les changements climatiques auront un impact important à la fois sur la stratégie générale des PME canadiennes et sur celle de BDC.

→ Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est associé au risque que les perceptions des parties prenantes ou de la clientèle à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent à sa réputation et qu'elles aient une incidence sur sa capacité de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

→ Risque stratégique

Le risque que BDC ne puisse réaliser son mandat en raison de l'adoption d'une stratégie moins optimale ou inefficace, de la mise en œuvre inefficace de la stratégie, de la méconnaissance du marché ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements externes. La Banque met en œuvre une multitude d'initiatives conformément à ses priorités à court terme et à long terme. L'atteinte de ces objectifs nécessite une planification stratégique, des systèmes élaborés de gestion des TI et des données ainsi que le recours accru à du personnel possédant des compétences spécialisées dans un environnement où la concurrence pour le personnel est forte.

Cette section présente un aperçu du plan financier de BDC pour les exercices 2025 à 2029. Les détails par secteur d'activité se trouvent à partir de la page 56. Les prévisions du plan financier concernant les activités de BDC sont fondées sur les conditions et hypothèses économiques décrites à la section *Environnement externe*, à la page 8. Elles ont été élaborées en fonction d'un environnement économique dans lequel l'incertitude sur les marchés demeure fort préoccupante. Cela pourrait entraîner des écarts par rapport aux prévisions.

La demande à l'égard de l'offre de BDC a été solide au premier semestre de l'exercice 2024, mais a commencé à s'essouffler au second semestre de l'exercice 2024 en raison de l'incertitude économique. Même si nous prévoyons que les niveaux d'activité demeureront modestes au début de la période de planification, les volumes devraient augmenter à un bon rythme pendant le reste de la période.

Le tableau 1 présente le volume d'activité prévu de BDC.

- Le montant des acceptations de prêts de Financement devrait croître à raison d'un taux annualisé de 7,4 % tandis que les décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières devraient croître selon un taux annualisé de 7,8 % au cours de la période de planification. De plus, Financement devrait émettre des garanties de prêts de l'exercice 2024 à l'exercice 2026, dans le cadre d'un projet pilote avec un nombre limité d'institutions financières. Financement déploiera, en tout, plus de 68 milliards de dollars au cours de la période de planification afin de soutenir les propriétaires d'entreprise du Canada, et se consacrera particulièrement aux petites entreprises et aux régions de l'Ontario et de l'Ouest, des marchés à croissance rapide au sein desquels évoluent bon nombre de propriétaires d'entreprise de secteurs moins bien servis et issus de la diversité, tout en continuant à soutenir les régions de l'Atlantique, du Québec et du Nord.
- L'activité de Capital de croissance et transfert d'entreprise (CCTE) devrait croître à raison d'un taux annualisé élevé de 12,5 %, faisant ainsi en sorte que les acceptations atteindront 740 millions de dollars à l'exercice 2029. La croissance devrait être plus faible au début de la période de planification, tandis que le ralentissement économique devrait encore se traduire par une diminution des fusions et acquisitions, des transferts d'entreprise et des investissements dans le secteur des technologies. À compter de l'exercice 2026, les acceptations devraient connaître une croissance soutenue. Le rebond attendu de l'économie devrait permettre d'accroître la demande pour les produits de CCTE, les PME cherchant à obtenir davantage de capital à l'appui de leurs plans de croissance et de transfert d'entreprise. La croissance découlera également du fait que CCTE a l'intention de jouer un rôle plus actif dans les marchés moins bien servis et d'être davantage à l'affût de possibilités dans le secteur des technologies.
- Le total des placements de Capital de risque devrait se situer dans une fourchette de 570 millions de dollars à 680 millions de dollars par année au cours de la période de planification. Cette projection est très sensible à l'évolution de la dynamique du marché et au rythme du retour graduel à des conditions de marché normales. Les investissements directs devraient se situer dans une fourchette de 195 millions de dollars à 290 millions de dollars, portés par des initiatives comme le Fonds Innovation industrielle, le Fonds pour les technologies profondes et la plateforme Excelles. En outre, deux enveloppes de 100 millions de dollars seront déployées pour soutenir les propriétaires d'entreprise issus de la communauté autochtone et de la communauté noire, et une autre enveloppe de 100 millions de dollars sera affectée au nouveau fond sciences de la vie. Dans l'intervalle, les investissements dans les fonds devraient se situer dans une fourchette de 210 millions de dollars à 220 millions de dollars à mesure que nous continuerons à accroître nos partenariats. L'activité d'investissement de croissance direct devrait s'établir dans une fourchette de 75 millions de dollars à 95 millions de dollars par année, soutenue par le déploiement d'une initiative de 150 millions de dollars en matière de coinvestissements avec des fonds de capital-investissement et des fonds d'investissement de croissance canadiens. L'équipe responsable du financement sur actifs de propriété intellectuelle déploiera des autorisations qui devraient se situer dans une fourchette de 20 millions de dollars à 25 millions de dollars par année. Le Fonds Technologies pour le climat de 500 millions de dollars, lancé au cours de l'exercice 2023, entre 50 millions de dollars et 70 millions de dollars par année.

- ➔ Les produits de Services-conseils reviendront à leur niveau d'avant la pandémie et le PCAN lorsque ce programme prendra fin, pour s'établir dans une fourchette de 30 millions de dollars à 44 millions de dollars pour la durée de la période de planification.
- ➔ Les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) englobent le Plan d'action pour le capital de risque, les Initiatives de catalyse du capital de risque, la Division des technologies propres et le Fonds de croissance autochtone (FCA). L'enveloppe de 600 millions de dollars de la Division des technologies propres sera entièrement autorisée d'ici la fin de l'exercice 2025. L'enveloppe de 450 millions de dollars de l'ICCR II devrait être entièrement autorisée d'ici l'exercice 2025, dont une tranche de 415 millions de dollars devraient être décaissée d'ici la fin de l'exercice 2029. L'enveloppe de 100 millions de dollars du FCA sera entièrement engagée d'ici la fin de l'exercice 2027.
- ➔ Le Programme d'accès au crédit (PAC) regroupe les initiatives visant à accroître les capitaux pour répondre aux besoins particuliers des PME, comme ceux liés à l'aide apportée dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et à l'adoption du numérique. Jusqu'à présent, plus de 7,8 milliards de dollars en capital ont été engagés dans le cadre des initiatives du PAC, dont des garanties de prêts de 3,7 milliards de dollars au titre du Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT). Après l'annonce du lancement du PCAN, la portée du PAC a été étendue afin d'y intégrer les prêts octroyés par BDC aux termes du PCAN. Dans le cadre du PCAN, BDC s'attend à verser 750 millions de dollars d'ici l'exercice 2026 à environ 13 600 propriétaires d'entreprise à l'appui de la mise en œuvre de leur plan d'adoption du numérique.

Tableau 1 – Sommaire du niveau d'activité

(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Acceptations de prêts de Financement	10 256	10 400	10 805	11 910	12 760	13 750	14 850
<i>Croissance</i>	9 %	1 %	4 %	10 %	7 %	8 %	8 %
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières de Financement	673	552	444	666	652	721	802
Émissions de garanties de prêts de Financement	-	35	400	365	-	-	-
Acceptations de Capital de croissance et transfert d'entreprise*	461	410	440	500	570	665	740
<i>Croissance</i>	-2 %	-11 %	7 %	14 %	14 %	17 %	11 %
Autorisations de Capital de risque	526	350	570	670	680	680	680
Produits de Services-conseils	38	46	44	34	30	32	33
<i>Croissance</i>	32 %	20 %	-4 %	-23 %	-12 %	7 %	3 %
Autorisations des Programmes incitatifs pour le capital	373	110	60	-	-	-	-
Acceptations et autorisations dans le cadre du PAC	76	277	281	142	2	-	-
Émissions de garanties de prêts dans le cadre du PAC	229	-	-	-	-	-	-

* La composante prêts de premier rang de la solution de financement unitranche n'est pas incluse en raison de sa volatilité et parce qu'elle est difficilement prévisible.

Comme le montre le tableau 2, la croissance du portefeuille consolidé de BDC devrait être modérée au début de la période de planification en raison de la moins-value sur les placements en capital de risque conjuguée à la décroissance du portefeuille du PAC à mesure que les propriétaires d'entreprise rembourseront les prêts accordés dans le cadre des mesures de soutien en réponse à la pandémie de COVID-19. À compter de l'exercice 2026, le rebond attendu de l'économie devrait se traduire par une hausse du niveau d'activité de BDC et des placements de capital de risque à la juste valeur. En outre, les taux de remboursement des prêts accordés en réponse à la pandémie de COVID-19 devraient diminuer à mesure que ce portefeuille de prêts rétrécira. Par conséquent, nous prévoyons que la croissance du portefeuille sera plus rapide. Dans l'ensemble, le portefeuille consolidé de BDC devrait croître à un taux annualisé de 7 % au cours de la période de planification, faisant en sorte que le portefeuille atteindra 66 milliards de dollars d'ici la fin de l'exercice 2029.

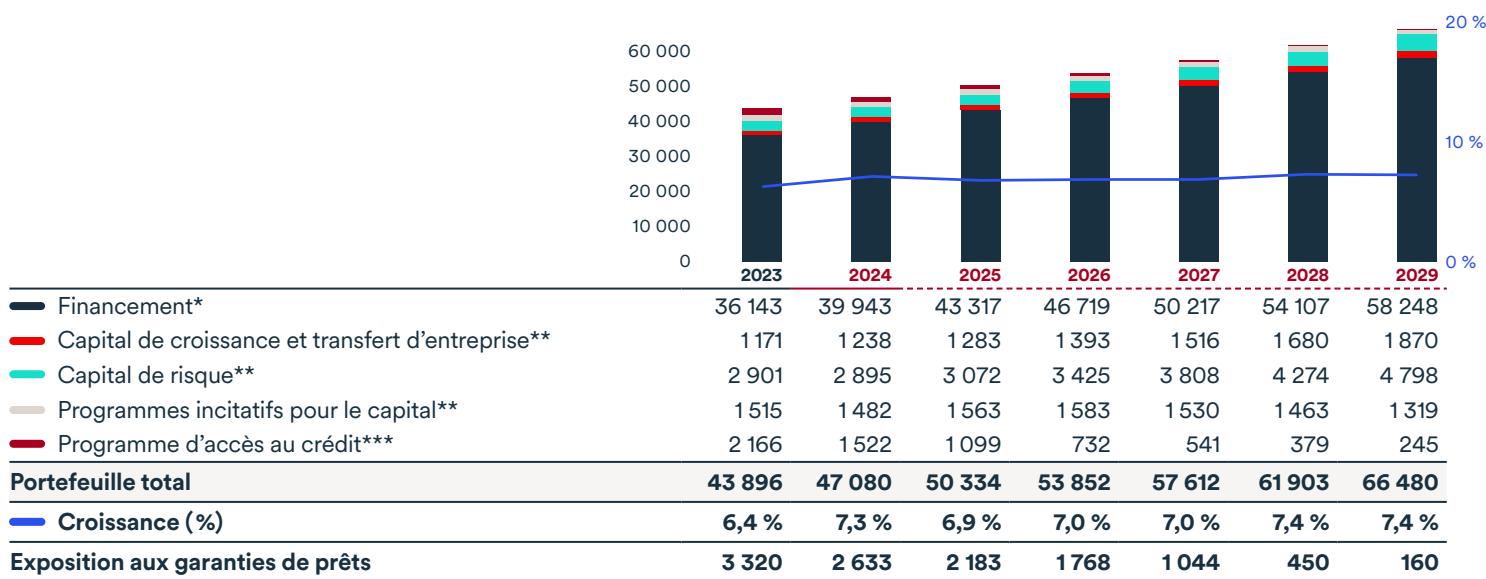
L'exposition aux garanties de prêts de BDC devrait diminuer de façon constante au cours de la période de planification à mesure que les propriétaires d'entreprise rembourseront les prêts couverts par les garanties du Programme de crédit

pour les secteurs très touchés (PCSTT). Cette diminution de l'exposition aux garanties de prêts sera en partie contrebalancée par l'émission de nouvelles garanties de prêts dans le cadre d'un projet pilote avec un nombre limité d'institutions financières qui leur permettra de joindre un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise de secteurs moins bien servis.

La croissance des produits nets de BDC, présentée dans le tableau 3, devrait diminuer de l'exercice 2024 à l'exercice 2025, en raison principalement des produits moins importants du PAC à mesure que le portefeuille fait l'objet de remboursements. Au cours de cette période, la croissance des produits subira aussi l'incidence des pertes nettes réalisées projetées associées aux placements, reflet du ralentissement soutenu du marché du capital de risque. Cela sera neutralisé en partie par la hausse des produits attribuable à la croissance du portefeuille de Financement. À compter de l'exercice 2026, les produits nets devraient augmenter de façon constante pour atteindre 3,0 milliards de dollars d'ici l'exercice 2029, portés par par la croissance des portefeuilles dans les secteurs Financement et CTE ainsi que par la hausse des profits réalisés sur les placements des secteurs Capital de risque et PIC.

Tableau 2 – Portefeuille consolidé

(en millions de dollars)



* Les prêts du secteur Financement sont présentés au coût amorti. Les placements de financement subordonné et les titres adossés à des créances mobilières du secteur Financement sont présentés à la juste valeur.

** À la juste valeur.

*** Le portefeuille du Programme d'accès au crédit est présenté au coût sauf pour ce qui est des investissements dans le cadre du Programme financement relais de Capital de risque qui sont présentés à la juste valeur.

Tableau 3 – Sommaire du résultat net et des dépenses en capital consolidés de BDC
(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Produits nets	2 084	2 200	2 136	2 312	2 512	2 684	3 010
<i>Croissance</i>	-9 %	6 %	-3 %	8 %	9 %	7 %	12 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(344)	(799)	(594)	(380)	(439)	(461)	(464)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements et d'autres instruments	(671)	(366)	(147)	23	135	244	146
Charges opérationnelles et administratives	766	835	901	935	981	1 030	1 082
<i>Croissance</i>	-1 %	9 %	8 %	4 %	5 %	5 %	5 %
Résultat net	303	200	494	1 020	1 227	1 437	1 610
Dépenses en capital	27	21	27	20	18	19	17

Dans le budget de 2023, le gouvernement fédéral a indiqué que toutes les sociétés d'État devraient contribuer à la réduction globale des dépenses prévues. Par conséquent, le Plan d'entreprise 2023-2024 à 2027-2028 de BDC comportait une réduction des charges opérationnelles et administratives correspondant à 90 millions de dollars d'ici à l'exercice 2027, par rapport aux dépenses prévues dans le Plan d'entreprise 2022-2023 à 2026-2027.

Le présent Plan d'entreprise comporte des réductions supplémentaires des charges opérationnelles et administratives. Par comparaison avec le Plan d'entreprise de l'exercice précédent, les charges devraient encore être réduites d'une tranche de 24 millions de dollars additionnels de l'exercice 2025 à l'exercice 2028. Conformément aux exigences, ces réductions permettent d'épargner au moins 15 % au titre des frais de conseil et autres frais professionnels, et des frais de voyages, par rapport aux données de référence du Plan d'entreprise 2022-2023 à 2026-2027. Le détail des réductions est présenté au bas du tableau 4.

Dans l'ensemble, la croissance annualisée des charges opérationnelles et administratives devrait s'établir à 5 % au cours de la période de planification. À compter de l'exercice 2026, la croissance des charges opérationnelles et administratives devrait être dépassée par celle des produits nets compte tenu des avantages que BDC tirera des gains d'efficacité découlant des investissements réalisés dans les processus et la technologie, ainsi que de son engagement à réduire les charges opérationnelles et administratives.

La rentabilité de BDC devrait être inférieure à son niveau historique au cours des exercices 2024 et 2025, en raison du ralentissement économique et de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et de la moins-value sur les placements qui en découlent.

Le résultat net consolidé de BDC devrait atteindre 1,6 milliard de dollars d'ici l'exercice 2029. BDC pourra ainsi continuer à soutenir la réussite à long terme des PME, en mettant l'accent sur les propriétaires d'entreprise de secteurs moins bien servis et issus de la diversité. L'augmentation prévue du résultat net annuel au cours de la période de planification sera surtout attribuable à la hausse des produits nets du secteur Financement et au résultat net plus élevé des secteurs CCTE et Capital de risque. La réduction de la perte nette au titre du PAC et la croissance limitée des charges opérationnelles contribueront également à la hausse du résultat net.

Étant donné que le montant des produits générés par les activités est supérieur à celui du capital requis pour soutenir la croissance du portefeuille, BDC prévoit générer un capital au-delà du taux cible interne de l'exercice 2026 à la fin de la période de planification.

Pour continuer d'être efficace et de répondre aux besoins de la clientèle, BDC poursuivra ses investissements dans les technologies numériques et de l'information. Pour de plus amples renseignements sur ces initiatives, voir le *Budget des dépenses en capital* à la page 62.

Tableau 4 – Charges opérationnelles et administratives

(en millions de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Salaires et autres avantages	442	509	550	579	619	659	698
Charge au titre des régimes à prestations définies	56	49	51	52	54	56	59
	498	558	601	631	673	715	757
Locaux et équipement	44	46	46	46	47	48	48
Frais de conseil et autres frais professionnels	45	32	31	30	30	30	30
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	59	63	77	82	83	84	86
Communications, publicité et promotion	31	28	29	30	30	31	32
RVH, formations et programmes de perfectionnement professionnels*	16	16	17	18	18	19	20
Accroissement de la main-d'œuvre	53	64	72	75	77	81	85
Frais de prestation externe	17	22	21	17	15	16	16
Autres	3	6	7	6	8	6	8
	268	277	300	304	308	315	325
Charges opérationnelles et administratives totales	766	835	901	935	981	1 030	1 082

* RVH représente Repas, voyage et hébergement.

Réduction des charges opérationnelles et administratives

(en millions de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Charges opérationnelles et administratives du Plan d'entreprise 2022-2023 à 2026-2027	-	870	922	970	1 018	-	-
Réduction des charges opérationnelles et administratives	-	(14)	(16)	(29)	(31)	-	-
Plan d'entreprise 2023-2024 à 2027-2028	-	856	906	941	987	1 037	-
Réductions supplémentaires	-	-	(5)	(6)	(6)	(7)	-
Charges opérationnelles et administratives du Plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029	-	-	901	935	981	1 030	1 082

Principaux indicateurs financiers

Le tableau 5 montre les indicateurs financiers liés à la viabilité financière et à la suffisance du capital de BDC, conformément au Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière.

Rendement annuel des capitaux propres rajusté¹

Le rendement annuel des capitaux propres rajusté mesure l'efficacité de la génération de bénéfices par rapport aux capitaux propres. Cette mesure constitue un indicateur clé de la viabilité financière et de l'efficacité de la gestion du capital de BDC. BDC compare ce ratio avec ses résultats financiers historiques et prévisionnels pour veiller à ce que ses objectifs de viabilité financière soient atteints. Le ratio exclut toutes les initiatives demandées et intégralement financées par le gouvernement du Canada, nommément les PIC et le PAC.

Le rendement des capitaux propres rajusté devrait s'établir à 4,1 % à l'exercice 2024, en raison surtout des modestes profits réalisés et de la moins-value plus importante de Capital de risque, conjugués à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de Financement. Malgré une augmentation à l'exercice 2025, le ratio demeurera inférieur à la moyenne historique alors que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues dans le secteur Financement demeurera élevée, en légère baisse toutefois par rapport à celle de l'exercice 2024. Selon nos projections, les résultats de Capital de risque devraient continuer de subir l'incidence négative du ralentissement économique. Le rendement des capitaux propres rajusté devrait augmenter pour passer à 8,9 % à l'exercice 2026, en raison principalement du renversement de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de Financement ainsi que de la hausse des profits réalisés et de la plus-value des placements de Capital de risque. Le ratio devrait ensuite augmenter pour se fixer à 10,4 % à l'exercice 2029, conformément à la croissance prévue du résultat net.

Rendement des capitaux propres rajusté selon la moyenne mobile sur 10 ans

Le rendement des capitaux propres rajusté selon la moyenne mobile sur 10 ans devrait se situer dans une fourchette de 10,1 % à 9,6 %.

Tableau 5 – Principaux indicateurs financiers

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Rendement annuel des capitaux propres rajusté	2,9 %	4,1 %	5,9 %	8,9 %	9,3 %	9,9 %	10,4 %
Rendement des capitaux propres rajusté selon la moyenne mobile sur 10 ans	11,2 %	10,6 %	10,1 %	10,0 %	10,1 %	9,8 %	9,6 %
Ratio d'efficacité de BDC	36,3 %	37,4 %	39,8 %	39,5 %	39,5 %	38,8 %	37,8 %
Ratio interne de capital	119 %	115 %	109 %	108 %	110 %	109 %	109 %

¹ Le rendement des capitaux propres rajusté correspond au résultat net exprimé en pourcentage des capitaux propres ordinaires moyens. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global, le cumul des autres éléments du résultat global, la réévaluation de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, et les participations ne donnant pas le contrôle. Il exclut également les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le Programme d'accès au crédit (PAC).

Ratio d'efficacité de BDC

Le ratio d'efficacité est une mesure de l'efficacité avec laquelle BDC engage des charges afin de tirer des produits de ses activités. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits nets. Il exclut les charges liées aux PIC, les charges de retraite, les produits nets de Capital de risque ainsi que les produits nets du Programme financement relais de Capital de risque et ceux du PCAN. Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure.

Le ratio va se détériorer au début de la période de planification alors que le portefeuille en baisse du Programme d'accès au crédit dégagera des produits nets moins élevés. BDC investira également dans ses capacités numériques et pour accroître son impact sur les entrepreneures et entrepreneurs grâce à des initiatives comme le Fonds de démarrage, la première phase du Lab Excellentes et le projet pilote portant sur les garanties de prêts. À partir de l'exercice 2025, le ratio va s'améliorer, reflétant les gains d'efficacité découlant d'investissements dans l'amélioration des processus et de la technologie, conjugués à une forte croissance des produits nets qui surpassera l'accroissement des charges. Comme le montre le tableau 5, le ratio devrait s'améliorer, en passant de 39,8 % à l'exercice 2025 à 37,8 % à l'exercice 2029, ce qui signifie que BDC engagera 37,8 cents de charges pour gagner un dollar de produits.

Ratio interne de capital

BDC a recours au ratio interne de capital pour évaluer la suffisance de son capital de base. Celui-ci correspond au capital disponible par rapport au capital économique requis.

À l'exercice 2025, la croissance du capital disponible sera inférieure à la croissance de la demande de capital. À partir de l'exercice 2026, le capital au-delà du taux cible interne pour le portefeuille de base de BDC devrait augmenter. Malgré la pression sur le capital exercée par la croissance de BDC, le ratio devrait dépasser la cible au cours de la période de planification.

Résultats attendus et indicateurs de rendement

35

Les mesures de rendement de BDC appuient son objectif d'aider les propriétaires d'entreprise du Canada dans leurs efforts pour bâtir des entreprises solides et florissantes. Elles cadrent avec les priorités de l'actionnaire ainsi qu'avec les objectifs stratégiques de BDC en matière d'impact sur les entreprises clientes.

Résultats à court terme – 1 an		Résultats E2023	Cible E2024	Prévisions E2024	Cible E2025	
Accroître la portée et la pertinence de notre soutien aux entrepreneures et entrepreneurs	Clientèles et clients directs (n ^{bre}) ¹	<i>Ancienne définition</i>	65 312	67 465	69 770	N/A
		<i>Nouvelle définition</i> ²	S. O.	S. O.	69 650	73 400
	Clientèles et clients servis dans le cadre de partenariats (n ^{bre})		35 404	37 300	34 400	37 650
	<i>Nombre total de clientes et clients que nous souhaitons servir d'ici la fin de l'exercice 2025³ : 111 050</i>					
Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne	Mandats de Services-conseils (n ^{bre})	2 491	2 330	2 900	2 380	
Aider les PME à faire face aux grands défis de notre temps	Soutien lié à l'environnement (en millions de dollars)	S. O.	235	235	390	
Offrir des expériences employé et client de classe mondiale	Clientèle très satisfaite (en %) ⁴	65	68	63	65	

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC. Toutes les données liées au nombre d'entreprises clientes sont nettes de celles qui ont quitté le portefeuille au cours de la période.

¹ Les entreprises clientes de plus d'une unité d'affaires n'ont été comptées qu'une seule fois.

² La définition des entreprises clientes de Services-conseils a évolué, passant de celles qui ont signé un nouveau contrat au cours de l'exercice déduction faite du montant au titre des annulations à celles qui détenaient un contrat de prestation de services au cours des 12 derniers mois, déduction faite du montant au titre des annulations.

³ Les clientes et clients directs qui sont également des clientes et clients servis dans le cadre de partenariats sont comptés deux fois, car nous ne pouvons pas, à l'heure actuelle, identifier ces derniers pour supprimer les doublons.

⁴ La clientèle « très satisfaite » a donné une note de 9 ou 10 sur 10 pour sa satisfaction globale à l'égard des services de BDC. Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

Résultats à moyen terme – 3 ans		Résultats E2023	Prévisions E2024	Cible (C)
Accroître la portée et la pertinence de notre soutien aux entrepreneures et entrepreneurs	Femmes entrepreneures soutenues directement (n ^{bre}) ⁵	17 675	19 235	C2027 22 720
	Entrepreneures et entrepreneurs autochtones soutenus directement (n ^{bre}) ⁵	1 080	1 310	C2027 1 690
Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne	Croissance des ventes des entreprises clientes de BDC par rapport aux entreprises canadiennes (différence en points de pourcentage) ⁶	9,9	14,4	C2027 Maintien d'un écart d'au moins 11,4
Aider les PME à faire face aux grands défis de notre temps	Émissions de gaz à effet de serre provenant des activités opérationnelles de BDC (en tonnes)	3 739	3 739	C2026 3 603
Offrir des expériences client et employé de classe mondiale	Effectif de BDC par rapport à la disponibilité sur le marché du travail (DMT) dans le secteur financier, dans chacun des groupes désignés (en %) ⁷	Femmes 49,5	Femmes 49,2	T2025 BDC respecte la DMT pour 4 des groupes évalués
		Personnes autochtones 1,1	Personnes autochtones 1,1	
		Membres des minorités visibles 29,3	Membres des minorités visibles 30,1	
		Personnes handicapées 3,7	Personnes handicapées 7,9	
Résultats à long terme – 5 ans		Résultats E2023	Prévisions E2024	Cible (C)
Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne	Pourcentage des clientes et clients qui ont indiqué avoir constaté que les services reçus de BDC ont eu un impact positif sur leur entreprise ⁸	92	91	C2027 Maintien d'un niveau d'au moins 89

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC. Toutes les données liées au nombre d'entreprises clientes sont nettes de celles qui ont quitté le portefeuille au cours de la période.

⁵ Ne comprend pas les clientes et clients de Services-conseils seulement.

⁶ Comprend les clientes et clients de Financement et de Capital de croissance et transfert d'entreprise.

⁷ La DMT représente la part des membres des différents groupes désignés du marché du travail du secteur financier canadien, qui s'élevait au 31 mars 2023 à 46,3 % de femmes, 1,9 % de personnes autochtones, 24,9 % de membres des minorités visibles et 8,2 % de personnes handicapées.

⁸ Comprend les clientes et clients qui ont répondu que l'impact direct ou indirect de BDC sur leurs activités était « plutôt positif » ou « très positif ».

Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

Engagement de la cheffe de la direction : Je soussignée, Isabelle Hudon, cheffe de la direction de BDC, dois rendre compte directement au conseil d'administration de BDC de la mise en œuvre des résultats décrits dans le présent Plan d'entreprise et énoncés dans la présente section. Je confirme que cet engagement est appuyé par l'utilisation équilibrée de toute l'information disponible et pertinente sur la mesure du rendement et l'évaluation.

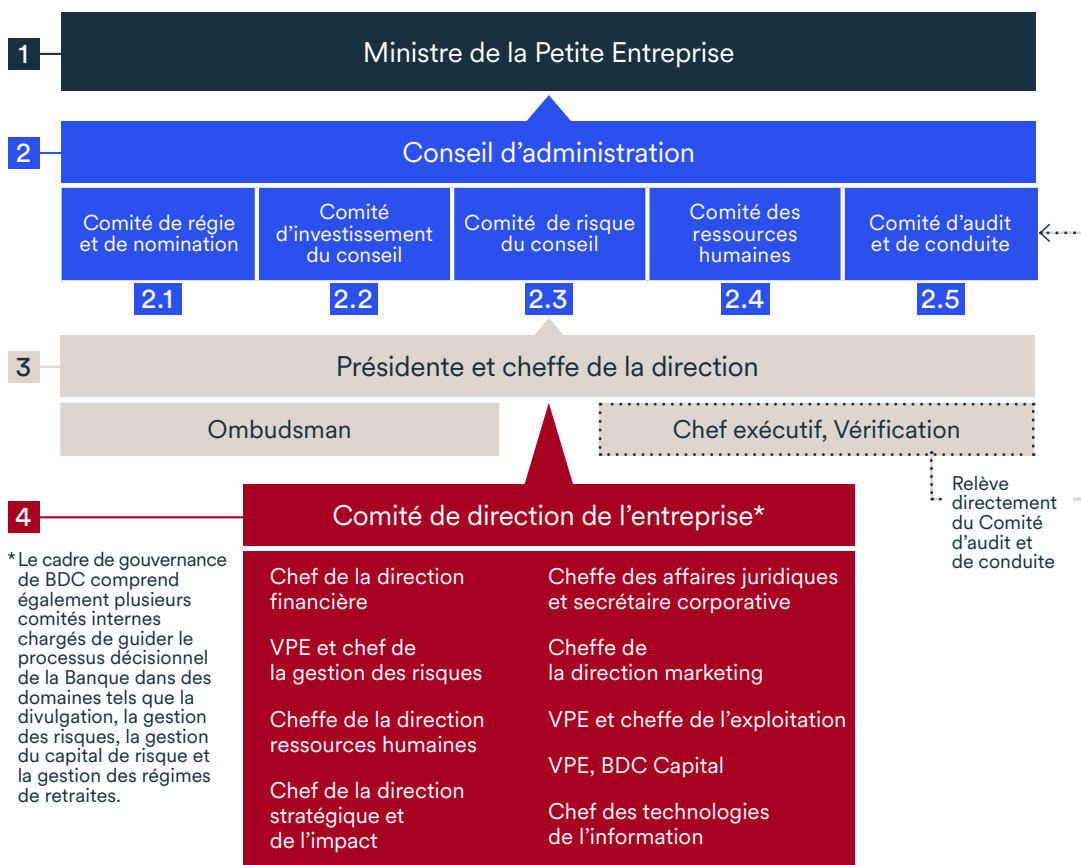


Isabelle Hudon, cheffe de la direction de BDC

Document original signé le 17 janvier 2024

Le Plan d'entreprise est une obligation d'information fondamentale de BDC, en sa qualité de société d'État. Ce document permet au gouvernement du Canada, l'unique actionnaire de BDC, de comprendre les activités prévues par la Banque et de s'assurer que, dans l'ensemble, son orientation et sa performance sont en phase avec le principe qui sous-tend sa création et son maintien.

L'objectif du Plan d'entreprise est d'informer les ministres ainsi que les représentantes et représentants de l'administration publique à propos du plan stratégique, des dépenses prévues et des exigences en matière de capital de BDC sur une période de cinq ans et de faire autoriser ceux-ci. De plus, BDC interagit régulièrement avec des représentantes et représentants du gouvernement pour s'assurer qu'elle respecte les priorités et l'orientation du gouvernement.



Dans le contexte de la Loi sur la Banque de développement du Canada (loi sur BDC), de ses plans d'entreprise approuvés et des instructions qu'elle peut recevoir du gouvernement par l'intermédiaire de l'Énoncé des priorités et des responsabilités ou de lettres émises en vertu de l'article 21 de la Loi sur la Banque de développement du Canada, BDC fonctionne sans lien de dépendance avec le gouvernement. Elle rend des comptes au Parlement par l'entremise de la **ministre de la Petite Entreprise**. **1**

Un **conseil d'administration** **2** indépendant, soutenu par les divers comités du conseil décrits ci-après, veille à l'excellence des pratiques de gouvernance d'entreprise et à une éthique irréprochable du conseil qui imprègne l'ensemble de la direction et de l'organisation. La **présidente et cheffe de la direction** **3** de BDC siège au conseil et relève de celui-ci.

Le conseil d'administration assume les responsabilités suivantes :

- évaluer périodiquement la pertinence et l'efficacité du mandat de BDC, en tenant compte, notamment, de ses objectifs de viabilité financière et de son mandat en matière de politique publique
- approuver l'orientation, les priorités stratégiques et le Plan d'entreprise de BDC chaque année en tenant compte des objectifs d'intérêt public, des occasions d'affaires, du mandat et de la viabilité financière de BDC, ainsi que de la gestion des risques
- veiller à ce que les normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise et d'efficacité du conseil soient respectées
- assurer le suivi de la mise en œuvre et de l'efficacité des stratégies approuvées et du Plan d'entreprise de BDC
- superviser l'exécution des programmes pouvant être confiés par la ministre

- approuver le cadre de gestion du risque, le cadre de gestion de la conformité à la réglementation et la politique en matière de délégation de pouvoirs
- approuver toutes les politiques après qu'elles ont été examinées et recommandées par le comité du conseil concerné
- superviser les talents et la culture de BDC en travaillant avec la direction à la définition des valeurs, de l'éthique et de la culture de BDC, notamment en ce qui concerne la diversité et l'inclusion, et à la mise en place de mécanismes de protection et de promotion connexes appropriés
- approuver la planification de la relève, la gestion du rendement et la rémunération des membres du Comité de direction de l'entreprise
- établir les objectifs de la présidente et cheffe de la direction, évaluer son rendement et approuver ses avantages
- superviser la gouvernance d'entreprise et l'efficacité du conseil
- passer en revue les questions financières, la conformité, la conduite et les contrôles internes, et superviser les systèmes de gestion de l'information afin d'en assurer l'efficacité
- surveiller l'efficacité des systèmes de gestion de l'information
- superviser l'approche de BDC relativement à sa stratégie de développement durable et y contribuer, et approuver et superviser le cadre de développement durable
- surveiller la gouvernance des régimes de retraite de BDC
- approuver les activités de financement et d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs d'autorisation des comités du conseil et superviser les secteurs d'activité

Composition du conseil d'administration et de ses comités au 17 janvier 2024

Membre du conseil	Comités	Date de nomination	Durée du mandat actuel	Date d'expiration du mandat
Brian O'Neil (président)	-Comité de régie et de nomination (président) -Comité des ressources humaines	21 juin 2017	4 ans (mandat renouvelé)	14 décembre 2027
Isabelle Hudon (présidente et cheffe de la direction)		10 août 2021	5 ans	9 août 2026
Sandra Bosela	-Comité d'investissement du conseil (présidente) -Comité de régie et de nomination -Comité des ressources humaines	15 juin 2016	3 ans (mandat renouvelé)	30 août 2023*
Tania M. Clarke	-Comité d'audit et de conduite -Comité de risque du conseil	10 juin 2021	4 ans	9 juin 2025
Donald William (Bill) Currie	-Comité de risque du conseil (président) -Comité de régie et de nomination -Comité des ressources humaines	8 janvier 2021	4 ans	7 janvier 2025
Vivek Jain	-Comité d'audit et de conduite -Comité d'investissement du conseil	10 juin 2021	4 ans	9 juin 2025
Marie-Soleil Lacoursière	-Comité d'audit et de conduite -Comité d'investissement du conseil	22 juin 2023	4 ans	21 juin 2027
Tracey Scarlett	-Comité des ressources humaines (présidente) -Comité de risque du conseil -Comité d'investissement du conseil -Comité de régie et de nomination	21 juin 2017	4 ans (mandat renouvelé)	20 juin 2026
Stéphane Therrien	-Comité des ressources humaines -Comité de risque du conseil -Comité d'investissement du conseil	22 juin 2023	4 ans	21 juin 2027
Suzanne Trottier	-Comité d'audit et de conduite (présidente) -Comité de risque du conseil -Comité de régie et de nomination	19 juin 2019	4 ans (mandat renouvelé)	18 juin 2027
3 postes à pourvoir				

* En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les membres du conseil continuent d'exercer leurs fonctions après l'expiration de leur mandat jusqu'à la nomination de leur successeur ou successeur ou jusqu'au renouvellement de leur mandat.

Le **Comité de régie et de nomination** 2.1 participe à la gouvernance du conseil et de ses comités et à la supervision du cadre de gouvernance d'entreprise.

Voici ses principales fonctions :

- déterminer et approuver les compétences que doivent posséder les membres du conseil et en assurer le suivi, et déterminer la composition des comités du conseil en portant attention à la diversité, à l'équité et à l'inclusion
- assurer le respect de normes rigoureuses en matière de gouvernance d'entreprise, d'éthique professionnelle et d'intégrité, notamment en ce qui a trait à la diversité, à l'équité et à l'inclusion
- assurer le respect de normes rigoureuses en matière de gouvernance d'entreprise, d'éthique professionnelle et d'intégrité, notamment en ce qui a trait à la diversité, à l'équité et à l'inclusion
- superviser la stratégie de développement durable de BDC
- définir les critères de sélection pour le poste de présidente et cheffe de la direction ou président et chef de la direction et pour celui de présidente ou de président du conseil d'administration, et approuver le profil du conseil
- participer au processus utilisé par l'actionnaire pour choisir la présidente ou le président du conseil d'administration, la présidente et cheffe de la direction ou le président et chef de la direction, et les membres du conseil
- veiller au fonctionnement indépendant du conseil
- revoir les politiques de gouvernance d'entreprise de BDC, y compris le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs de BDC
- évaluer le rendement et l'efficacité du conseil, de ses comités et des membres du conseil
- surveiller les procédures établies pour détecter et gérer tout conflit d'intérêts potentiel
- examiner périodiquement le mandat, la structure et la composition du conseil et de ses comités
- mettre en place un programme d'orientation et de formation continue à l'intention des membres du conseil
- évaluer les risques liés au cadre de gouvernance d'entreprise et la conformité aux politiques de gouvernance d'entreprise

Le **Comité d'investissement du conseil** 2.2 prête main-forte au conseil d'administration dans le cadre de la supervision des activités d'investissement de BDC, notamment dans la Division des technologies propres.

Voici ses principales fonctions :

- passer en revue et recommander au conseil les stratégies, les balises d'investissement ainsi que les allocations en capital à l'égard de toutes les activités importantes d'investissement, y compris les transactions liées au capital de risque et au capital-investissement, qu'elles soient liées directement ou indirectement à des fonds ou aux technologies propres
- examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque, y compris les initiatives en matière de développement durable
- passer en revue et évaluer tous les risques associés aux investissements ainsi que leur gestion
- examiner les politiques et processus relatifs aux activités d'investissement, notamment la politique d'investissement
- surveiller et examiner les rapports sur les investissements, les activités d'investissement, le rendement du portefeuille ainsi que les besoins en matière de capital et l'utilisation du capital
- recommander les délégations de pouvoirs accordés au comité et à la direction en ce qui concerne les investissements
- gérer le rendement du portefeuille
- superviser la mise en œuvre de programmes soutenant l'entrepreneuriat canadien
- approuver les transactions d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction ou aux fonds et recommander au conseil d'administration celles qui dépassent sa propre délégation de pouvoirs à l'égard des investissements directs ou indirects et des coinvestissements

Le **Comité de risque du conseil** 2.3 supervise le cadre de gestion du risque et surveille le profil de risque de BDC, son rendement par rapport au cadre, les principaux risques auxquels elle est exposée et les initiatives stratégiques d'envergure. Il prend également des décisions sur les transactions dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction.

Voici ses principales fonctions :

- examiner toutes les stratégies relatives aux offres financières importantes de BDC et faire des recommandations au conseil en vue de leur approbation
- examiner le cadre de gestion du risque et recommander son approbation par les membres du conseil, et approuver le cadre de risque opérationnel, qui définit la nature, les types et les niveaux de risque opérationnel que BDC est disposée à accepter
- approuver l'énoncé sur l'appétit pour le risque et surveiller la culture du risque de BDC, son profil de risque et son rendement par rapport à l'énoncé sur l'appétit pour le risque
- approuver le cadre d'approbation de tous les nouveaux produits et services, y compris des programmes lancés par l'actionnaire
- veiller à ce que les risques financiers, opérationnels et commerciaux importants de BDC soient identifiés et à ce que des contrôles adéquats soient en place
- approuver les besoins de BDC en matière de capital fondés sur les risques ainsi que l'évaluation effectuée par la direction de l'efficacité du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC pour établir ces obligations
- examiner la méthode de constitution des provisions pour pertes de crédit et la suffisance de la dotation à la provision pour pertes de crédit de BDC
- examiner les politiques et les lignes directrices ayant trait à la délégation de pouvoirs pour l'ensemble des produits financiers, à l'exception des produits de Capital de risque
- superviser la planification de la continuité des affaires
- superviser les activités de la cheffe ou du chef de la gestion des risques et de la fonction Gestion du risque
- examiner les politiques et les plans pour s'assurer qu'ils traitent adéquatement des risques importants auxquels BDC est exposée et faire des recommandations au conseil pour leur approbation
- surveiller le profil de risque de BDC, les simulations de crise et les risques stratégiques et émergents ainsi que la conformité aux limites de BDC en matière de risque
- examiner une fois par année la Politique en matière de délégation de pouvoirs, notamment ce qui a trait aux délégations au comité et à la direction pour les prêts, les garanties, la titrisation, les investissements et les activités de consultation, et en recommander l'approbation par le conseil
- superviser et approuver les transactions de Financement et de Financement institutionnel qui dépassent les pouvoirs délégués à la direction de BDC

Le **Comité des ressources humaines** 2.4 aide le conseil d'administration à superviser la gestion du capital humain de BDC afin que celle-ci puisse attirer et retenir les talents nécessaires à la réalisation de son mandat et de ses objectifs d'affaires. Le comité est responsable de la supervision des questions de diversité, d'équité, d'inclusion et d'accessibilité qui ont trait au personnel. Il supervise également la conception et le rendement des régimes de retraite ainsi que les fonds établis et gérés relativement à ces régimes.

Voici ses principales fonctions :

- évaluer la culture organisationnelle mise en place par la direction en ce qui a trait à l'intégrité et à l'éthique et examiner les politiques permettant de gérer efficacement le personnel
- superviser la stratégie en matière de ressources humaines, y compris les objectifs clés et les plans en matière de ressources humaines ainsi que les besoins en effectif
- veiller à la promotion de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et de l'accessibilité
- superviser la planification de la relève pour les postes clés
- recommander au conseil d'administration les nominations aux postes de haute direction et les changements organisationnels majeurs
- examiner les cotes de rendement des membres de la haute direction et formuler des recommandations appropriées au conseil
- formuler des recommandations au conseil à l'égard des objectifs, de l'évaluation du rendement et des avantages de la présidente et cheffe de la direction ou du président et chef de la direction
- superviser les politiques, les programmes et les régimes de rémunération
- évaluer les risques associés aux ressources humaines, notamment en ce qui concerne le recrutement, la fidélisation, l'engagement et le rendement du personnel
- superviser les politiques de gouvernance et de placement des caisses de retraite, y compris les modifications à apporter aux régimes de retraite en matière de conception, et surveiller leur capitalisation

Le **Comité d'audit et de conduite** 2.5 aide le conseil à surveiller et à évaluer l'intégrité des états financiers, des contrôles internes, des normes comptables, de la conformité juridique et réglementaire, et des systèmes de gestion de l'information de BDC ainsi que l'indépendance du cabinet d'audit externe, de la cheffe exécutive ou du chef exécutif, Vérification, de la cheffe ou du chef de la conformité, de la cheffe ou du chef, Lutte contre le blanchiment d'argent et de l'ombudsman. Le comité a comme principale responsabilité de surveiller les risques et de superviser les vérifications en matière de conduite.

Voici ses principales fonctions :

- examiner et soumettre à l'approbation du conseil les états financiers consolidés ainsi que les états financiers annuels audités et les états financiers trimestriels
- examiner et soumettre à l'approbation du conseil le risque financier, les investissements et les transactions qui pourraient avoir une incidence sur les états financiers et d'autres secteurs de risque importants
- superviser les risques financiers, les contrôles internes, la cybersécurité, les systèmes de gestion de l'information et l'information à fournir
- superviser la gouvernance des données et approuver la politique sur la gouvernance des données, les systèmes de gestion de l'information et leur performance et la sécurité de l'information
- formuler des recommandations au conseil en ce qui a trait à la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes
- superviser la fonction Vérification interne et la cheffe exécutive ou le chef exécutif, Vérification
- superviser la fonction de conformité, veiller à l'indépendance de la cheffe ou du chef de la conformité, et approuver la Politique sur la gestion de la conformité à la réglementation
- superviser la cheffe ou le chef, Lutte contre le blanchiment d'argent, approuver la politique Connaître son client, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes et sanctions (CSC/LBA/FAT/S), et examiner les rapports de la cheffe ou du chef, Lutte contre le blanchiment d'argent
- superviser l'ombudsman et l'indépendance du Bureau de l'ombudsman, et veiller au respect par celui-ci des politiques de gouvernance
- examiner le champ d'action et le mandat des auditrices et auditeurs et des examinatrices et examinateurs
- examiner les normes d'intégrité et de conduite de BDC, y compris la conformité au Code d'éthique, et superviser les procédures liées à la divulgation d'actes répréhensibles

Le **Comité de direction de l'entreprise** 4 de BDC est composé de la présidente et cheffe de la direction ou du président et chef de la direction et de membres de la direction désignés de la Banque. Le Comité assume notamment les responsabilités suivantes :

- soumettre à l'approbation du conseil d'administration, et mettre en œuvre, la vision, la stratégie d'entreprise et les objectifs de BDC
- superviser l'atteinte des cibles et objectifs par BDC
- superviser les obligations et les pratiques de BDC en matière d'informations à fournir
- veiller à ce que des stratégies et pratiques de gestion du risque saines soient établies et respectées et à ce que BDC possède des renseignements intégrés et communs sur les principaux risques stratégiques, y compris des plans pour atténuer et assumer les risques, au besoin, d'une manière coordonnée et efficace

Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la gestion et du contrôle des activités de BDC. Les membres du conseil d'administration comptent parmi ces personnes.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération des membres clés de la direction.

En milliers de dollars	2022	2023
Salaires et avantages sociaux à court terme	6 142	6 535
Avantages postérieurs à l'emploi	1 299	1 089
Autres avantages à long terme	1 430	1 706
Total	8 871	9 330

Conformément à son mandat, BDC assume généralement plus de risques qu'une institution financière traditionnelle afin de mieux servir les PME. L'exposition de BDC aux profils de risque de qualité inférieure est nettement plus grande que celle des six principales banques à charte canadiennes. Cependant, une culture et des pratiques solides de gestion du risque lui permettent de prendre les risques nécessaires pour remplir son mandat.

Le cadre de gestion de l'appétit pour le risque définit l'approche que suit BDC pour établir son appétit pour le risque et en assurer la gouvernance. Ce cadre est intégré au processus d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie de BDC. Il décrit les principes fondamentaux relatifs aux risques, en vertu desquels BDC prendra uniquement les risques :

- qu'elle comprend, qu'elle peut gérer et qui cadrent avec ses objectifs stratégiques;
- qui lui permettent de remplir son mandat visant à soutenir l'entrepreneuriat au Canada;
- qui, selon elle, ne devraient pas nuire à la réputation de sa marque ni à celle de son actionnaire.

L'énoncé sur l'appétit pour le risque repose sur des mesures qualitatives et quantitatives qui, d'une part, définissent la vision du conseil d'administration et de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques que BDC est disposée à accepter dans l'exécution de son mandat et, d'autre part, permettent de rendre compte du respect de cette vision.

Le cadre de gestion du risque (CGR) décrit la méthodologie appliquée pour gérer les risques inhérents aux activités de BDC, tout en garantissant que les résultats de ces activités qui comportent une notion de risque sont conformes à l'appétit pour le risque, à la stratégie et au mandat de BDC. En outre, il renforce à l'échelle de l'organisation une culture de gestion du risque qui garantit un degré élevé de sensibilisation au risque et intègre la gestion du risque à tous les processus décisionnels en matière de stratégie et d'exploitation.

L'approche de BDC en matière de gestion des risques repose sur quatre piliers, illustrés dans le schéma ci-dessous.

Chaque pilier incorpore la gouvernance, les programmes, les processus, les outils et les rapports relatifs à la gestion du risque afin d'assurer l'efficacité et la proactivité du cadre de gestion du risque.

BDC revoit régulièrement ses activités afin de recenser les principaux risques et les risques émergents dans l'ensemble de ses programmes de gestion du risque. Les risques sont examinés par la direction et le conseil d'administration de BDC et sont ensuite surveillés et atténués dans le cadre des activités quotidiennes de gestion du risque de BDC.



Principaux risques auxquels BDC accorde la priorité

S Risque découlant de l'évolution du contexte commercial, de la conjoncture économique et du marché

Le risque associé à la volatilité de l'économie et du marché, notamment l'inflation, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les fluctuations des marchés des capitaux, l'évolution du marché de l'immobilier, les coûts de l'énergie, les taux d'intérêt et d'autres facteurs qui ont une incidence sur les prêts, les placements et les transactions.

T Risque lié à la cybersécurité

Le risque associé aux atteintes à la sécurité découlant de l'exploitation intentionnelle ou non intentionnelle des vulnérabilités ou des faiblesses des contrôles informatiques. Ce risque est exacerbé par l'évolution constante des menaces, et il nécessite la mise à jour continue des contrôles de sécurité.

F Risque lié à la volatilité des portefeuilles

Le risque que la volatilité des marchés, une récession mondiale et l'augmentation des taux d'intérêt se traduisent par une hausse des prêts en défaut, par une tarification qui ne correspond pas au profil de risque de la clientèle, par une diminution de la juste valeur des placements en capital de risque ou par une augmentation du nombre de clientes ou clients aux prises avec des difficultés financières.

O Risque lié à la défaillance de tiers

Le risque de panne ou d'atteinte à la sécurité associé à l'utilisation et à la performance des fournisseuses et fournisseurs tiers ou de leur chaîne d'approvisionnement, pouvant entraîner pour BDC des interruptions de ses services essentiels, des mesures réglementaires à son égard, une violation de la protection des données personnelles, des pertes financières, des litiges ou une atteinte à sa réputation.

O Risque lié aux changements climatiques

Les risques liés aux changements climatiques (risques physiques et de transition) et à leur incidence sur BDC et sa clientèle. Ils comprennent les événements météorologiques violents, la mutation des systèmes économiques et l'évolution des réponses gouvernementales et sociétales susceptibles d'engendrer un large éventail de risques, y compris le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque opérationnel, le risque structurel et le risque lié au crédit.

O Risque d'atteinte à la réputation

Le risque que les perceptions des parties prenantes et de la clientèle à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent à sa réputation et qu'elles aient une incidence sur sa capacité de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

S Risque stratégique

Le risque associé à une stratégie non optimale ou inefficace, à l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, à la méconnaissance du marché ou à l'absence de mesures pour faire face aux changements externes ayant une incidence sur la capacité de BDC à réaliser son mandat.

Principaux risques que BDC continue de surveiller de près

T Risque lié aux défaillances technologiques

Le risque associé à l'interruption, à l'insuffisance ou à l'instabilité des activités technologiques.

T **O** Risque lié aux données

Le risque associé aux lacunes en matière de confidentialité des données, de gouvernance de l'information et de gestion du cycle de vie.

O Risque lié aux ressources humaines

Le risque que les éléments suivants entraînent une pénurie de main-d'œuvre et de compétences : concurrence pour les ressources clés, exigences opérationnelles croissantes en matière de compétences et de connaissances spécialisées dans un milieu de travail très exigeant où de multiples changements importants se produisent en même temps.

O Risque lié à la gestion du changement

Le risque que le volume et la rapidité des changements découlant de vastes initiatives stratégiques simultanées et de priorités internes nuisent à la capacité de BDC de mettre en œuvre efficacement des initiatives, augmentent la nécessité de recourir à des ressources spécialisées limitées ou entravent la capacité de BDC de réaliser son mandat et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

O Risque lié à la continuité des affaires

Le risque associé à la perturbation des personnes, des processus ou des systèmes par suite d'événements sur lesquels BDC a peu de contrôle, notamment la défaillance de tiers, les catastrophes naturelles ou d'autres crises.

O Risque lié aux crimes financiers et à l'inconduite

Le risque associé aux actes criminels ou à d'autres formes d'inconduite entraînant une perte financière ou matérielle.

F Risque financier **O** Risque opérationnel **S** Risque stratégique **T** Risque Technologique

Cette annexe présente les priorités importantes pour BDC, notamment en matière de transparence, de diversité et d'inclusion ainsi que d'équité en matière d'emploi, qui s'alignent sur les priorités du gouvernement. BDC est déterminée à réaliser des progrès à l'égard de ces éléments.

Gouvernement transparent et ouvert

BDC s'est engagée à promouvoir un gouvernement transparent et ouvert en communiquant de façon proactive les informations et en donnant accès à celles-ci. BDC s'acquitte de cet engagement notamment en :

- ➔ préparant son Plan d'entreprise aux fins de présentation au Parlement par la ministre responsable et en publiant un résumé de celui-ci sur son site Web;
- ➔ publiant son Rapport annuel, qui comprend les états financiers consolidés, le rapport de gestion et les notes afférentes aux états financiers;
- ➔ fournissant des rapports annuels conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*;
- ➔ publiant ses rapports financiers trimestriels sur son site Web;
- ➔ publiant sur son site Web le rapport d'examen spécial mené par le Bureau du vérificateur général;
- ➔ répondant aux questions posées par différentes parties prenantes, y compris le gouvernement fédéral et les parlementaires;
- ➔ répondant aux demandes d'accès à l'information et à celles portant sur la protection des renseignements personnels;
- ➔ maintenant un contact régulier avec les institutions financières et les membres de l'écosystème pour s'assurer que ses activités demeurent complémentaires à celles du secteur privé;
- ➔ diffusant sur le Web son assemblée publique annuelle dans le but de communiquer ses résultats et ses priorités futures;
- ➔ informant le public sur ses activités, notamment au moyen de communiqués, de publications et de présentations.

Diversité, équité, inclusion, accessibilité, milieux de travail sains et langues officielles

BDC s'efforce de créer un milieu de travail de plus en plus diversifié, équitable, accessible et inclusif, dans lequel toutes les personnes se sentent incluses et peuvent librement exprimer leurs points de vue et leurs idées. C'est grâce à différentes perspectives et expériences que nous pouvons progresser, innover et, en définitive, avoir un plus grand impact positif sur les propriétaires d'entreprise du Canada.

Diversité, équité, inclusion et accessibilité

En plus de déployer des efforts afin d'offrir un environnement plus diversifié, équitable, inclusif et accessible (comme on l'explique à la page 14), BDC, conseillée par son groupe-ressources d'employées et employés autochtones, continue de contribuer à la réponse aux deux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada ci-après.

Appel à l'action 92 – Les entreprises et la réconciliation

BDC s'est engagée à s'appuyer sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en tant que cadre de réconciliation et appliquera les normes et les principes qui s'y rattachent dans le cadre de ses politiques organisationnelles et principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources.

Appel à l'action 57 – Une formation de sensibilisation à l'intention des fonctionnaires

BDC s'est associée avec l'Université des Premières Nations et Réconciliation Canada afin d'offrir Les 4 saisons de la réconciliation, un cours de sensibilisation à la culture autochtone. En 2022, tous les membres du personnel de BDC ont suivi le cours, et il fait partie du programme de formation axé sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité offert aux nouvelles recrues lors de leur embauche.

En outre, BDC offre cette formation gratuitement à toutes et tous les propriétaires d'entreprise du Canada dans son Centre d'apprentissage pour propriétaires d'entreprise.

BDC s'est engagée à faire en sorte que ses services soient accessibles à tous les propriétaires d'entreprise, peu importe leur sexe, leur race, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle, leur religion, leur âge ou leur handicap, et elle reconnaît l'importance d'une optique d'équité des genres dans le cadre de ses activités. De plus, BDC porte un intérêt particulier aux groupes moins bien servis et de la diversité en leur proposant des offres conçues sur mesure. Ces groupes de propriétaires d'entreprise comprennent notamment les femmes, les personnes noires, les Autochtones et les jeunes. (Pour plus de précisions, se reporter à la section Soutenir les propriétaires d'entreprise provenant des groupes moins bien servis et de la diversité, à la page 14.)

Accessibilité

BDC est déterminée à offrir un environnement exempt d'obstacles à son personnel, aux propriétaires d'entreprise et aux autres parties prenantes qui se rendent dans ses locaux, communiquent avec elle ou accèdent à ses informations.

Nous mettons en œuvre notre plan d'action en matière d'accessibilité et nous continuerons de consulter des personnes qui vivent avec un handicap, conscients du fait que l'accroissement de l'accessibilité s'inscrit dans un processus soutenu.

Nous nous engageons à traiter toutes les personnes d'une manière qui préserve leur dignité et leur indépendance. Nous savons à quel point il est important d'assurer la pleine inclusion de toutes les personnes vivant avec un handicap en favorisant un environnement accueillant et accessible à toutes et à tous. Ainsi, nous mettons en œuvre des mesures de prévention, éliminerons les obstacles à l'accessibilité et respecterons nos obligations en matière d'accessibilité en vertu de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

BDC voit l'accessibilité comme la création de communautés, de milieux de travail et de services exempts de tout obstacle et auxquels toutes les personnes peuvent participer. Il est dans l'intérêt de chacun d'instaurer un environnement pleinement accessible et inclusif au sein de BDC. Grâce à la mise en œuvre de la stratégie « Rien sans nous », les membres du personnel disposeront des outils nécessaires pour assurer le respect de normes élevées d'accessibilité dans le cadre des politiques, des programmes et des services de BDC.

Chaque personne contribue activement à la création d'un environnement de travail exempt d'obstacles. Nous nous engageons à aider nos employées et employés à comprendre les moyens dont ils disposent pour être plus inclusifs en éliminant les obstacles et en empêchant l'apparition de nouveaux obstacles pour les personnes handicapées.

Dans cette optique, BDC a lancé *Accessibilité à BDC*, un cours en ligne autonome obligatoire qui remet en question les hypothèses et les croyances courantes sur les personnes qui vivent avec un handicap. En faisant évoluer leur perspective pour mettre l'accent sur les obstacles plutôt que sur la déficience, les participantes et les participants prennent connaissance des différents obstacles auxquels font face les personnes handicapées et apprennent comment faire en sorte que nos milieux de travail et les services que nous offrons soient inclusifs, accessibles et équitables.

Milieux de travail sains

La Politique de ressources humaines de BDC définit l'engagement réciproque entre BDC et son personnel afin d'assurer la création de milieux de travail sains.

Cette politique vise à faire de BDC un milieu de travail remarquable qui soutient son ambition d'aider les entreprises du Canada à être les plus concurrentielles au monde. Elle est conforme à la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et à l'ensemble des lois et règlements du travail du Canada. Les éléments clés suivants font partie de cette politique :

- ➔ BDC fait la promotion d'une culture au sein de laquelle les membres du personnel et les partenaires internes ou externes (collègues, clientèle, fournisseuses et fournisseurs, etc.) sont traités avec respect et politesse dans un esprit de collaboration, d'ouverture et de responsabilisation.
- ➔ BDC s'engage à offrir un environnement de travail qui protège et favorise la sécurité, la santé et le bien-être général de l'ensemble du personnel. À cet égard, nous examinons actuellement un projet visant à renforcer considérablement les systèmes, les procédures et les ressources de sécurité physique afin que le personnel, les actifs et les données de BDC dans l'ensemble du Canada jouissent d'un niveau de protection élevé.

Langues officielles

BDC s'engage à employer les deux langues officielles dans la prestation de ses services et dans ses milieux de travail et nous avons mis en œuvre un plan d'action pour suivre l'évolution des progrès réalisés. Au cours de l'exercice 2024, BDC a choisi un nouveau fournisseur de formation linguistique pour répondre aux besoins des membres de son personnel qui souhaitent suivre des cours de langue seconde. Nous avons aussi mis en place des groupes de conversation informelle pour permettre à nos employées et employés de perfectionner leurs capacités linguistiques.

Voici les principaux partenariats de BDC, regroupés selon la priorité visée.

Soutenir les propriétaires d'entreprise provenant des groupes moins bien servis et de la diversité

Africa Centre : Africa Centre soutient les propriétaires d'entreprise de la communauté noire de l'Alberta et du Manitoba en leur offrant des conseils, de l'encadrement et des programmes. BDC transmet ses connaissances à Africa Centre, notamment par le truchement de webinaires, de cours de perfectionnement des compétences financières et d'ateliers.

Alterna Savings and Credit Union : BDC et Alterna Savings and Credit Union ont signé une entente de prêts conjoints visant l'octroi de prêts allant de 5 000 \$ à 25 000 \$ chacun à des propriétaires d'entreprise de la communauté noire, à des femmes entrepreneures ou à des entrepreneurs et entrepreneures à vocation sociale. BDC a attribué à cette initiative une enveloppe de 2 millions de dollars.

Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) : BDC s'est associée à l'ANSAF afin de lancer le Fonds de croissance autochtone, un fonds de 153 millions de dollars qui permet à des PME autochtones d'obtenir des prêts commerciaux auprès du réseau d'institutions financières autochtones.

Audace au féminin : Audace au féminin soutient les femmes entrepreneures noires en leur proposant des événements, des formations, des occasions de réseautage et d'autres programmes. BDC offre de la formation sur les affaires et un soutien financier à l'appui des événements de cette organisation.

Black Canadian Women (BCW) in Action : BCW offre aux femmes entrepreneures et aux professionnelles des possibilités de croissance personnelle et professionnelle au moyen de programmes visant à les soutenir et à les autonomiser pour qu'elles conquièrent les marchés nationaux et internationaux. L'objectif du partenariat de BDC est d'accroître l'accès aux capitaux, aux conseils et aux réseaux pour les femmes entrepreneures noires des provinces des Prairies en soutenant des événements, en multipliant les occasions de réseautage et en offrant des initiatives de formation variées.

Bourse de BKR Capital : BDC est cocommanditaire de la Bourse de BKR Capital, programme de neuf mois conçu pour former de nouveaux leaders du capital de risque de la communauté noire.

Centre for Women in Business : BDC s'est associée avec le Centre for Women in Business, un chef de file en matière de soutien aux femmes entrepreneures, afin d'offrir un programme intensif en gestion d'une durée d'un an, intitulé Greater Heights of Growth, aux femmes entrepreneures ayant bâti une entreprise rentable qui génère des revenus annuels d'au moins 1 million de dollars.

Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) :

Le CCEA octroie les certifications Entreprise autochtone certifiée et Relations progressistes avec les Autochtones pour les entreprises appartenant à des Autochtones, et met à la disposition des propriétaires d'entreprise autochtones des ressources, des formations et des réseaux leur permettant de renforcer leurs activités. BDC a organisé, en partenariat avec le CCEA, une série de trois webinaires à l'intention des propriétaires d'entreprise autochtones et a entamé avec lui des discussions concernant un partenariat visant à soutenir les entreprises autochtones.

CPA Canada : BDC collabore avec CPA Canada pour organiser des séances sur les compétences financières ou autres sujets destinées aux propriétaires d'entreprise, en particulier dans les communautés autochtones.

École des dirigeants des Premières Nations (EDPN) :

Cette école offre des programmes en leadership conçus spécialement pour répondre aux besoins des Premières Nations. L'EDPN travaille en collaboration avec l'École des dirigeants HEC Montréal. BDC, qui est l'un des principaux partenaires de l'EDPN, fournit conseils et encadrement aux propriétaires d'entreprise autochtones.

Evol : BDC s'est associée à Evol (anciennement Femmessor) afin d'offrir du soutien aux propriétaires d'entreprise de divers marchés (femmes, minorités ethnoculturelles, communautés autochtones, personnes vivant avec un handicap et communauté LGBTQIA+).

Fédération Africaine Canadienne Économique (FACE) :

Le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires, une initiative dirigée par le gouvernement du Canada, vise à aider les propriétaires d'entreprise de la communauté noire à faire croître leurs affaires. Le gouvernement a fourni à la FACE du financement de 30 millions de dollars, qui permettra à l'organisation d'octroyer des prêts se situant entre 25 000 \$ et 100 000 \$. BDC a aussi engagé un montant de 130 millions de dollars aux fins de l'octroi de prêts allant de 100 000 \$ à 250 000 \$. Les deux volets de prêts relèvent de BDC.

Founders Fund : Founders Fund offre de la formation, du mentorat et du financement afin de soutenir les femmes entrepreneures issues de groupes moins bien servis à toutes les étapes de leur parcours. L'initiative aide plus de 7 000 femmes entrepreneures noires, autochtones, de couleur, néo-canadiennes, membres de la communauté LGBTQ+ ou vivant avec un handicap. BDC soutient l'initiative en parrainant des ateliers, des groupes de discussion et des présentations, en facilitant l'accès à des mentores et mentors et en agissant en tant que juge lors de concours de présentation.

Futurpreneur Canada : Futurpreneur et BDC travaillent en collaboration pour offrir du financement conjoint aux jeunes propriétaires d'entreprise de 18 à 39 ans. Une nouvelle initiative de collaboration avec RBC, lancée au cours de l'exercice 2021, permet d'accroître le soutien offert aux jeunes propriétaires d'entreprise de la communauté noire.

Groupe 3737 : Ce carrefour pour les propriétaires d'entreprise offre des ateliers, du mentorat, un accès aux capitaux ainsi qu'un programme s'adressant particulièrement aux femmes entrepreneures noires. BDC offre à cette organisation un soutien principalement sous forme de ressources autres que financières, soutien qui pourrait être offert à d'autres organismes locaux semblables.

Initiative BlackNorth : BDC fait partie des signataires de l'Initiative BlackNorth dans le cadre de laquelle les propriétaires d'entreprise et leurs organisations s'engagent à prendre des mesures et à atteindre des objectifs précis afin de mettre fin au racisme systémique à l'égard de la communauté noire dans le monde des affaires au Canada.

Plus forts ensemble : Afin de lutter contre le racisme systémique envers la communauté noire et de soutenir les propriétaires d'entreprise de la communauté noire, BDC s'est alliée à sept organisations d'un bout à l'autre du Canada dans le but de présenter une série de webinaires intitulée Plus forts ensemble. Les sept partenaires de BDC sont Black Business Initiative, Groupe 3737, Audace au Féminin, Africa Centre, Black Business Association of British Columbia, Pitch Better et la Chambre de commerce noire du Canada. Les webinaires portaient notamment sur les compétences financières, le commerce électronique et le réseautage.

Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ) : BDC collabore avec le RFAQ pour appuyer les femmes entrepreneures dans le cadre de nombreuses initiatives, notamment l'initiative de diversification des fournisseuses et fournisseurs du RFAQ.

SOAR : SOAR est une initiative par laquelle des organisations détenues par des Autochtones, des propriétaires d'entreprise autochtones et des partenaires sectoriels appuient les propriétaires d'entreprises autochtones d'aujourd'hui et de demain. Ses programmes phares s'intitulent SOAR Digital Gathering et SOAR Accelerator. BDC collabore avec SOAR pour accroître l'accès au capital et aux conseils pour les propriétaires d'entreprises autochtones. BDC participe également aux programmes Accelerator et Digital Gathering.

Start-Up Canada : BDC soutient les entreprises canadiennes en démarrage en commanditant divers événements de Start-Up Canada partout au pays et en y participant.

Téléfilm Canada : BDC a conclu un partenariat avec Téléfilm Canada pour accroître la sensibilisation et l'accès à du financement et à des conseils pour les entreprises du secteur de la création.

Soutenir le développement durable

B Lab : BDC est le partenaire national de B Lab, l'organisme sans but lucratif derrière le mouvement mondial, les normes et la certification B Corp accordée aux entreprises considérées comme étant bénéfiques sur le plan social. BDC fait la promotion de la certification B Corp afin d'élargir les réseaux canadiens de propriétaires d'entreprise pour qui le développement durable est une motivation.

Plateforme de l'OCDE pour le financement des PME pour le développement durable : BDC est membre fondateur et commanditaire de la Plateforme de l'OCDE pour le financement des PME pour le développement durable. Elle offre aux institutions financières des secteurs public et privé, aux gouvernements, aux entreprises de technologie financière, aux organismes de réglementation et aux représentants des PME un forum pour partager des connaissances, éclairer les travaux d'analyse et les travaux sur les données et faire évoluer le dialogue sur les politiques en matière de financement durable à l'égard des PME, dans le but d'accélérer la transition écologique des PME et des institutions financières.

Propulsion Québec : BDC collabore avec Propulsion Québec afin d'offrir aux PME des séances de consultation gratuites sur les véhicules électriques et les bornes de recharge.

Aider la clientèle de BDC à accéder aux services gouvernementaux

Agences de développement régional (ADR) : BDC collabore avec les sept ADR du Canada, acteurs clés des écosystèmes entrepreneuriaux régionaux, pour soutenir et conseiller les propriétaires d'entreprise. Les ADR et BDC participent conjointement à des événements portant sur des sujets liés aux affaires comme l'adoption du numérique et l'innovation, et élaborent et mettent en œuvre conjointement des initiatives visant à soutenir les entrepreneures et entrepreneurs moins bien servis, y compris les entrepreneures et entrepreneurs autochtones. En outre, BDC et les ADR partagent des ressources et des résultats de recherche clés sur les besoins des PME. BDC a un protocole d'entente avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) depuis 2018, qui a été renouvelé en 2022 pour une période de deux ans. En vertu de l'entente, les deux organisations alignent leurs efforts sur leurs priorités communes pour soutenir la croissance des entreprises, la productivité et le soutien aux entrepreneures et entrepreneurs provenant de la diversité. De plus, en janvier 2024, BDC et Développement économique Canada pour les Prairies ont signé une lettre d'intention formalisant leur collaboration.

Équipe de la relance des entreprises, de l'économie et du commerce (Équipe REÉC) : En collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux, BDC fait partie de l'Équipe REÉC, qui s'emploie à favoriser une résilience économique robuste et une croissance inclusive à long terme au Canada. Pour le moment, l'initiative porte sur trois principaux volets : la prestation de services sans discontinuité, l'infrastructure et la recherche d'occasions d'innovation. BDC codirige le volet sur la prestation de services sans discontinuité.

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) : L'OPIC est un organisme d'ISDE qui offre des services de propriété intellectuelle au Canada et sensibilise la population canadienne à l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle. BDC a conclu un protocole d'entente avec l'OPIC afin de promouvoir l'importance de la propriété intellectuelle.

Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC) : BDC a conclu une entente de partenariat avec le PARI CNRC visant à soutenir l'innovation. Aux termes de cette entente, les deux organisations bénéficient d'un programme de recommandations croisées en vue d'accroître l'accès au capital et les possibilités d'innovation pour les entreprises. BDC et le PARI CNRC partagent également des bureaux afin de favoriser la collaboration entre les organisations. Le PARI ayant été intégré à la Corporation d'innovation du Canada, BDC prévoit renforcer sa collaboration avec cette nouvelle société d'État.

Service de croissance accélérée (SCA) : Le SCA, une initiative menée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, regroupe BDC et plus de dix autres partenaires et organismes gouvernementaux dans le cadre d'une approche pangouvernementale afin de servir les entreprises canadiennes en croissance.

Soutenir l'écosystème de l'innovation

Accélérateurs d'entreprises : BDC Capital entretient des liens étroits avec plusieurs accélérateurs d'entreprises de partout au Canada pour soutenir la croissance d'entreprises technologiques en démarrage.

Association canadienne du capital de risque et d'investissement (CVCA) : BDC collabore étroitement avec la CVCA, chef de file en matière de promotion et de perfectionnement professionnel pour les spécialistes du capital de risque et de l'investissement.

C100 : C100 est une association internationale ayant pour mission d'inspirer, de soutenir et de mettre en relation des leaders technologiques du Canada parmi les plus prometteurs au pays et à l'étranger. BDC participe au processus de sélection des propriétaires d'entreprise du Canada qui forment la cohorte des C100 et à Fellows, à son programme de mentorat.

Communitech : Communitech est l'un des plus importants centres d'innovation du Canada pour les entreprises technologiques en démarrage. BDC soutient les propriétaires d'entreprise membres de Communitech en leur fournissant du contenu et des conseils et épaula l'organisation pour la tenue d'ateliers et d'événements technologiques.

Creative Destruction Lab (CDL) : BDC entretient une relation de partenariat avec CDL. Elle participe à son programme de mentorat destiné aux entreprises évolutives en sciences et technologies qui en sont à l'étape d'amorçage.

DMZ : BDC soutient le programme Black Innovation Fellowship (BIF) en partenariat avec DMZ et DreamMaker Ventures et avec l'appui stratégique du MaRS Investment Accelerator Fund. BIF est un programme ayant pour mission de fournir des possibilités aux personnes noires ayant fondé des entreprises technologiques et de les aider à surmonter les obstacles à la croissance de leur entreprise.

Kauffman Fellows : BDC Capital travaille en collaboration avec l'organisation californienne Kauffman Fellows, chef de file de la formation dans le domaine de l'innovation et du capital de risque, pour l'exécution du Programme Commandités en action, un programme de formation avancée de BDC Capital pour les gestionnaires de fonds de capital de risque canadiens.

MaRS : BDC collabore avec MaRS Discovery District, qui offre des programmes et des services aux entreprises qui sont aux stades de démarrage ou en de croissance, et aux phases ultérieures.

Mila : Cette organisation québécoise met en relation des scientifiques et des organisations résolues à faire progresser l'intelligence artificielle. BDC et Mila ont établi un partenariat afin d'encourager les entreprises, en particulier les entreprises clientes de BDC, à utiliser l'intelligence artificielle.

National Angel Capital Organization (NACO) : BDC Capital travaille en collaboration avec la NACO pour renforcer la communauté canadienne des anges financiers, particulièrement en matière de perfectionnement professionnel.

Petroleum Technology Alliance of Canada (PTAC) : BDC collabore avec la PTAC pour soutenir les PME canadiennes innovantes du secteur de l'énergie au moyen de webinaires, de tables rondes, d'événements de réseautage et de partage des connaissances. BDC soutient également le Réseau d'innovation pour les ressources propres (Clean Resource Innovation Network).

Plug'n Drive : Plug'n Drive est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'accélérer l'adoption des véhicules électriques au Canada. BDC collabore avec Plug'n Drive dans le but de créer du contenu éducatif en ligne afin d'aider les entreprises dans leur transition vers des moyens de transport plus durables.

Startup Montréal : BDC collabore avec cette organisation afin de renforcer l'écosystème entrepreneurial de Montréal.

VentureLAB : Il s'agit d'une communauté mondiale à l'intention des personnes qui ont fondé une entreprise de matériel technologique et de logiciels. BDC appuie les entreprises de VentureLAB en mettant à leur disposition du financement ainsi que des conseils et une expertise.

Soutenir l'expansion à l'international

Affaires mondiales Canada (AMC) : BDC a conclu, avec le Service des délégués commerciaux (SDC) d'AMC, un protocole d'entente portant sur l'amélioration des services conjoints offerts aux clientes et clients qui explorent les possibilités d'exportation. Le programme CanExport du SDC fournit une aide financière aux PME qui cherchent à développer de nouveaux débouchés d'exportation. Un processus a été mis en place de sorte que les bénéficiaires du programme CanExport peuvent prendre connaissance des services offerts par BDC et qu'une ou un spécialiste de BDC les contacte pour discuter de leurs besoins en matière de financement ou de services-conseils. BDC soutient également le programme Accélérateurs technologiques canadiens du SDC.

Exportation et développement Canada (EDC) :

La collaboration avec EDC comprend un système bilatéral de recommandations pour que les entreprises canadiennes aient accès aux services de l'organisation dont les compétences répondent le mieux à leurs besoins. Elle comprend également un programme conjoint de gestion des comptes visant à soutenir la croissance des entreprises de technologies propres, le cofinancement du Fonds de croissance autochtone, la collaboration dans le cadre d'initiatives en vue d'aider les propriétaires d'entreprise de groupes moins bien servis et provenant de la diversité et la participation au groupe de travail REÉC.

Le Groupe de Montréal : BDC pilote cette association internationale de banques de développement axées sur les PME qui a été mise sur pied pour favoriser le partage des meilleures pratiques et une analyse comparative de la performance. Les dix banques de développement axées sur les PME qui composent le groupe exercent leurs activités dans les pays suivants : la Belgique, le Brésil, le Canada, la Chine, la France, la Finlande, l'Inde, le Maroc, le Mexique, le Nigéria et le Royaume d'Arabie saoudite.

Programme d'accélération du commerce international :

BDC est un commanditaire de ce programme novateur visant à aider les PME à exploiter leur potentiel d'exportation par l'acquisition de connaissances et l'établissement d'un réseau de contacts.

Soutenir le développement des talents

Banque Nationale du Canada (BNC) : BDC et BNC ont élaboré conjointement un nouveau programme intitulé Les Fortes afin d'encourager les femmes du secteur des TI. BNC et BDC collaborent à des initiatives telles que des programmes d'encadrement, de mentorat et de stages destinés aux femmes.

Processus de conformité à la réglementation

BDC a le mandat de soutenir les propriétaires d'entreprise du Canada tout en s'assurant que ses activités demeurent en conformité avec les lois et règlements applicables, de sorte que BDC et son actionnaire, le gouvernement du Canada, ne soient pas exposés à des risques d'atteinte à la réputation ou à des risques financiers, opérationnels ou juridiques excessifs. Cela implique la présence de processus et de contrôles assurant la conformité de BDC à l'ensemble des exigences réglementaires applicables. Le cadre législatif et réglementaire de BDC est composé des éléments suivants :

- 32 lois fédérales et provinciales, notamment la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*
- 15 instruments de politique du Secrétariat du Conseil du Trésor et de la ministre des Finances
- deux ordonnances du Conseil privé
- deux accords commerciaux

La fonction d'assurance et de surveillance de la conformité de BDC a mis en place les processus suivants pour assurer une gestion efficace du risque de non-conformité à la réglementation :

- identification des exigences réglementaires applicables et évaluation des risques s'y rattachant
- identification des exigences réglementaires, et établissement de la correspondance entre celles-ci et les contrôles internes en matière de conformité
- évaluation de l'adéquation et de l'efficacité des contrôles internes de BDC relatifs à la conformité
- production de rapports sur les activités destinés à la direction et aux comités du conseil
- certification annuelle en cascade par les membres de la direction et les dirigeantes et dirigeants relativement à la conformité
- surveillance continue de la conformité de BDC aux lois et aux règlements

Cadre de gestion de la conformité à la réglementation

Le Cadre de gestion de la conformité à la réglementation repose sur la Politique sur la gestion de la conformité à la réglementation et la fonction de conformité à la réglementation, laquelle supervise les processus et la reddition de comptes en matière de conformité. À cet égard, le Cadre de gestion de la conformité à la réglementation de BDC est fondé sur le modèle à trois lignes de défense. Les trois lignes de défense sont les suivantes :

La gestion opérationnelle exercée par les unités d'affaires

- Des contrôles internes sont mis en œuvre et gérés par les unités d'affaires de manière à ce que la conformité soit assurée sur une base quotidienne. Ces contrôles internes sont énoncés dans les politiques, directives générales et procédures ou sont intégrés dans les processus ou les tâches.

La conformité comme fonction de surveillance

- L'adéquation et l'efficacité des contrôles internes quotidiens relatifs à la conformité sont évaluées par la fonction d'assurance et de surveillance de la conformité, selon une approche fondée sur le risque. La fonction d'assurance et de surveillance de la conformité est une fonction de surveillance indépendante qui attribue les responsabilités permettant de garantir que toutes les lois et tous les règlements pertinents sont respectés. Elle évalue aussi l'adéquation et l'efficacité des contrôles internes quotidiens relatifs à la conformité et aide les unités d'affaires dans l'élaboration des politiques, des directives générales, des procédures, des processus ou des tâches appropriés.
- Les activités menées par la fonction d'assurance et de surveillance de la conformité font l'objet d'un examen périodique par la Vérification interne, qui vise à évaluer l'efficacité du Cadre de gestion de la conformité à la réglementation et le respect de celui-ci. De plus, la fonction d'assurance et de surveillance de la conformité relève du Comité d'audit et de conduite du conseil d'administration, ce qui assure son indépendance, et elle réalise des tests de conformité dans tous les secteurs d'activité et toutes les fonctions de l'entreprise en conformité avec les contrôles des risques de BDC.

Politique sur la gestion de la conformité à la réglementation

La Politique sur la gestion de la conformité à la réglementation définit les rôles et responsabilités des membres du conseil, de la direction, des leaders des unités d'affaires ainsi que des fonctions de conformité, de vérification interne et de services juridiques. On y retrouve également le modèle de gouvernance de BDC en matière de conformité à la réglementation ainsi que le processus de gestion du risque de non-conformité à la réglementation.

Responsabilité en matière de conformité à la réglementation

Bien que des procédures de conformité soient en place au niveau opérationnel, la supervision des tests indépendants incombe à la fonction d'assurance et de surveillance de la conformité, laquelle est une fonction de surveillance indépendante chargée du Cadre de gestion de la conformité à la réglementation.

Cette fonction relève de la cheffe ou du chef de la gestion des risques et fournit des rapports au Comité d'audit et de conduite du conseil d'administration sur toutes les questions de conformité à la réglementation.

Activités de conformité à la réglementation

Conformément à ses efforts en matière de conformité, BDC s'assure qu'elle exerce ses activités dans le respect des lois, des règlements et des politiques applicables. Par conséquent, la fonction d'assurance et de surveillance de la conformité effectue des tests afin d'évaluer l'efficacité des contrôles de BDC relatifs à la conformité selon un plan quinquennal et formule des recommandations aux leaders des unités d'affaires concernant la mise en place de plans d'action afin de combler les lacunes en matière de conformité à la réglementation. En outre, la fonction d'assurance et de surveillance de la conformité tient un registre des plans d'action, dans lequel sont consignés les plans d'action ainsi que les mesures et les échéances connexes, et fait le suivi des progrès réalisés par les unités d'affaires quant au respect de leurs plans d'action.

Cette section présente les résultats financiers consolidés. Il est à noter que nous ne nous attendons pas à ce que les modifications et les interprétations des normes IFRS actuelles, les nouvelles normes ou les normes non encore en vigueur mais attendues aient une incidence sur les résultats financiers de BDC.

Tableau 6 – État consolidé de la situation financière

(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
ACTIFS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	879	888	901	913	920	933	949
Actifs dérivés	12	1	-	-	-	-	-
Prêts							
Prêts, valeur comptable brute	36 977	40 070	42 888	45 800	49 050	52 714	56 665
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 044)	(1 286)	(1 436)	(1 346)	(1 396)	(1 450)	(1 509)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	35 933	38 784	41 452	44 454	47 654	51 264	55 156
Titres adossés à des créances mobilières	1 176	1 300	1 443	1 601	1 694	1 773	1 827
Placements	5 743	5 710	6 003	6 451	6 868	7 416	7 988
Actif au titre du droit d'utilisation	99	91	79	66	54	42	30
Actif net au titre des prestations définies	260	174	177	180	182	180	168
Autres actifs	183	180	172	156	140	132	124
Total des actifs	44 285	47 128	50 227	53 821	57 512	61 740	66 242
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES							
Passifs							
Créditeurs et frais courus	320	345	369	396	425	457	492
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts							
Billets à court terme	19 767	19 059	19 344	22 245	25 669	29 557	33 465
Billets à long terme	7 158	11 912	14 934	15 570	15 012	14 475	13 984
Total des emprunts	26 925	30 971	34 278	37 815	40 681	44 032	47 449
Obligations locatives							
Obligations locatives à court terme	15	14	13	14	14	14	10
Obligations locatives à long terme	102	93	80	66	52	38	28
Total des obligations locatives	117	107	93	80	66	52	38
Passif net au titre des prestations définies	224	239	242	245	248	250	250
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	554	722	544	374	236	155	113
Total des passifs	28 140	32 384	35 526	38 910	41 656	44 946	48 342
Capitaux propres							
Capital social	7 290	6 140	5 940	5 282	5 104	4 964	4 848
Surplus d'apport	28	28	28	28	28	28	28
Bénéfices non distribués	8 851	8 609	8 766	9 634	10 757	11 835	13 057
Cumul des autres éléments du résultat global	(30)	(39)	(39)	(39)	(39)	(39)	(39)
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	16 139	14 738	14 695	14 905	15 850	16 788	17 894
Participations ne donnant pas le contrôle	6	6	6	6	6	6	6
Total des capitaux propres	16 145	14 744	14 701	14 911	15 856	16 794	17 900
Total des passifs et des capitaux propres	44 285	47 128	50 227	53 821	57 512	61 740	66 242
Ratio d'endettement	1,9	2,3	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7

Tableau 7 – État consolidé des résultats

(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Produits d'intérêts	2 449	3 150	3 348	3 354	3 293	3 385	3 608
Charges d'intérêts	520	1 139	1 291	1 200	1 037	978	1 019
Produits d'intérêts nets	1 929	2 011	2 057	2 154	2 256	2 407	2 589
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements*	17	59	(57)	24	113	117	256
Produits de Services-conseils	38	46	44	34	30	32	33
Frais et autres produits	100	84	92	100	113	128	132
Produits nets	2 084	2 200	2 136	2 312	2 512	2 684	3 010
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(344)	(799)	(594)	(380)	(439)	(461)	(464)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements**	(829)	(280)	(49)	71	135	244	146
Profits (pertes) de change nets	163	4	-	-	-	-	-
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(5)	(90)	(98)	(48)	-	-	-
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 069	1 035	1 395	1 955	2 208	2 467	2 692
Salaires et avantages du personnel	498	558	601	631	673	715	757
Locaux et équipement	44	46	46	46	47	48	48
Autres charges	224	231	254	258	261	267	277
Charges opérationnelles et administratives	766	835	901	935	981	1 030	1 082
Résultat net	303	200	494	1 020	1 227	1 437	1 610
Résultat net attribuable :	-	-	-	-	-	-	-
À l'actionnaire de BDC	381	200	494	1 020	1 227	1 437	1 610
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(78)	-	-	-	-	-	-
Résultat net	303	200	494	1 020	1 227	1 437	1 610

* Comprennent les radiations.

** Comprend la plus(moins)-value nette et le renversement de la moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations.

Tableau 8 – État consolidé du résultat global

(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Résultat net	303	200	494	1 020	1 227	1 437	1 610
Autres éléments du résultat global							
<i>Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net</i>							
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(12)	(9)	-	-	-	-	-
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures des flux de trésorerie	(2)	-	-	-	-	-	-
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie							
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	(14)	(9)	-	-	-	-	-
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>							
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	24	(105)	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	10	(114)	-	-	-	-	-
Résultat global total	313	86	494	1 020	1 227	1 437	1 610
<i>Résultat global total attribuable :</i>							
À l'actionnaire de BDC	391	86	494	1 020	1 227	1 437	1 610
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(78)	-	-	-	-	-	-
Résultat global total	313	86	494	1 020	1 227	1 437	1 610

Tableau 9 – État consolidé des variations des capitaux propres
(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Solde d'ouverture	20 489	16 145	14 744	14 701	14 911	15 856	16 794
Résultat net	303	200	494	1 020	1 227	1 437	1 610
Autres éléments du résultat global	10	(114)	-	-	-	-	-
Résultat global total	313	86	494	1 020	1 227	1 437	1 610
Dividendes sur les actions ordinaires	-	(337)	(337)	(152)	(104)	(359)	(388)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-
Émission (rachat) d'actions ordinaires	(4 657)	(1 150)	(200)	(658)	(178)	(140)	(116)
Solde de clôture	16 145	14 744	14 701	14 911	15 856	16 794	17 900

Tableau 10 – Tableau consolidé des flux de trésorerie
(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles	(1 403)	(2 179)	(2 186)	(2 178)	(2 305)	(2 570)	(2 670)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(746)	(356)	(556)	(522)	(257)	(254)	(212)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 122	2 544	2 755	2 712	2 569	2 837	2 898
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(27)	9	13	12	7	13	16
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	906	879	888	901	913	920	933
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	879	888	901	913	920	933	949

Financement

Au cours de l'exercice 2024, la demande de crédit a baissé légèrement, la hausse des taux d'intérêt et l'incertitude économique ayant commencé à préoccuper les PME. De plus, le marché du financement syndiqué a ralenti, ce qui témoigne du ralentissement économique et a donné lieu à une diminution des acceptations de prêts de financement syndiqué. Cette situation contraste avec celle de l'exercice 2023 au cours duquel nous avons enregistré un volume exceptionnellement élevé d'acceptations de prêts de financement syndiqué généré par des entreprises emprunteuses ayant besoin de fonds de roulement additionnels dans des secteurs fortement touchés par la hausse des prix des marchandises ainsi que par une augmentation des demandes de refinancement qui avaient été reportées pendant la pandémie. Pour l'exercice 2024, le montant des acceptations de prêts de Financement devrait augmenter légèrement et s'établir à 10,4 milliards de dollars. À mesure que l'économie se redressera et que les entrepreneures et entrepreneurs investiront dans leur entreprise, les acceptations de prêts devraient augmenter à un taux annualisé de 7,4 % par rapport à celles de l'exercice 2024.

Les décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières devraient diminuer légèrement au cours de l'exercice 2024 en raison du ralentissement économique. À partir de l'exercice 2024, les décaissements devraient croître à un taux annualisé de 7,8 %, étant donné l'objectif de BDC de servir davantage de propriétaires d'entreprise dans le cadre de partenariats.

De plus, Financement devrait émettre des garanties de prêts de l'exercice 2024 à l'exercice 2026 dans le cadre d'un projet pilote avec un nombre limité d'institutions financières visant à leur permettre de joindre un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise de groupes moins bien servis. Dans l'ensemble, Financement déploiera plus de 68 milliards de dollars au cours de la période de planification pour soutenir les entrepreneures et entrepreneurs du Canada, en se mettant l'accent sur ceux qui proviennent de secteurs moins bien servis et de la diversité.

Un tel niveau d'activité devrait se traduire par une croissance vigoureuse du portefeuille de 7,8 % par année au cours de la période de planification, ce qui portera la valeur du portefeuille à 58 milliards de dollars d'ici l'exercice 2029.

Le résultat net provenant de Financement devrait atteindre 1,2 milliard de dollars d'ici l'exercice 2029, en raison principalement de la croissance du portefeuille. Au cours de la période de planification, la rentabilité de Financement s'améliorera à mesure que l'économie se redressera et que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues diminuera. Les gains d'efficacité découlant des investissements dans les technologies et les initiatives numériques feront augmenter la productivité en plus de contribuer à accroître la rentabilité.

Tableau 11 – Financement : activité et état des résultats

(en millions de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Acceptations de prêts	10 256	10 400	10 805	11 910	12 760	13 750	14 850
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières	673	552	444	666	652	721	802
Émissions de garanties de prêts	-	35	400	365	-	-	-
Produits d'intérêts nets	1 467	1 606	1 746	1 896	2 035	2 189	2 373
Frais et autres produits	27	27	36	46	50	49	48
Produits nets	1 493	1 633	1 782	1 942	2 085	2 238	2 421
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(86)	(411)	(348)	(268)	(376)	(428)	(456)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	2	1	-	-	-	-	-
Profits (pertes) de change nets	15	5	-	-	-	-	-
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	14	-	-	-	-	-	-
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 438	1 228	1 434	1 674	1 709	1 810	1 965
Charges opérationnelles et administratives	586	606	665	693	730	768	808
Résultat net provenant de Financement	852	622	769	981	979	1 042	1 157
Encours du portefeuille	36 143	39 943	43 317	46 719	50 217	54 107	58 248
Exposition aux garanties de prêts	1	33	386	581	400	261	144

Capital de croissance et transfert d'entreprise

Les acceptations de Capital de croissance et transfert d'entreprise (CCTE) devraient diminuer au cours de l'exercice 2024 et n'augmenter que légèrement au cours de l'exercice 2025 en raison de l'incidence de la conjoncture économique sur son marché cible. Il y a eu une diminution importante du volume de fusions, d'acquisitions et de transactions de transfert d'entreprise ainsi que moins de transactions dans le secteur de la technologie. À partir de l'exercice 2026, la croissance des acceptations devrait être plus solide, grâce à une hausse de la demande de financement pour des transferts d'entreprise et des acquisitions engendrée par le redressement de l'économie. La croissance découlera également du fait que CCTE a l'intention de poursuivre son expansion géographique dans les marchés moins bien servis, notamment ceux situés hors des grands centres, ainsi que de tirer parti d'occasions dans le secteur de la technologie. Dans l'ensemble, le niveau d'activité devrait augmenter au taux de 12,5 % par année au cours de la période de planification pour atteindre 740 millions de dollars à l'exercice 2029.

Par conséquent, la juste valeur du portefeuille devrait atteindre 1,9 milliard de dollars à l'exercice 2029, ce qui représente une croissance annualisée de 8,6 % au cours de la période de planification.

Les charges opérationnelles et administratives devraient augmenter chaque année, mais diminuer en pourcentage de l'encours moyen du portefeuille au coût, passant de 3,7 % à l'exercice 2023 à 3,5 % à l'exercice 2029, en reflet de l'efficacité accrue.

Le résultat net de CCTE devrait s'élever à 108 millions de dollars à l'exercice 2029 en raison surtout de la croissance vigoureuse du portefeuille, conjuguée à l'attention continue portée à l'efficacité.

Il est à noter qu'il est difficile de prévoir avec précision le résultat net en raison de la volatilité élevée de la juste valeur qui accroît la volatilité du portefeuille.

Tableau 12 – Capital de croissance et transfert d'entreprise : activité et état des résultats

(en millions de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Acceptations*	461	410	440	500	570	665	740
Produits d'intérêts nets	102	105	106	114	122	135	151
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements**	(6)	(1)	(17)	(13)	(7)	(2)	(1)
Frais et autres produits	25	15	22	28	33	35	40
Produits nets	121	119	111	129	148	168	190
Plus(moins)-value nette	(33)	(22)	(27)	(10)	(19)	(26)	(26)
Renversement de la moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations	12	15	21	17	12	10	10
Profits (pertes) de change nets	(7)	(6)	-	-	-	-	-
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	93	106	105	136	141	152	174
Charges opérationnelles et administratives	43	45	47	52	57	61	66
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	50	61	58	84	84	91	108
Juste valeur du portefeuille	1 171	1 238	1 283	1 393	1 516	1 680	1 870

* La composante prêts de premier rang de la solution de financement unitranche n'est pas incluse en raison de sa volatilité et parce qu'elle est difficilement prévisible.

** Comprendent les radiations.

Capital de risque

Les placements de Capital de risque devraient totaliser entre 570 millions de dollars et 680 millions de dollars par année au cours de la période de planification. Cette projection est très sensible à l'évolution de la dynamique du marché et au rythme du retour graduel à des conditions de marché normales. Les placements directs devraient se situer dans une fourchette de 195 millions de dollars à 290 millions de dollars, tandis que BDC continuera de déployer des capitaux par l'intermédiaire du Fonds Innovation industrielle, du Fonds pour les technologies profondes et de la plateforme Excelles. En outre, deux enveloppes de 100 millions de dollars chacune seront créées pour soutenir les propriétaires d'entreprise autochtones et noirs et une enveloppe de 100 millions de dollars sera créée pour un nouveau fonds sciences de la vie. Les investissements dans les fonds devraient, quant à eux, se situer entre 210 millions de dollars et 220 millions de dollars, à mesure que BDC continuera d'accroître le nombre de partenaires avec lesquels elle collabore. Ce niveau d'activité en matière de placements indirects reflète des initiatives dans des secteurs comme les technologies de l'information, les sciences de la vie et les technologies climatiques. Les placements indirects englobent aussi le soutien à des fonds qui s'adressent aux propriétaires d'entreprise de groupes moins bien servis, notamment les femmes, les personnes noires et autochtones, ainsi qu'aux grappes de technologies émergentes.

L'activité d'investissement de croissance direct devrait s'établir dans une fourchette de 75 millions de dollars à 95 millions de dollars par année soutenue par la mise en œuvre d'une initiative de coinvestissement de 150 millions de dollars avec des fonds canadiens de capital-investissement et des fonds d'investissements de croissance déjà en place. Le financement sur actifs de propriété intellectuelle devrait atteindre entre 20 millions de dollars et 25 millions de dollars par année. Enfin, le nouveau Fonds Technologies pour le climat, lancé au cours de l'exercice 2023, devrait investir de 50 millions de dollars à 70 millions de dollars par année dans des entreprises canadiennes qui développent et déploient des technologies à faibles émissions de carbone destinées aux marchés nationaux et internationaux.

Les placements en capital de risque devraient générer un produit de près de 2 milliards de dollars au cours de la période de planification, étant donné la sortie du portefeuille de placements existants et le flux stable de distributions que procure la croissance du nombre de placements indirects.

Les décaissements devraient totaliser 3 milliards de dollars, ce qui portera la juste valeur du portefeuille à 5 milliards de dollars d'ici la fin de la période de planification.

Au cours de l'exercice 2023, les marchés publics et du capital-investissement ont connu un ralentissement, et le portefeuille de Capital de risque a subi une importante moins-value, ce qui a donné lieu à une perte nette de 638 millions de dollars. Les conditions de marché ont continué d'être difficiles au cours de l'exercice 2024. Le portefeuille de Capital de risque devrait enregistrer une nouvelle moins value et de modestes profits réalisés sur les placements, donnant lieu à une perte nette attendue de 209 millions de dollars.

Comme il est prévu que le ralentissement économique se poursuivra à l'exercice 2025, Capital de risque devrait enregistrer une perte nette de 150 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2026, les placements de Capital de risque devraient atteindre le seuil de rentabilité, puis commencer à produire un résultat net en hausse à compter de l'exercice 2027. Le résultat net devrait s'élever à 300 millions de dollars d'ici l'exercice 2029. Il est à noter, toutefois, qu'il est difficile de prévoir avec fiabilité le résultat net en raison du caractère risqué du capital de risque, qui accroît la volatilité du portefeuille, et de l'instabilité des marchés.

Tableau 13 – Capital de risque : activité et état des résultats
(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Autorisations de placements directs de capital de risque	182	132	195	275	290	285	290
Autorisations de placement dans des fonds	186	160	210	220	220	220	220
Autorisations de Partenaires investissement de croissance	104	25	95	90	80	80	75
Autorisations de Financement sur actifs de propriété intellectuelle	27	3	20	25	25	25	25
Autorisations de Technologies pour le climat	27	30	50	60	65	70	70
Autorisations	526	350	570	670	680	680	680
Produit	158	180	200	300	481	500	500
Décaissements	445	313	453	579	629	634	639
Produits d'intérêts nets	2	3	3	3	5	6	6
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	75	73	76	128	204	203	197
Radiations	(40)	(62)	(99)	(97)	(96)	(101)	(114)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements et les radiations	35	11	(23)	31	108	102	83
Frais et autres produits	8	2	5	7	18	38	41
Produits nets	45	16	(15)	41	131	146	130
Plus(moins)-value nette	(785)	(168)	(99)	46	176	257	310
Renversement de la moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations	(19)	3	36	(10)	(74)	(67)	(51)
Profits (pertes) de change nets	150	5	-	-	-	-	-
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	(609)	(144)	(78)	77	233	336	389
Charges opérationnelles et administratives	29	65	72	77	83	86	89
Résultat net provenant de Capital de risque	(638)	(209)	(150)	-	150	250	300
Juste valeur du portefeuille	2 901	2 895	3 072	3 425	3 808	4 274	4 798

Services-conseils

Services-conseils continuera d'étendre sa portée en offrant des conseils personnalisés et abordables qui répondent aux besoins des propriétaires d'entreprise du Canada. Nous continuerons d'offrir aux entrepreneurs et entrepreneurs des conseils pour les aider à étendre leurs connaissances, à stimuler la croissance et la productivité de leur entreprise, à réaliser la transformation numérique de leurs activités ainsi qu'à atteindre leurs objectifs de développement durable.

Les produits générés par les activités devraient atteindre un sommet à l'exercice 2024 pour s'établir à 46 millions de dollars, grâce principalement à la demande associée au Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN).

L'investissement net (la perte nette) sera de 40 millions de dollars et le ratio de recouvrement des coûts sera de 68 %.

Au cours de la période de planification, nous prévoyons que les produits diminueront pour s'établir à 30 millions de dollars au cours de l'exercice 2027, et augmenteront progressivement par la suite pour atteindre 33 millions de dollars d'ici l'exercice 2029. L'investissement net (la perte nette) devrait se situer dans une fourchette de 43 millions de dollars à 62 millions de dollars. Pendant cette période, le ratio de recouvrement des coûts moyen devrait être de 50 %.

Tableau 14 – Services-conseils : état des résultats

(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Produits provenant des activités	38	46	44	34	30	32	33
Charges opérationnelles et administratives, y compris les coûts de prestation	75	86	87	86	87	91	95
Résultat (perte) net provenant de Services-conseils	(37)	(40)	(43)	(52)	(57)	(59)	(62)
Ratio de recouvrement des coûts*	65 %	68 %	64 %	50 %	45 %	45 %	46 %

* Le ratio de recouvrement des coûts correspond aux produits provenant des activités en pourcentage des charges opérationnelles et administratives, déduction faite des coûts des services partagés.

Programmes incitatifs pour le capital

Les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) comprennent le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), l'Initiative de catalyse du capital de risque II (ICCR II), la Division des technologies propres et le Fonds de croissance autochtone (FCA).

Les initiatives des PIC, à l'instar de celles de Capital de risque, ont enregistré une importante moins-value à l'exercice 2024. Cette situation a été contrebalancée en partie par des sorties réussies au sein de la Division des technologies propres, ce qui a résulté en une perte nette de 8 millions de dollars.

Le capital au titre du PACR est presque entièrement déployé et devrait générer un produit de plus de 548 millions de dollars au cours de la période de planification, alors que les fonds sous-jacents devraient être fermés et que leurs placements devraient être liquidés. La participation de BDC dans le PACR devrait générer un ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi de 1,9 sur la durée de vie du PACR.

L'ICCR devrait continuer de déployer du capital au cours de la période de planification, avec des décaissements totalisant plus de 71 millions de dollars. À mesure que le portefeuille gagnera en maturité, un produit de plus de 115 millions de dollars est attendu. La participation de BDC dans l'ICCR devrait générer un ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi de 1,26 sur la durée de vie de l'ICCR. L'ICCR a été renouvelée en tant qu'Initiative de catalyse du capital de risque II (ICCR II), soutenue par des injections de capitaux d'un total de 450 millions de dollars. Ce fonds, qui devrait

être entièrement engagé d'ici l'exercice 2025, aidera à soutenir les fonds de fonds du secteur privé, les fonds du secteur des sciences de la vie et les fonds de croissance inclusive au Canada.

L'enveloppe de 600 millions de dollars de la Division des technologies propres devrait être entièrement engagée d'ici l'exercice 2025. Tirant parti de l'essor du secteur des technologies propres et d'une stratégie d'investissement efficace, la Division des technologies propres devrait générer un résultat net de plus de 151 millions de dollars de l'exercice 2025 à l'exercice 2029.

Le FCA a été lancé au cours de l'exercice 2021. BDC investit 100 millions de dollars dans le FCA, qui prêtera ensuite à des institutions financières autochtones pour leur permettre d'offrir des prêts aux entreprises autochtones nouvelles et en croissance. Ce montant devrait être entièrement décaissé d'ici la fin de l'exercice 2027, et nous entendons le recouvrer sur la durée de vie du fonds, qui s'étend au-delà de la période de planification.

Dans l'ensemble, les initiatives des PIC comblent les lacunes du marché à l'appui des priorités des politiques publiques canadiennes et devraient générer un résultat net de 388 millions de dollars au cours de la période de planification. Les résultats financiers sont soumis à une volatilité importante en raison du risque élevé lié aux prêts et aux investissements.

Tableau 15 – PIC : activité et état des résultats
(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Autorisations	373	110	60	-	-	-	-
Décassements	148	135	177	134	114	88	65
Produit	41	145	121	177	236	250	297
Produits d'intérêts nets	23	45	42	31	21	22	25
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements*	(6)	47	(10)	19	23	34	174
Frais et autres produits	1	4	2	2	2	2	2
Produits nets	18	96	34	52	46	58	201
Plus(moins)-value nette	(3)	(70)	2	33	46	68	65
Renversement de la moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations	6	(26)	12	(6)	(9)	(16)	(162)
Profits (pertes) de change nets	5	-	-	-	-	-	-
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	26	-	48	79	83	110	104
Charges opérationnelles et administratives	8	8	8	7	7	7	7
Résultat net provenant des PIC	18	(8)	40	72	76	103	97
Juste valeur du portefeuille	1 515	1 482	1 563	1 583	1 530	1 463	1 319

* Comprennent les radiations.

Programme d'accès au crédit

Le Programme d'accès au crédit (PAC) se compose d'initiatives visant à accroître les capitaux pour répondre aux besoins particuliers des PME, comme ceux liés à la pandémie de COVID-19 et à l'adoption du numérique. À ce jour, des capitaux de plus de 7,8 milliards de dollars ont été engagés dans le cadre des initiatives du PAC, dont des garanties de prêts de 3,7 milliards de dollars au titre du Programme de crédit pour les secteurs très touchés.

Après l'annonce du Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN), la portée du PAC a été élargie pour inclure les prêts déployés par BDC dans le cadre du PCAN. Par l'intermédiaire du PCAN, BDC devrait verser, d'ici l'exercice 2026, 750 millions de dollars à environ 13 600 entrepreneures et entrepreneurs afin de soutenir la mise en œuvre de leurs plans d'adoption du numérique. Les montants réels qui seront engagés dans le cadre des initiatives au titre du PAC sont grandement incertains étant donné que leur déploiement est tributaire de facteurs qui sont hors du contrôle de BDC.

Au cours de la période de planification, les charges opérationnelles du PAC devraient diminuer à mesure que l'encours du portefeuille baissera et que le capital sera entièrement déployé.

En raison de la dotation relativement élevée à la provision pour pertes de crédit attendues attribuable au profil de risque plus élevé du portefeuille et à la compression des marges découlant de la tarification réduite, le portefeuille du PAC devrait subir une perte nette de 230 millions de dollars sur la durée du présent Plan d'entreprise. Il est à noter qu'étant donné que les prêts au titre du PCAN portent intérêt à un taux inférieur à celui du marché, conformément à IFRS 9, une perte au jour 1 est comptabilisée la journée où l'actif est enregistré aux livres. En conséquence, le PCAN générera au cours de la période de planification une importante perte nette qui sera en partie récupérée après celle-ci.

Vu le niveau élevé d'incertitude liée à l'économie et aux marchés, des écarts importants par rapport aux prévisions du plan sont à prévoir.

Tableau 16 – Programme d'accès au crédit : activité et état des résultats

(en millions de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Acceptations de prêts et autorisations – Initiatives Covid	12	2	6	4	2	-	-
Émission de garanties de prêts – Initiatives Covid	229	-	-	-	-	-	-
Acceptations de prêts – Programme canadien d'adoption du numérique	64	275	275	138	-	-	-
Produits d'intérêts nets	335	252	160	110	73	55	34
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements*	(6)	2	(7)	(13)	(11)	(17)	-
Frais et autres produits	40	36	27	17	10	4	1
Produits nets	369	290	180	114	72	42	35
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(258)	(388)	(246)	(112)	(63)	(33)	(8)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements**	(10)	(13)	6	1	3	18	-
Profits (pertes) de change nets	1	-	-	-	-	-	-
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(19)	(90)	(98)	(48)	-	-	-
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	83	(201)	(158)	(45)	12	27	27
Charges opérationnelles et administratives	25	25	22	20	17	17	17
Résultat (perte) net provenant du PAC	58	(226)	(180)	(65)	(5)	10	10
Portefeuille	2 166	1 522	1 099	732	541	379	245
Exposition aux garanties de prêts	3 319	2 600	1 797	1 187	644	189	16

* Comprennent les radiations.

** Comprend la plus(moins)-value nette et le renversement de la moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations.

Budget des dépenses en capital

BDC continuera d'investir dans les technologies afin de demeurer efficace et de répondre aux besoins de sa clientèle. Les dépenses en capital dans les technologies de l'information devraient être relativement stables au cours de la période de planification alors que BDC continuera d'investir dans ses capacités numériques. Toutefois, il est à noter que la plupart des investissements dans les technologies de l'information sont passés en charges et, par conséquent, exclus du budget des dépenses en capital.

Les dépenses en capital liées aux installations devraient atteindre un sommet en 2025, étant donné que nous investissons pour optimiser l'utilisation de notre siège social et renforcer la sécurité à l'échelle nationale. À compter de l'exercice 2026, les dépenses en capital devraient demeurer stables, car nous optimiserons l'utilisation de nos installations, nous déplacerons et rénoverons des bureaux afin d'améliorer l'expérience de la clientèle et du personnel, et nous nous efforcerons de réduire nos coûts de location et notre impact environnemental dans le cadre de notre stratégie immobilière.

Tableau 17 – Budget des dépenses en capital

(en millions de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Installations	11	8	17	11	8	10	8
Technologie de l'information	16	13	10	9	10	9	9
Total	27	21	27	20	18	19	17

Le cadre de gestion du capital de BDC est conforme :

- ➔ à la stratégie de BDC (comme elle est décrite dans le Plan d'entreprise) ainsi qu'à l'énoncé sur l'appétit pour le risque, à la Politique d'allocation de capital et à la Politique de gestion des risques de l'entreprise;
- ➔ au Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière du ministère des Finances;
- ➔ aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et aux pratiques pertinentes du secteur, tout en tenant compte des facteurs propres au mandat de BDC en sa qualité de société d'État à vocation financière.

Méthode de gestion du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC assure une gestion efficace du capital. Il est conçu de sorte que BDC puisse compter sur un capital suffisant pour réaliser les objectifs de son mandat, tout en maintenant sa viabilité financière tout au long des cycles économiques.

Aux fins de l'évaluation de la suffisance de son capital, BDC surveille constamment la situation de celui-ci, en ce qui concerne tant son portefeuille de base que celui du Programme d'accès au crédit (PAC), en comparant le capital disponible avec le capital requis. La gestion du capital que BDC applique est similaire pour tous les portefeuilles, en ce sens que le capital disponible, le capital requis et le capital au-delà du taux cible interne sont calculés sur la même base. L'approche de BDC repose sur la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF et est conforme à la ligne directrice E-19, *Processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres* (PIEAFP) du BSIF.

Le cadre de gestion du capital de base de BDC exclut les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le PAC, puisque ces programmes sont gérés par BDC en vertu d'allocations de capital particulières de l'actionnaire.

Pour gérer le capital reçu aux fins du PAC, BDC a mis en place des structures internes indépendantes dans lesquelles le PAC, le capital qui s'y rapporte et tout capital au-delà du taux cible interne demeurent séparés du portefeuille de base de BDC, pour lequel l'appétit pour le risque est différent de celui du PAC.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- ➔ BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger des risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet.
- ➔ Le capital au-delà du taux cible interne peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

Le cadre de gestion du capital et la documentation et les pratiques à l'appui de ce cadre intègrent également l'idée selon laquelle le capital a un coût ainsi que le principe que BDC doit exercer ses activités de façon à assurer son autosuffisance financière. Cela se traduit par des allocations de capital stratégiques et efficaces aux secteurs d'activité, des modèles de tarification fondés sur le rendement du capital ajusté en fonction du risque et une évaluation des résultats financiers par rapport aux données prévisionnelles.

BDC détermine ses besoins internes en matière de capital en appliquant la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF servant à calculer les besoins en matière de fonds propres en vertu du pilier 1 et du pilier 2.

Les mesures de suffisance du capital sont utilisées aux fins d'estimation du capital requis pour absorber le maximum de pertes potentielles en lien avec les activités de BDC. Le principal indicateur clé de BDC permettant de déterminer, d'évaluer et de surveiller le caractère suffisant de son capital est le ratio interne de capital.

Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille constamment son ratio interne de capital en comparant son **capital disponible** au **capital requis**. Le cadre de gestion du capital de BDC comprend également une **fourchette opérationnelle de gestion** afin de tenir compte de la volatilité provenant du Plan d'entreprise par comparaison avec le niveau historique, la croissance non prévue et les facteurs internes et externes qui ne sont pas liés aux affaires.

Capital disponible

Le capital disponible comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (capital social, surplus d'apport et bénéfices non distribués) et les ajustements effectués conformément aux meilleures pratiques du secteur et au cadre de gestion du capital. Les calculs sont effectués conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

Capital requis

BDC s'appuie sur des modèles rigoureux pour évaluer la demande de capital découlant du risque lié au crédit et aux placements, du risque opérationnel, du risque d'entreprise et du risque de marché (risque de taux d'intérêt et risque lié aux régimes de retraite). Le capital économique constitue une mesure du risque utilisée pour déterminer le montant de capital requis afin d'assurer la solvabilité d'une institution financière, compte tenu de son profil de risque. Il s'agit de la méthode utilisée pour déterminer le capital requis de BDC en vertu du pilier 2.

Les modèles de capital économique sont élaborés selon des méthodes de quantification avancées ainsi que des hypothèses internes fondées sur les risques, et prennent en compte les avantages de la diversification du risque ainsi que les engagements décaissés et non décaissés. Un des principes clés qui sous-tendent les modèles de capital économique est la mise en place d'une situation de solvabilité basée sur une cote de crédit de AA. Les modèles de capital économique sont validés par des tiers, conformément à la méthode de validation des modèles.

BDC détient la totalité du capital de son portefeuille de Capital de risque.

Fourchette opérationnelle de gestion

La fourchette opérationnelle de gestion de BDC tient compte des différences entre les niveaux d'activité prévus et observés et d'autres hypothèses du Plan d'entreprise dont la concrétisation est difficile à prévoir. Cela permet de maintenir le capital proche d'un niveau cible, en atténuant l'imprévisibilité du capital requis.

Projections relatives au capital

La planification du capital est une composante clé du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC. À des fins de planification, BDC affecte le capital par secteur d'activité et initiative stratégique afin d'optimiser l'utilisation du capital pour remplir son mandat en sa qualité de banque de développement du Canada et assurer la viabilité financière globale. L'affectation couvre tous les types de risques, et la décision de déployer le capital au-delà du taux cible interne sous forme de dividendes ou de rachats d'actions peut varier selon qu'il s'agit du portefeuille de base ou du portefeuille du PAC, en conformité avec la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC et avec l'accord de l'actionnaire.

Portefeuille de base de BDC

BDC s'attend à avoir du capital au-delà du taux cible interne de l'exercice 2025 à l'exercice 2029. Il est prévu que ce capital soit retourné à l'actionnaire sous forme de dividendes, à la discrétion du conseil d'administration de BDC.

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

Pour appuyer les mesures que BDC devait prendre en réponse à la pandémie de COVID-19, l'actionnaire a injecté des capitaux que BDC a affectés aux initiatives du PAC. Après l'annonce du PCAN, la portée du PAC a été élargie afin d'y intégrer ce programme. BDC a bénéficié d'une injection de capitaux de 343 millions de dollars pour réaliser cette initiative.

Pour ce qui est du PAC, les besoins en capital ont atteint un pic à la fin de l'exercice 2022, puisque la plupart des prêts accordés dans le cadre des mesures d'allègement relativement à la pandémie de COVID-19 avaient été engagés et qu'il n'y avait plus de nouvelles autorisations pour la majorité des programmes. Il n'y a plus de décaissements au titre des autres programmes liés à la pandémie de COVID-19 depuis le 30 juin 2022, et le portefeuille est en liquidation progressive depuis cette date.

Le portefeuille devrait décroître de façon constante durant la période de planification, ce qui devrait donner lieu à une diminution graduelle des besoins en capital et entraîner le rachat d'actions additionnelles au cours de la période de planification.

Ratio interne de capital (applicable au portefeuille de base de BDC)

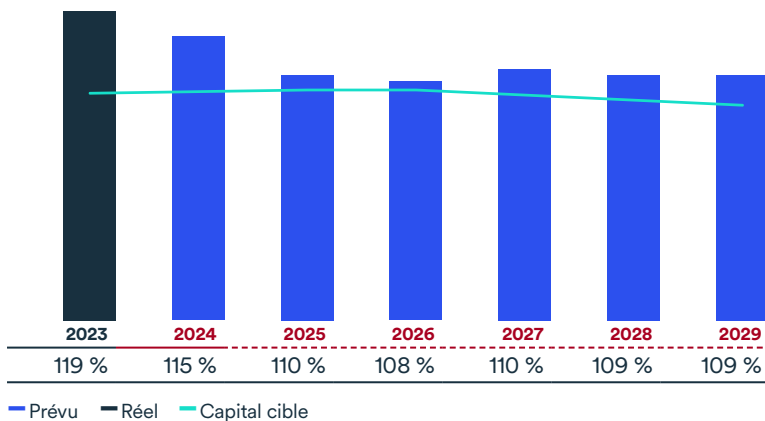
Le ratio interne de capital est le principal indicateur qu'emploie BDC pour déterminer et évaluer la suffisance de sa situation de capital. Il représente le capital disponible par rapport au capital requis.

Le ratio interne de capital est utilisé pour établir le capital cible de BDC et pour mesurer l'adéquation du capital avec l'appétit pour le risque. Le capital cible de BDC est revu chaque année en fonction des prévisions de son Plan d'entreprise pour ce qui est des besoins internes en matière de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion ainsi que de tout capital requis en raison d'une éventuelle insuffisance de capital détectée lors d'une simulation de crise dans le cadre du programme de simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

Le ratio interne de capital devrait baisser au cours de l'exercice 2024 en raison du versement du dividende, de la détérioration des perspectives économiques et de la croissance prévue du portefeuille de BDC. Au cours de l'exercice 2025, la croissance du capital disponible sera inférieure à la croissance de la demande de capital. À partir de l'exercice 2026, le capital au-delà du taux cible interne pour le portefeuille de base devrait augmenter. Même si la croissance de BDC augmentera la pression sur le capital, le ratio devrait dépasser la cible au cours de la période de planification.

Tableau 18 – Ratio interne de capital

(capital disponible exprimé en pourcentage du capital économique requis)



Politique en matière de dividendes

La politique de BDC en matière de dividendes est conforme à la méthodologie relative aux dividendes du Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière. Le capital au-delà du taux cible interne représente la différence entre le capital disponible

et le capital requis, après déduction de la fourchette opérationnelle de gestion, et peut être déclaré sous forme de dividendes et distribué à l'actionnaire au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration.

Prescriptions statutaires

La Loi sur la Banque de développement du Canada précise que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne peut dépasser 12 fois ses capitaux propres. Le ratio d'endettement devrait s'établir à 2,3:1 à l'exercice 2024, ce qui signifie que BDC aura 2,30 \$ de dette pour chaque dollar de capitaux propres. Le ratio devrait ainsi respecter la limite statutaire de 12:1 au cours de la période de planification (tableau 6).

Comme le montre le tableau 19, le capital versé de BDC devrait atteindre 6,1 milliards de dollars à l'exercice 2024, à la suite des rachats d'actions liés au PAC. L'enveloppe de la Division des technologies propres devrait être entièrement engagée d'ici l'exercice 2025. À la fin de la période de planification, 318 millions de dollars devraient servir à soutenir le travail continu de la Division des technologies propres de BDC, y compris le Fonds Technologies pour le climat récemment lancé. Le total du capital versé, du surplus d'apport qui s'y rapporte et de tout produit considéré comme étant des capitaux propres (tel que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser le nouveau plafond de 20 milliards de dollars établi par l'actionnaire en octobre 2020.

Tableau 19 – Capital versé

(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Capital versé à l'ouverture	11 947	7 290	6 140	5 940	5 282	5 104	4 964
Injections de capital (rachat d'actions)							
<i>Portefeuille de base BDC*</i>	-	47	47	55	54	58	57
<i>Programmes incitatifs pour le capital</i>							
Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR)	-	-	-	-	-	-	-
Initiative de catalyse du capital de risque II (ICCR II)	-	350	100	-	-	-	-
Fonds de croissance autochtone (FCA)	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de la Division des technologies propres I	-	(47)	(47)	(55)	(54)	(58)	(57)
<i>Programme d'accès au crédit</i>							
Initiatives liées à la COVID	(5 000)	(1 500)	(300)	(658)	(178)	(140)	(116)
Programme canadien d'adoption du numérique	343	-	-	-	-	-	-
Capital versé à la clôture	7 290	6 140	5 940	5 282	5 104	4 964	4 848

* Exclut les Programmes incitatifs pour le capital et le Programme d'accès au crédit.

Cadre légal

Les activités de financement de BDC sont régies par l'article 18 de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et l'article 127 de la Loi sur la gestion des finances publiques. Ces activités doivent également être conformes aux Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État.

L'article 30 de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* soumet BDC à un plafond légal de son pouvoir d'emprunt, qui limite les passifs directs et éventuels de la Banque à 12 fois le montant de ses capitaux propres.

Depuis 2008, les emprunts en dollars canadiens de BDC sont regroupés avec le programme d'emprunt du gouvernement du Canada. Le ministère des Finances, par l'intermédiaire du Programme d'emprunt des sociétés d'État, offre ce financement en temps utile, au coût estimé des fonds du gouvernement et selon des modalités souples. Ce procédé est conforme à l'article 19 de la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, qui permet à BDC de demander au ministre des Finances de lui consentir des prêts sur le Trésor aux conditions qu'il fixe. BDC peut également contracter des emprunts en dollars américains sur le marché libre.

Aperçu du plan d'emprunt

Les activités d'emprunt de BDC font partie intégrante de ses activités et constituent un élément important de ses stratégies de gestion du risque. Les exigences relatives à l'émission de nouvelles créances reflètent les besoins en nouveaux fonds de sa clientèle. Le portefeuille d'emprunts est étroitement apparié au portefeuille d'actifs afin d'assurer une saine gestion de l'actif et du passif.

BDC examine chaque jour la proportion respective des emprunts à taux fixe et variable, conformément à sa politique de gestion des risques de trésorerie, qui exige que les flux de trésorerie de la dette concordent avec les modalités de remboursement des prêts de la clientèle. Par ses activités d'emprunt et sa connaissance directe des marchés financiers, le service de la Trésorerie de BDC joue un rôle important dans l'élaboration de la stratégie de tarification afin de tenir compte de la conjoncture du marché et d'éviter toute volatilité de la marge bénéficiaire de BDC.

Le Comité de gestion de l'actif et du passif de BDC se réunit au moins une fois par trimestre pour évaluer les tendances du marché, les fluctuations des taux d'intérêt, les stratégies d'emprunt, les marges bénéficiaires et la conformité des activités de trésorerie de BDC à sa politique de gestion des risques de trésorerie. Cette conformité fait l'objet d'un rapport trimestriel au conseil d'administration de BDC.

Les hypothèses et estimations utilisées dans le présent plan d'emprunt sont extrêmement sensibles à la conjoncture économique, aux taux d'intérêt et aux préférences de la clientèle. BDC informe régulièrement le ministère des Finances de ses besoins en matière d'emprunt.

Emprunts à court terme

D'ici la fin de l'exercice 2025, les emprunts à court terme constitueront plus de 56 % de l'encours total de la dette. BDC prévoit que la proportion de l'encours de la dette à court terme devrait augmenter pour s'établir à 71 % de l'encours total de la dette au cours de la période de planification.

Des facteurs économiques externes pourraient entraîner des changements dans les préférences de la clientèle pour les emprunts à long terme à taux fixe par rapport aux emprunts à court terme, ce qui pourrait avoir une incidence sur la proportion projetée.

Emprunts à long terme

Comme le montre le tableau 30, les emprunts à long terme devraient s'établir à 14,9 milliards de dollars pour l'exercice 2025.

Tableau 20 – Encours des emprunts prévu à la fin de l'exercice
(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Emprunts à court terme	19 767	19 059	19 344	22 245	25 669	29 557	33 465
Emprunts à long terme	7 158	11 912	14 934	15 570	15 012	14 475	13 984
Total	26 925	30 971	34 278	37 815	40 681	44 032	47 449

Tableau 21 – Emprunts à court terme
(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Emprunts en dollars canadiens	19 767	19 059	19 344	22 245	25 669	29 557	33 465
Emprunts en dollars américains	-	-	-	-	-	-	-
Total	19 767	19 059	19 344	22 245	25 669	29 557	33 465

Tableau 22 – Encours des emprunts à long terme
(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Solde d'ouverture	5 707	7 158	11 912	14 934	15 570	15 012	14 475
Échéances	(1 224)	(1 140)	(2 362)	(2 202)	(2 844)	(5 396)	(3 878)
Nouveaux emprunts	2 675	5 894	5 384	2 838	2 286	4 859	3 387
Total	7 158	11 912	14 934	15 570	15 012	14 475	13 984
Taux fixe	7 158	11 912	14 934	15 570	15 012	14 475	13 984
Total	7 158	11 912	14 934	15 570	15 012	14 475	13 984

Gestion du risque de liquidité

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidités et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance.

Le niveau minimum de liquidités doit au moins couvrir les sorties nettes prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Le niveau maximum de liquidités devrait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 15 prochains jours ouvrables.

Le tableau 23 présente les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC au 31 mars 2022 et au 31 mars 2023.

Tableau 23 – Niveaux de liquidités
(en millions de dollars)

	Minimum	Réel	Maximum
Au 31 mars 2023	-	825	1 203
Au 31 mars 2022	-	869	1 050

Passifs éventuels

BDC émet des garanties de prêts pour soutenir les entreprises. Selon les modalités de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clientes ou clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels.

Comme le montre le tableau 24, l'exposition aux garanties de prêts devrait diminuer au cours de la période de planification à mesure que les PME rembourseront les prêts sous-jacents

couverts par les garanties du PCSTT. Cette diminution de l'exposition aux garanties de prêts sera en partie contrebalancée par l'émission de nouvelles garanties de prêts dans le cadre d'un projet pilote réalisé avec un nombre limité d'institutions financières qui leur permettra de joindre un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise de groupes moins bien servis.

Tableau 24 – Garanties de prêts
(en millions de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Exposition aux garanties de prêts	3 320	2 633	2 183	1 768	1 044	450	160